

LE RESTAURANT DE L'HOMME D'AFFAIRES

Chez Camille

1384, CHEMIN STE-FOY — QUÉBEC 6
TEL.: 527-1951

l'Action Québec

Québec
64e année, no 7,
mardi,
14 septembre 1971
15 cents

A QUALITÉ ÉGALE, C'EST MOINS CHER CHEZ

TAPIS EMILIEN ROCHETTE

DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC

555, de la Couronne (coin St-Vallier)
529-4164

Jean-Luc Pépin veut protéger notre industrie automobile

Toronto (PC) — Cela fait quelque temps déjà que Canadiens et Américains discutent de la suspension ou de l'élimination de garanties contenues dans l'accord canado-américain sur l'industrie automobile, a déclaré lundi M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral du Commerce et de l'Industrie.

"J'espère, dit-il au cours d'une interview, que les pourparlers aboutiront un de ces jours, mais il existe un tas de choses dont il faudrait prendre conscience".

Les principales garanties qui font l'objet des discussions, a ajouté le ministre, sont :

1. La proportion des voitures produites par rapport à celles qui sont vendues;
2. La clause canadienne de la valeur ajoutée et
3. "ce que j'appellerai le privilège des manufacturiers, qui consiste à ne reconnaître qu'à ces derniers le droit d'importer chez nous des voitures en franchise douanière, en vertu de l'accord existant".

Les questions qui n'ont pas été discutées, ou du moins pas encore, sont :

1. le niveau minimum de production;
2. l'imposition de plafonds, et
3. les nouveaux objectifs.

Améliorer l'accord

Selon M. Pépin si l'une quelconque des garanties était suspendue ou abolie, "nous devrions profiter de l'occasion pour tenter d'améliorer l'accord, si toutefois la chose était possible".

Un certain nombre de mesures pourraient être prises afin de renforcer et d'élargir l'accord, au profit des deux pays, estime le ministre, qui n'a cependant pas précisé lesquelles.

M. Pépin rappelle que les Canadiens attachent plus d'importance aux garanties que les Américains, car "nous disposons de si peu de leviers dans cet accord en ce sens que la propriété est américaine, les décisions sont prises à Detroit, la conception et l'achat des pièces se font aux États-Unis".

"Envisageons-nous d'abolir toutes garanties ? a demandé M. Pépin. Dans ce cas, nous ferions mieux d'être prudents, car nous pourrions donner l'avantage à d'autres producteurs étrangers de voitures automobiles."

Les trois partis s'y attendaient En Ontario: élections provinciales pour le 21 octobre

Par Ron Sudlow

Toronto (P.C.) — Quelques heures à peine après que le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, eût annoncé la tenue d'élections provinciales pour le 21 octobre, on pouvait constater, en visitant les quartiers-généralx électoraux des trois grands partis, à quel point la décision n'a surpris personne.

Chez les conservateurs, aussi bien que chez les libéraux et les néo-démocrates, la machine était prête à démarrer. On n'attendait que l'annonce d'une date officielle pour tout mettre en branle avec une efficacité que l'on a rarement vue.

Dès le mois de février, avec les premières rumeurs d'élections anticipées, les trois partis avaient commencé à se préparer. Et, lundi, on ne trouvait plus personne, ou presque, dans les centres de la campagne électorale des trois partis.

Au siège du NPD, dans le centre-ville de Toronto, il n'y avait que deux dirigeants du parti, MM. Michael Lewis, frère du chef du parti, Stephen Lewis, et Gordon Bridgen. Le téléphone a sonné. M. Lewis prend aussitôt le récepteur. Un membre voulait savoir où placer une affiche du NPD. Sans hésiter, M. Lewis lui donne le numéro de téléphone de la salle du comité des élections de sa circonscription.

"Jamais nous ne nous sommes trouvés aussi bien préparés pour une campagne électorale que cette fois-ci", dit-il, ajoutant que des candidats ont été désignés dans 108 des 117 circonscriptions électorales. Entre 40 et 50 candidats ont déjà tous leurs imprimés électoraux prêts à être expédiés.

"Dans la circonscription de Scarborough-West, où Stephen Lewis est candidat, plus de 200 affiches étaient placées aussitôt que la nouvelle avait été annoncée".

Les libéraux

A l'instar du Npd, les libéraux ont fait de leur siège provincial, le quartier-général de la campagne électorale.

Le Q-g, libéral sera officiellement inauguré aujourd'hui, mardi, par le chef du parti, M. Robert Nixon. Mais, ce ne sera là qu'un geste symbolique, car les préparatifs de la campagne sont très avancés.

En effet, lundi soir, quatre dirigeants libéraux élaboraient les plans des quatre premiers jours de la campagne de M. Nixon, qui débute aujourd'hui.

"On n'a certes pas eu un grand branle-bas ici, ce soir", déclarait lundi un libéral. Le Q-g, à tout juste reçu quelques appels téléphoniques de membres qui voulaient confirmation de la date.



La météo

Aujourd'hui : Pluie au cours de la journée et de la nuit. Minimum et maximum : 55 et 65.

Demain : Généralement nuageux avec quelques averses. Minimum et maximum : 55 et 65.

— Détails en page 19

Les conservateurs

Même calme au siège du parti conservateur : quelques dirigeants travaillant avec sérénité et efficacité.

Seuls quelque 200 conservateurs ont connu des moments un peu plus agités et, parmi eux, le premier ministre, M. Davis, qui a assisté dans la circonscription de St. George, à une réunion organisée dans une école primaire de la périphérie centre-nord de la ville, en vue de la désignation du candidat du parti.

Le procureur général, M. Allan Lawrence, battu en février dernier dans la course à la direction du PC par M. Davis, qui avait obtenu 44 voix de plus que lui, a été désigné par acclamation candidat de cette circonscription. M. Lawrence a suscité les rires de son auditoire quand il a fait des plaisanteries sur les affiches restées dans la salle depuis la course à la direction du parti.

M. David portait à la boutonnière un macaron portant l'inscription suivante : "La victoire s'est un début". Il s'agissait encore d'un reste rappelant la campagne de M. Lawrence, en février dernier.

Le siège du Npd étant vide et calme, M. Michael Lewis s'est décidé à prendre part à un programme télévisé de Radio-Canada sur les élections.

Les dirigeants libéraux ont quitté leur siège à 22h30, sous une pluie battante et les conservateurs ont fermé le leur à 23h00.

Projet de loi du gouvernement Trudeau

\$150 millions de plus distribués aux familles canadiennes

Par Donat Valois

Ottawa (PC) — Le gouvernement Trudeau a déposé, lundi, aux Communes, son projet de loi créant le Régime de Sécurité du revenu familial, en vertu duquel \$150 millions de plus seront distribués aux familles canadiennes.

Ce projet de loi, une fois adopté, remplacera les deux régimes actuels d'allocations familiales et d'allocations aux jeunes, bien que les accords conclus avec le Québec, à propos des allocations aux jeunes, resteront en vigueur dans cette province.

Le nouveau régime coûtera \$800 millions aux contribuables canadiens, au cours de sa première année d'application.

Le gouvernement estime que plus de deux millions de familles toucheraient des prestations et qu'un million et quart d'entre elles auraient droit au montant maximal, soit \$15 pour chaque enfant de 12 ans et \$20 pour chaque enfant âgé de 12 à 17 ans inclusivement.

Actuellement, les enfants de moins de 12 ans reçoivent de \$6 à \$8 par mois et ceux qui sont âgés de 12 à 18 ans, de \$8 à \$10 par mois.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, parrain du projet de loi, prévoit qu'environ 5 millions d'enfants seront concernés, au départ, par le nouveau régime. Environ, 7,5 millions d'enfants reçoivent des prestations en vertu du régime actuel.

Quant au nombre de familles qui toucheraient les prestations des régimes actuels, il est d'environ 3,5 millions.

Les familles avec un seul enfant n'auront droit à une prestation que si cet enfant est âgé de 12 à 17 ans et si le

revenu familial ne dépasse pas \$10,560 ou si l'enfant a moins de 12 ans et si le revenu s'établit à moins de \$9,045.

Le secrétaire parlementaire du ministre Munro, M. André Ouellet, a expliqué, lors d'une rencontre avec la presse, que dans la rédaction de la nouvelle législation on avait mis l'accent sur le principe de la sélectivité au lieu de l'universalité comme dans le régime actuel.

Il s'agit d'un régime sélectif et non universel, a-t-il dit, expliquant qu'il visait à aider les familles canadiennes qui ont le plus besoin d'être aidées.

Cette aide sera plus grande pour les familles à faible revenu qu'elle ne le sera pour celles dont le revenu est plus ou moins élevé.

Quant à l'arrangement avec le gouvernement Bourassa, M. Ouellet a dit que le fédéral verra à ce qu'un abattement fiscal soit accordé au Québec étant donné que cette province tient à conserver son régime d'allocation aux jeunes.

Dans une documentation à la presse, M. Munro précise que le principe fondamental du R.S.R.F. est de permettre une utilisation plus rationnelle des dollars en mettant des sommes plus importantes à la disposition des familles à revenu faible ou moyen. "Cela fait partie d'un ensemble de mesures que le gouvernement fédéral met en œuvre pour combattre la pauvreté au Canada", dit-il.

Pour rendre les prestations protégées plus sélectives, le gouvernement fixe un "revenu de base" au-dessous duquel on versera les prestations maximales et au-dessus duquel elles seront réduites en fonction inverse du niveau de revenu.

Ce revenu de base serait, selon le projet de loi, de \$4,500 pour une famille



Le champ de bataille d'Attica

Walter Dunbar, un officier de la prison d'Attica regarde tristement les dégâts causés par les prisonniers révoltés dans la cour où ces derniers s'étaient barricadés. On sait que cette insurrection a causé 37 pertes de vie lorsque la police a décidé de mater les révoltés.

(Téléphoto UPI)

Le calme règne à la prison d'Attica, mais on signale d'autres révoltes à Baltimore

Attica, N.Y. (AFP) — L'ordre règne mardi matin dans la prison d'Attica après une des journées les plus sanglantes dans l'histoire des prisons américaines.

Le bilan de victimes est actuellement de 37, dont neuf otages. Mais on dénombre plus d'une centaine de blessés parmi les détenus dont plusieurs sont dans un état extrêmement grave. Une équipe de médecins a opéré pendant toute la nuit dans une cellule transformée en salle d'opération provisoire. Trois membres des forces de l'ordre sont également blessés.

Quelque 200 détenus ont déjà été transférés vers d'autres prisons. Un millier sera transféré plus tard. Au total, 2,254 détenus ont été recensés, quatre manquant toujours à l'appel outre les 28 morts.

Au cours de la nuit, un juge de Buffalo a ordonné aux autorités pénitentiaires de laisser un groupe d'avocats ainsi que des médecins et des infirmières pénétrer dans la prison pour prendre soin des détenus blessés et veiller à ce que des représailles ne soient pas exercées. Les autorités pénitentiaires leur ont refusé l'accès à la prison, indiquant qu'ils se présenteraient dans la matinée de mardi devant une cour de Buffalo pour justifier leur attitude.

Les policiers ont collecté dans les bâtiments plus ou moins dévastés et dans la cour des centaines d'armes hétéroclites utilisées par les détenus : balles de baseball, cocktails molotov, couteaux et même des lances et quelques fusils lance-grenades pris aux gardiens au moment du déclenchement de l'émeute. Les détenus avaient creusé des tranchées dans la cour dans l'intention

probablement d'y faire couler de l'huile à chauffage auquel ils auraient mis le feu pour essayer de retarder l'avance des forces de l'ordre. Pour une raison inconnue, le plan n'a pas été mis à exécution.

Les otages
Selon le commissaire aux services pénitentiaires de l'Etat de New York, M. Russell Oswald, deux des otages auraient été exécutés avant l'assaut final. D'autre part, au moins trois des otages libérés ont déclaré qu'ils devaient d'avoir la vie sauve aux détenus chargés de les égorger et qui leur avaient dit de se coucher après leur avoir seulement fait une légère entaille au cou.

Baltimore, Maryland (AFP) — Des incidents ont éclaté mardi matin dans la

prison municipale de Baltimore où 200 à 300 détenus se sont barricadés dans la cafétéria. Une cinquantaine de policiers sont intervenus à coups de grenades lacrymogènes pour les déloger et les obliger à réintégrer leurs cellules. D'autres policiers ont été appelés en renfort.

Selon des informations non encore confirmées, d'autres incidents auraient éclaté au pénitencier de l'Etat de Maryland, également à Baltimore.

Cette agitation est certainement liée à l'écroulement, lundi matin, de la révolte des détenus de la prison d'Attica dont la nouvelle s'est immédiatement répandue dans la plupart des prisons américaines.

(Autre nouvelles en page 11)

Les francophones de Sturgeon Falls n'ont pas gain de cause

North Bay, Ont. (PC) — Près de 150 résidents d'un quartier francophone, ont manifesté leur mécontentement, lors d'une réunion de la commission de Nipissing, lundi soir, à la suite de la décision de la commission, de ne pas reconsidérer l'établissement d'écoles séparées pour les étudiants francophones et anglophones de Sturgeon Falls.

La police de North Bay, qui n'était pas en service, a été appelée sur les lieux et a fermé l'école où se déroulait la réunion, après avoir été avertie par la police de Sturgeon Falls, localité située à 20 milles à l'ouest, qu'un défilé de près de 100 voitures se dirigeait vers North Bay.

Les manifestants portaient des pancartes et chantaient en français, à l'extérieur de l'école, pendant que se déroulait la réunion de la commission, à l'intérieur.

Par un vote de huit voix contre sept, la commission a rejeté la proposition, présentée par le commissaire John Hobbs, de réengager les pourparlers sur le sujet.

Le conflit est né de la demande, formulée par la population francophone, qui est majoritaire, d'établir une école séparée pour les étudiants de langue anglaise, à Sturgeon Falls.

La commission a rejeté, la semaine der-

nière, la suggestion du comité consultatif de la langue française, de faire appel à M. Robert Welch, ministre de l'Éducation, pour obtenir des subventions, en vue de la construction d'une école anglophone séparée. C'est cette décision que M. John Hobbs voulait reconsidérer.

Les manifestants ont marché aux alentours de l'école et se sont dispersés une heure plus tard. M. Hobbs, qui, plus tôt, avait présenté la proposition, était le seul membre de la commission absent de la réunion.

Un auditoire de près de 50 personnes, à assister aux débats et n'a que très peu réagi, lorsque la proposition fut rejetée.

Pendant la journée, près de 400 étudiants et parents ont marché dans les corridors de l'école secondaire de Sturgeon Falls pour appuyer leurs requêtes.

Les manifestants chantaient, sifflaient, agitaient des pancartes et des cloches et ont déclenché une sirène manuelle.

Près de 250 étudiants de langue française de l'école, ont déclenché une grève, mardi dernier, la journée d'ouverture de la session d'automne, pour protester contre la décision de la commission scolaire de Nipissing de ne pas reconsidérer les requêtes.

Sommaire

Campus	7
Classées	18
D'un océan à l'autre	12
Décès	19
Finance et Économie	16
Horoscope	19
La Belle Province	8-9
La Famille	8-9
Le Monde	11
Les Sports	13-14
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	10
Télévision	10

Humour à la une

Commencer à penser, c'est commencer d'être miné...

GOLF
AUBERGE DE LA
Colline

UN MILLE DES 2 PONTS
ROUTE 20 • SORTIE 192
TEL.: 832-2931



Maire Chagnon

Un pressant besoin

Lévis demande au fédéral de maintenir son aide financière pour la rénovation urbaine

Par Rénald Massicotte

Lévis — Le conseil municipal de Lévis a adopté hier soir une résolution demandant au gouvernement fédéral de maintenir sa participation financière pour les

municipalités qui ont déjà procédé à la préparation des études et des concepts de rénovation urbaine.

Le conseil donnait du même coup son appui entier à la résolution adoptée le 2 août dernier par le conseil

municipal de Saint-Jean.

Décision inacceptable

Le texte de résolution stipule que le conseil juge inacceptable la récente décision des autorités fédérales

de retirer l'aide financière prévue pour la rénovation urbaine.

La ville de Lévis estime en outre que la décision du gouvernement lui cause un préjudice. Elle s'était d'ailleurs engagée dans la rénovation urbaine pour répondre à l'offre gouvernementale. Lévis avait été la troisième ville de la Province à adhérer au projet de rénovation urbaine.

"Il est inconcevable, a souligné le maire Vincent F. Chagnon hier soir, qu'un gouvernement laisse entreprendre de tels projets et

contracter de telles obligations par des municipalités pour ensuite leur retirer l'aide financière prévue."

"Nous prions donc l'honorable Robert Andras, ministre chargé du logement, de soulever de nouveau cette question devant le cabinet des ministres."

Investissement de \$175,000

Le conseiller Denis Lemieux qui a proposé l'adoption de la résolution, a fait d'autre part ressortir que la ville avait fait des dépenses de l'ordre de \$175,000, avec la promesse tacite que cela serait intégré au projet de

rénovation urbaine du gouvernement fédéral.

La ville n'avait pas hésité notamment à faire élargir la côte Fréchette, à procéder à plusieurs expropriations.

Mais le ministre Andras devait décliner sa politique, et le projet, par contre, avait été référé à la commission des Affaires municipales à Québec.

Un besoin

Le maire Chagnon est revenu à la charge pour souligner que le projet de rénovation urbaine était indispensable pour la venue de logements à prix modique à Lévis.

"Nous devons, a-t-il dit, éliminer les constructions insolubles."

Des plans

Ce ne sont pas les plans qui manquent, a indiqué par la suite le maire de Lévis. "Nous avons des plans bien colorés en filières et qui dorment..."

Ce sont les conseillers Denis Lemieux et Louis-Philippe Lainé qui ont respectivement proposé et secondé l'adoption de la résolution.

Une copie a été émise à la ville de Saint-Jean, en gage de solidarité.

"La philosophie de la nouvelle loi n'est pas de protéger la compagnie, mais bien de protéger l'emploi chez nous"

Lévis (R.M.) — L'aide financière envisagée par le gouvernement fédéral pour faire face à la surtaxe de dix pour cent de Nixon ne constitue pas une protection de l'industrie, mais bien une protection de l'emploi chez nous.

C'est ce qu'a assuré hier le député de Lévis aux Communes, Me Raynald Guay, au

cours d'une brève émission radiophonique au poste CFLS, ajoutant que cette surtaxe de dix pour cent occasionnait une situation très grave, voire dangereuse sur le plan économique.

"La philosophie de cette aide financière que nous voulons apporter, a-t-il dit, consiste non seulement à empêcher

une hausse du taux de chômage, mais si possible à faire baisser ce pourcentage des chômeurs."

"Ce qui retient donc l'attention du gouvernement dans l'application des nouvelles mesures, ce n'est pas la production ou les profits d'une compagnie, mais la perte d'emplois

— Raynald Guay

que peut occasionner la taxe de dix pour cent."

Cette solution, a indiqué Me Guay, est peut-être temporaire, mais on la veut permanente.

Le chômage

Dans la région de Lévis, a poursuivi le député du comté, on s'aperçoit peut-être moins des effets de la surtaxe. "Mais dans certains endroits, en Ontario par exemple, le taux de chômage a atteint entre 22 et 24 pour cent des travailleurs".

"Je ne dis pas que ce soit la meilleure solution. Mais les mesures envisagées constituent tout au moins une solution aux problèmes actuels."

Marché commun

Le député de Lévis aux Communes s'est dit d'avis qu'il ne fallait pas écarter la possibilité de former un marché commun nord-américain afin d'assurer une plus grande stabilité économique au Canada. Ce marché commun pourrait même englober le Mexique et certains pays sud-américains.

"Trop souvent, a-t-il dit, on veut isoler le Québec. On fait une clôture autour de la province. Aujourd'hui, nous avons la preuve qu'on ne peut vivre isolé."

La critique

Me Raynald Guay a, par ailleurs, fait une mise en garde contre la critique facile de certain parti de l'opposition. "Nous avons un parti de l'opposition qui calcule très rapidement, voire trop facilement", a-t-il signalé.

Les Américains

"Il n'y a pas de secret pour personne. Tout le monde sait que plus de cinquante pour cent de notre économie est dominée par des capitaux américains. Mais ce sont ces gens-là qui ont peut-être fait le plus de pression auprès du gouvernement. Ils sont sans doute les plus choqués de la surtaxe de dix pour cent du président Nixon."

L'échangeur Bourget à Lauzon: un projet qui deviendra bientôt réalité

LAUZON (R.M.) — L'échangeur Bourget reliant la route 20 à la ville de Lauzon pourrait être réalisé bientôt. Le président de la Chambre de Commerce de l'endroit, M. Jean Verdy, a en effet su de bonne source que les plans de l'échangeur étaient maintenant complétés. Les demandes de soumissions pour le projet seraient faites d'ici très peu de temps.

On sait qu'il existe déjà un viaduc à la hauteur de Lauzon, mais qu'aucune voie d'accès n'existe en direction du centre-ville.

Des soumissions pour un gymnase à Lauzon

Lauzon (R.M.) — La Commission scolaire locale de Lauzon est dans l'attente des soumissions pour la construction d'un gymnase qui répondra aux besoins de la clientèle étudiante.

L'ouverture de ces soumissions publiques attendues sera faite à la dernière séance du mois, soit le 30 septembre.

A St-Jean-Vianney Le déménagement se poursuit

Arvida, Qué. (PC) — Le déménagement des 40 maisons qui se trouvent encore à Saint-Jean-Vianney a débuté en fin de semaine.

Deux maisons ont été apportées à Arvida sur des camions-remorques géants pour débiter le transport qui avait été retardé à cause des pluies des dernières semaines.

Le déménagement complet doit être terminé avant la fin de l'année.

Le terrain a été réaménagé dans les environs du village qu'un glissement de terrain a dévasté le 4 mai dernier, et les ingénieurs estiment qu'avant longtemps une nouvelle population pourra s'y établir.

Arvida est situé à 15 milles environ de Saint-Jean-Vianney, à 115 milles au nord-est de Québec.

Policier dans un état critique

Montréal (PC) — Un policier repose dans un état grave à l'hôpital à la suite d'une fusillade contre deux bandits qui ont volé le dépôt que les employés d'un magasin de vêtements allaient faire à la banque.

Le sergent-détective André Berthiaume a subi une intervention chirurgicale visant à extraire une balle de revolver de son ventre.

M. Berthiaume se trouvait dans les environs lorsqu'il a entendu des cris et qu'il a aperçu deux fuyards. Avec son compagnon, il les a pris en chasse, mais les voleurs ont tiré, blessant le sergent Berthiaume, puis se sont enfuis à bord d'une auto-taxi.

Trois suspects ont été arrêtés par la police pour être interrogés.

Cette nouvelle voie desservira de plus le futur hôpital de ville, de même que l'hôpital.

M. Verdy a attribué à l'effort collectif des représentants de la ville l'obten-

tion de l'échangeur. Il a notamment souligné le travail du député Raynald Guay, lequel a donné son appui au projet.

Recrutement

Dans un autre ordre d'idées,

M. Verdy a révélé que la campagne de recrutement de la Chambre de commerce locale allait fort bien.

On y compte déjà plus de 50 membres, et la campagne continue.

Lévis refuse d'accorder le contrat

LEVIS (R.M.) — Il est des périodes où il en coûte de faire exécuter des travaux d'importance et le conseil municipal de Lévis en sait quelque chose. Il a en effet refusé un contrat pour des travaux d'égoût qui doublait les prévisions faites par les ingénieurs de la ville.

Il s'agissait du contrat

relatif à l'émission d'égoût sur la côte Fréchette. Le plus bas soumissionnaire, une firme montréalaise, exigeait \$247,300 pour l'exécution des travaux, ce qui devait être jugé beaucoup trop cher.

La plupart des firmes spécialisées de la région sem-

blent effectivement avoir plus de travail qu'il n'en faut pour l'automne.

Aussi le conseil a-t-il jugé opportun de remettre le projet au printemps, afin de le concrétiser à prix raisonnable.

D'autres demandes de soumissions seront alors faites.

Mot caché

No 535 — 6 lettres cachées la musique

Solution du No 534 — Dermatosé

La procédure

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur.

A	clairon	dolce	*guitare	marteau	piano	timbre
accordéon	claque	duo	harpe	mélodie	pipeau	ton
alto	clarinette	E	J	mélodie	piston	toucher
anche	clavier	épinette	jeu	mélodie	rebec	trio
B	clafout	étoupe	Joué	mixte	repose	trompe
baguette	C	F	L	motet	ronde	trompette
basse	cithare	faux	lied	N	S	trou
basson	coda	fibre	luth	noir	sifflet	tuyau
batterie	cor	flûte	lyre	O	sistre	valeur
bec	corps	flûteau	M	orgue	sixte	vielle
bémol	cri	G	maillote	P	son	violin
brio	cri	galoubet	mandoline	pavillon	sonate	
buccin	D	gong	manivelle	pedale		
C	diaule	grave	manivelle			
caisse	dièse	grelot	marque			

Solution du mot-caché No 534 : DERMATOSE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	B	J	U	A	E	N	O	R	I	A	L	C	E	B	A	S	S	O	N	M
2	A	O	A	R	E	T	X	I	S	U	A	E	P	I	P	E	D	U	T	E
3	T	U	E	E	J	D	A	A	P	E	T	T	E	P	M	O	R	T	M	L
4	T	E	T	E	M	R	O	N	R	P	E	T	P	E	A	E	C	R	I	O
5	E	T	U	L	F	O	U	L	O	H	M	E	A	L	D	F	A	U	X	D
6	O	T	L	T	C	M	N	E	C	S	A	U	V	I	O	N	A	L	T	I
7	R	E	F	R	L	G	A	O	L	E	N	Q	I	E	C	E	O	D	E	E
8	G	U	L	I	A	U	L	N	R	A	I	A	L	D	C	M	I	R	M	E
9	U	G	T	O	R	L	O	T	D	T	V	L	L	R	E	E	D	U	O	E
10	E	A	U	O	I	O	I	R	B	O	E	C	O	B	S	O	L	O	T	T
11	B	B	Y	A	N	V	C	O	T	I	L	M	N	E	S	O	N	T	E	E
12	U	A	M	U	E	I	M	M	V	A	L	I	G	R	A	V	E	O	T	B
13	C	C	P	R	T	T	A	P	V	F	E	R	N	D	B	N	T	U	M	U
14	C	C	I	H	T	C	R	E	C	E	L	L	E	E	I	E	H	C	E	O
15	I	O	A	F	E	P	C	A	E	L	A	D	E	P	L	A	T	H	L	L
16	N	R	N	T	I	I	H	A	M	C	A	R	E	F	O	I	U	E	O	A
17	E	D	O	S	N	F	E	A	I	E	T	V	F	T	M	S	L	L	P	G
18	R	E	T	O	L	E	R	G	R	S	R	I	I	B	O	T	L	A	E	O
19	N	O	L	O	I	V	V	E	I	P	S	Y	R	E	A	N	C	H	E	N
20	N	N	C	E	B	E	R	S	O	L	E	E	L	E	R	A	T	I	U	G

REALISEZ VOTRE REVE... DEVEZ PROPRIETAIRE

A LA PLACE DE LA PROMENADE

BOUL. L'ORMIERE, NEUFCHATEL - FACE A L'HOTEL DE VILLE

INTERET A PARTIR

7 7/8%

GRACE A UN PROGRAMME SPECIAL DU GOUVERNEMENT FEDERAL

A PARTIR DE 96.49

CAP. TAXES. INT.

PAIEMENT PAR MOIS ETABLI SELON VOTRE SALAIRE

OUVERT de 2 hres p.m. à 9 hres p.m.

TEL. : 842-7862 - 651-7660

CONSTRUCTION INC

Plus de jeux, plus de sports au prochain Carnaval de Québec

par Benoît Aubry
Le Carnaval de Québec, qui se déroulera cette année du 2 au 13 février, comportera plusieurs éléments nouveaux. Le domaine sportif sera entre autres amélioré grâce à une entente intervenue entre le Conseil des Loisirs et la direction du Carnaval. Des pourparlers se sont également entrepris entre le Haut-Commissariat des sports pour présenter un spectacle athlétique de grande classe, subventionné par le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, des activités continues se dérouleront aux quatre endroits principaux, à-t-on appris ce midi lors d'une conférence de presse tenue au quartier général de la direction du Carnaval. Ces activités se dérouleront au Palais de glace, qui sera situé dans la rue, au Carré D'Youville; sur la rue Sainte-Thérèse; à la Place Manège militaire où il y aura des jeux de toutes sortes; et au Parc Montmorency.

Par ailleurs, l'arrivée du célèbre bonhomme aura lieu samedi le 15 janvier, tandis que les petits couronnements, toujours populaires, s'effectueront à compter du lendemain. La vente des bougies est prévue pour le 29 janvier.

Inauguration
C'est le 1er février qu'on inaugurerait la rue du Carnaval. Le programme préliminaire des activités prévoit l'ouverture du Carnaval lui-même le lendemain, avec le couronnement de la reine, l'inauguration des places carnavalesques et d'autres activités.

D'autre part, le tournoi international de hockey pee-wee devrait débuter vendredi le 4, soit le lendemain du grand bingo. La journée de vendredi marquera également la tenue des bals de la reine et des citoyens.

L'après-midi des jeunes enfants, la course de moto-neige, le souper carnavalesque et le défilé auront lieu le lendemain, alors que le grand Esso des places carnavalesques sera remis dimanche, le 6.

Une Journée des étudiants, où ces derniers pourront réaliser les activités qu'ils désirent à été

réserve pour le 8 février, tandis que le lendemain sera consacré aux handicapés. Jeudi, le public sera invité au cocktail du président, tandis que la Soirée des étoiles se déroulera le lendemain.

La capitivante course de canots, qui aura lieu dimanche, soit le lendemain de la course de motos, subira plusieurs modifications importantes, selon le président du Carnaval. Ce changement permettrait à la foule de mieux voir le déroulement de la compétition.

Les dirigeants du Carnaval semblent vouloir mettre l'accent cette année sur la participation populaire encore davantage.

Le dépotoir de St-Romuald ne devrait pas servir de terrain de jeu

Saint-Romuald (R.M.) — La municipalité de Saint-Romuald prendra des mesures spéciales pour enfouir plus rapidement les ordures ménagères dans le sol, tout cela parce que des enfants s'amusaient à mettre le feu quotidiennement dans le dépotoir.

C'est ce qu'a annoncé hier le maire de Saint-Romuald, M. Marc-A. Bisson, interrogé sur cet incident qui se produisait depuis le début du mois de septembre.

M. Bisson a signalé que l'intention de la ville était loin de faire brûler les ordures ménagères, mais de simplement les enfouir dans le sol, comme approuvé à certains endroits par le gouvernement... voire recommandé.

Ainsi donc, la municipalité n'aura pas recours à d'anciennes méthodes comme les apparences semblaient le démontrer.

Afin de mettre un terme aux fantaisies des enfants qui

mettent continuellement le feu au dépotoir situé sur la route de Saint-Jean-Chrysostome, un employé de la ville se rendra sur les lieux tous les soirs pour enfouir immédiatement toutes les ordures.

"Nous avons un endroit privilégié pour enfouir des ordures ménagères pendant des siècles, a indiqué M. Bisson. La méthode que nous employons est en outre la moins dispendieuse qui soit."

Le coût

Pour bénéficier de l'incinérateur de Saint-David, la ville de Saint-Romuald donnait \$1.25 per capita... soit entre 9 et 10 mille dollars.

Ce coût serait réduit de beaucoup plus que la moitié avec l'enfouissement des ordures ménagères sous le sol.

C'est donc dire que Saint-Romuald ne pouvait que souhaiter la fermeture de l'incinérateur de Saint-David.

Le Conseil central de Québec de la Csn demande le contrôle réel des caisses de retraite

Par Pierre Bellemare
Québec (PC) — Le Conseil central de Québec a reproché, lundi, au président de la Csn, M. Marcel Pepin, de ne pas avoir été assez explicite dans le document qu'il a rendu public, la semaine dernière, et par lequel il a lancé le slogan "Ne comptons que sur nous-mêmes".

"La Csn devra donner une signification complète à ce slogan, en proposant tout un train de mesures visant à réformer la loi et l'administration de la caisse de dépôts, à proposer une législation assurant aux travailleurs le contrôle réel des caisses de retraite et instituant la caisse de dépôts seule fiduciaire de tous ces fonds", a notamment déclaré le président de la centrale de Québec, M. Roland Tapin.

Il lui est de plus apparu pa-

radoxal que le manifeste de M. Pepin n'ait débouché sur aucune proposition précise, "alors qu'une étude ayant coûté \$15,000 à la centrale a démontré l'importance des sommes versées dans les caisses de retraite".

C'est alors que M. Tapin a ajouté que le conseil central de Québec entend prendre toutes les dispositions nécessaires pour jouer un rôle encore plus actif dans les affaires économiques, sociales et politiques de la Csn.

CARACTÈRE
Le président du conseil central de Québec a poursuivi en disant qu'il exigera une plus grande rigueur dans la définition des orientations fondamentales de la Csn et des politiques devant les concrétiser dans les faits.

"Le caractère archaïque de certaines orientations

de la centrale est de nature à justifier n'importe quelle activité de n'importe quel groupe", a-t-il renchérit, en précisant que le travailleur de la base est plutôt confus et qu'il y perd son latin.

Se voyant un laboratoire d'idées nouvelles la centrale de Québec a manifesté également son intention d'amener la Csn à explorer certaines avenues "qui ont été négligées", notamment au niveau de la planification économique, des politiques d'entreprises publiques et de la reprise du contrôle des caisses de retraite.

Enfin, la dernière préoccupation d'importance de la centrale québécoise est l'utilisation de ces caisses de retraite pour fins économiques au Québec, selon le vœu exprimé lors du dernier congrès du conseil central.

Pour imaginer ses propos concernant la situation économique à travers le monde, M. Tapin a conclu ainsi: "Lorsque le gouvernement américain tousse, tout le monde a la fièvre".

Le conseil... en bref

Beauport

Le Conseil de la Ville de Beauport a adopté hier une résolution pour le prolongement de la rue du Temple sur une distance d'environ 600 pieds. En effet, à l'approche de l'hiver, la ville en a décidé ainsi pour pouvoir fournir les services nécessaires à six nouveaux contribuables.

Pour plus de rapidité, le Conseil fera appel à la Commission des Affaires municipales afin de pouvoir se servir du fond de roulement, ce qui aura pour effet d'avancer de quelques mois le début des travaux. De fait, le recours à un ingénieur-conseil pour une estimation forcera le Conseil à aller sur le marché des emprunts. Avec cette procédure, les travaux ne pourraient débuter que dans plusieurs mois et les nouveaux contribuables seraient sans services pendant presque tout l'hiver.

Le Conseil de la Ville de Beauport a sur l'avis du conseiller, André Proulx, a décidé hier soir de donner suite au projet d'intégration des forces policières de la Côte de Beaupré en proposant la nomination de deux conseillers qui feront partie d'un comité intramunicipal.

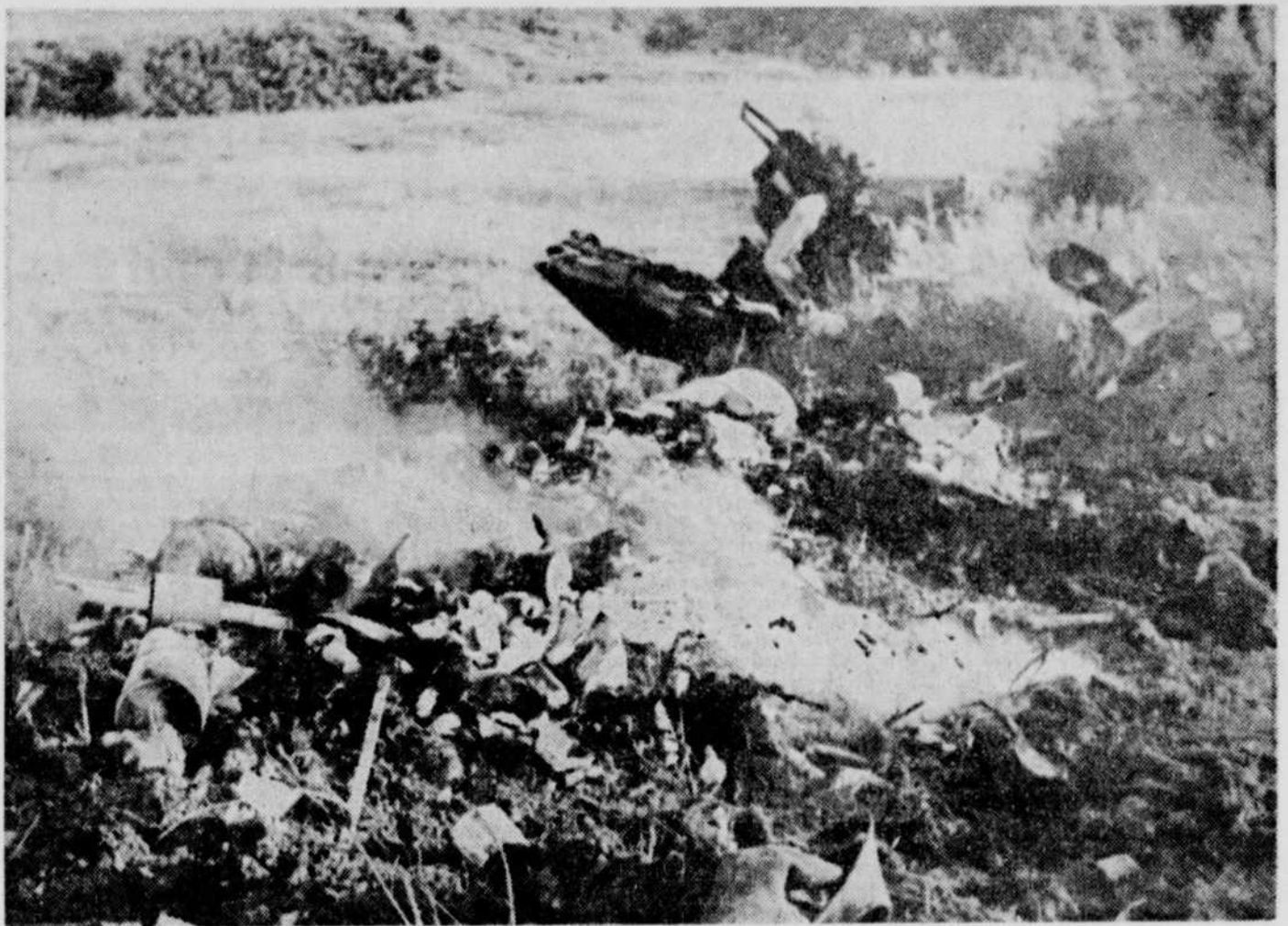
On se souvient que la semaine dernière une quarantaine de conseillers et d'observateurs s'étaient réunis à Courville pour étudier cette question. On en était arrivé à la conclusion que cette intégration amènerait une économie de matériel et de personnel, en plus de fournir des services de patrouilles à des secteurs qui en sont actuellement privés certains jours de la semaine.

Charlesbourg

Un amendement a été apporté au règlement de construction de 13 logements qui seront situés entre la 45e et la 48e Rue à Charlesbourg. Cet amendement vise le stationnement qui sera aménagé pour ces logements. On y aura accès que par les entrées sises de chaque côté du dit stationnement au lieu de pouvoir y entrer directement.

Par ailleurs, on s'est élevé contre l'imprudence des automobilistes qui circulent aux heures d'entrées et de sortie de l'école des enfants. On devra désormais être plus sévère, et envers les conducteurs et envers les brigadiers scolaires avant qu'un accident se produise.

Pour le plan des loisirs, on a adopté une résolution pour le financement par le fonds de roulement de l'agrandissement de la bibliothèque au chalet des loisirs Ste-Marie Goretti. Les travaux devraient commencer aujourd'hui de manière à être terminés pour la fin de semaine.



Les ordures ménagères devront être enfouies dans le sol chaque soir par un employé de la ville de Saint-Romuald. Tout cela parce que de mauvais plaisants s'amusaient à mettre le feu quotidiennement dans le dépotoir.

Maintenant que l'été est fini Les adeptes du yachting à nouveau admis sur le lac St-Charles

par Benoît Aubry

Lac St-Charles — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a suspendu hier soir jusqu'au 31 décembre l'interdiction d'employer des canots-automobiles sur le lac St-Charles. Le premier magistrat de la Ville Capitale a levé l'interdiction après que le conseil municipal de l'endroit, par la voix de son maire, M. Léopold E. Beaulieu, eût donné l'assurance que son conseil adopterait des règlements plus sévères dans le but de diminuer le niveau de pollution sur le lac. Il semble que l'aménagement de fosses septiques, notamment, deviendra obligatoire à chaque résidence d'été, les excréments envoyés dans le lac étant une des causes principales de la pollution.

Cette décision du maire Lamontagne, qui eut pour effet de faire bondir de joie les centaines d'estivants réunis lundi soir à la salle de l'O.T.J. du Lac St-Charles, semble en

fait n'être que la suite logique du rapport publié le 26 août dernier par le comité anti-pollution de Québec. Le comité recommandait au comité exécutif "de maintenir l'interdiction d'utilisation de moteurs opérant à l'aide d'hydrocarbures sur le lac St-Charles, tant et aussi longtemps que la municipalité du Lac Saint-Charles n'aura pas pris les mesures préconisées et requises pour que la pollution du lac Saint-Charles soit abaissée et maintenue au niveau recommandé dans le rapport soumis le 20 janvier 1971".

Le maire du Lac Saint-Charles, qui donne l'assurance que des règlements sévères soient adoptés avant le 31 décembre pour réduire la pollution, le maire Lamontagne n'a pas hésité à lever l'interdiction, avertissant toutefois que si la situation était demeurée inchangée à la date prescrite, les estivants pourraient fort bien se voir priver de nouveau de l'emploi des canots-moteurs l'an prochain.

La situation était inchangée

Le président du comité anti-pollution de Québec, M. Jean-Paul Bourret, a révélé que malgré les conseils qui avaient été donnés au conseil municipal du Lac Saint-Charles, pour combattre la pollution, la situation était demeurée inchangée. Ce fut, dit-il, la raison pour laquelle on avait dû interdire l'usage des canots-moteurs sur le lac afin de polluer l'eau le moins possible. Le maire Beaulieu a toutefois rétorqué qu'on lui avait signifié à Québec à ce moment que la priorité était accordée au lac Clément dans la lutte contre la pollution. Il a par ailleurs mentionné que la décharge du lac Delage dans le lac Saint-Charles était loin d'être étrangère à la mauvaise eau du lac de sa municipalité.

L'eau de la ville

L'ingénieur a d'autre part révélé que la ville de Québec consommait quotidiennement 48 millions de gallons d'eau provenant du lac Saint-Charles, et

qu'on se devait de préserver la limpidité du liquide si on ne voulait pas abreuver les Québécois d'eau savonnée ou imbibée d'huile, car a-t-il dit, malgré l'excellente usine de filtration de la ville de Québec, il y a des éléments polluants qui demeurent extrêmement difficiles à purifier. Il appert toutefois que l'aménagement de fosses septiques au lac réduira considérablement et principalement le degré de pollution, le carburant brûlé des canots-moteurs ne favorisant que peu la saleté de l'eau.

Le maire Lamontagne a finalement conclu qu'en interdisant l'usage des canots-moteurs, il ne désirait naturellement que protéger la population québécoise. Les mesures sévères qui devraient être adoptées sous peu par le conseil du Lac Saint-Charles devraient résoudre plusieurs problèmes. Il semble qu'il ne soit pas impossible que les estivants du lac puissent s'y baigner dès l'an prochain si, naturellement, le degré de pollution a baissé de beaucoup.

Face à la cour

Par Lionel Gallichan

Le rôle des Sessions de la Paix est surchargé

Avec la centaine de procès qui se sont ajoutés aujourd'hui à l'excès de l'appel des causes pour le prochain terme des Assises criminelles, le rôle de la Cour des Sessions de la Paix est rempli pour jusqu'au début de 1972. Le maître des rôles de cette Cour, M. Gaston Dorion, en était rendu au 24 novembre avec la fixation de procès déjà inscrits, et voilà qu'il vient s'en ajouter une centaine aujourd'hui.

Il est à se demander comment les juges des Sessions vont trouver le temps de délibérer avant de rendre jugement, alors qu'ils seront occupés tous les jours dans les cinq divisions, à entendre des témoins tant de la part de la Couronne que de celle de la défense. Fort heureusement, le juge en chef Albert Dumontier dispose d'une équipe de savants magistrats. Il ne reste plus qu'à souhaiter que leur santé leur permette de résister à cette lourde tâche.

Il en est de même du personnel du Greffe, les greffiers et les sténographes judiciaires qui auront tout une besogne à abriter. Souhaitons qu'ils soient rétribués en conséquence.

Rappelons que récemment, ils ont reçu une augmentation de salaire de 19 cents par quinzaine, ce qui représente \$0.092 cent par semaine.

Faits inusités.

Une femme s'est fait pincer au moment où elle conduisait son automobile après avoir absorbé une trop forte quantité d'alcool. La police l'a fait souffler dans la petite "patente" qu'est l'ivresse-test, et la lecture de l'instrument justifiait l'accusation.

C'est en pleurant comme une Madeleine qu'elle a plaidé coupable, hier, devant le juge Paul Roy. L'offense avait été commise à Cap-Santé. Elle a été condamnée à \$50 d'amende avec

interdiction de conduire pendant un mois.

Elle aime son Robert jusqu'à mourir pour lui.

Une autre femme s'est présentée hier devant le tribunal pour répondre à une accusation de tentative de suicide.

Étant aux prises avec une peine d'amour, la jeune fille marchait résolument vers le chenal lorsque les policiers de Beauport l'ont arrachée à l'onde. C'était le 8 septembre. Depuis ce temps, elle a subi un examen psychiatrique et elle a été déclarée apte à subir son procès. Le juge l'a fait bénéficier d'un sursis de sentence pour une période de deux ans, avec probation par des dames du service de probation du ministère de la Justice et du Service social.

La matronne l'accompagne alors à l'extérieur de la salle d'audience, mais elle éclate en sanglots. Les agents de la paix lui expliquent alors qu'elle était libre, mais elle était en proie à une véritable crise d'hystérie. C'est à sa demande qu'on la ramena alors devant le juge Paul Roy. La voix entrecoupée de sanglots, elle dit au juge qu'elle voulait revoir son Robert ou bien aller en prison. Cependant, la décision du juge était rendue: elle était libre. La matronne a pris soin d'elle en attendant de la confier aux employées du Centre d'accueil.

Auparavant, l'avocat de la couronne, Me John d'Arcy Asselin, avait déclaré au tribunal que la jeune femme n'avait aucune parenté ni logis à Québec ou ailleurs.

Le juge refuse un plaidoyer de culpabilité

Il s'agit d'un incendiaire qui avait plaidé coupable d'avoir mis le feu dans un hangar de la rue Dalhousie, le 7 septembre. Le pauvre guez, qui n'avait pas du tout l'apparence d'un docteur en philosophie, a expliqué au tribunal qu'il n'avait jamais eu

l'intention de mettre le feu puisqu'il était saoul à ce moment-là. Devant ce cas pénible et les explications fournies par le clochard, le juge refusa le plaidoyer et il fixa le procès au 20 septembre.

Parade d'écrasés devant la Cour

Le premier du groupe est un jeune homme d'Orsainville qui a écopé d'une sentence d'une journée de prison avec ordonnance de rembourser \$40 de dommages causés à une automobile et voies de fait contre son conducteur. Irrité de s'être fait dépasser sur la route, le jeune homme dépassa de nouveau l'autre voiture et la força à s'immobiliser. Après avoir donné une volée de coups de pieds dans la portière, celle-ci s'ouvrit, et l'autre automobiliste reçut un coup de poing en plein visage.

Le second est un ferblantier de 30 ans qui, lui aussi, s'est vu imposer une sentence d'un jour de prison à une amende de \$250 pour avoir causé des dommages de \$1,000 au Centre de la Main-d'Oeuvre du Québec lors de la grève de la construction. En compagnie d'autres ouvriers, il s'était rendu à cet endroit pour obtenir une carte de compétence. Devant le refus du fonctionnaire du Centre, il entreprit de saccager tout l'ameublement et de briser des fenêtres.

Enfin, le dernier du groupe est un jeune chômeur de Breakville, qui avait proféré des menaces à l'endroit d'une jeune fille dans une hôtellerie de cette municipalité. Le jeune homme a plaidé non coupable. Il a repris sa liberté après avoir souscrit un cautionnement personnel de \$250. Son procès a été fixé au 9 novembre. De plus, le tribunal lui a ordonné de ne plus remettre les pieds dans cet hôtel pour importuner ou menacer la jeune fille.

Un jeune père de famille a été brillamment défendu hier par son avocat, Me Narcisse Proulx, de Québec.

En effet, l'accusé, qui purge déjà une sentence de 6 mois pour une autre offense, a été condamné à 5 mois et demi de prison pour une fraude de \$1,600 aux dépens d'une firme de Québec.

Cette sentence sera purgée concurrentement avec la première. Notons que le détenu a déjà passé presque un mois en prison. Me Proulx a déclaré au tribunal que son client reprendra son emploi dès sa libération, car son patron a confiance en lui.

Faits divers

Tentative de meurtre rue Sapinière-Dorion

Une rafale de mitrailleuse a été dirigée contre une résidence de la rue Sapinière Dorion à minuit et 25 ce matin.

La police a relevé les traces de neuf projectiles dans le logement.

Acte de terrorisme suivi d'un incendie à Québec

Une explosion a été provoquée délibérément dans le réservoir à essence d'une automobile stationnée sur le terrain de stationnement Tilden, rue McWilliam.

L'engin dévastateur comprenait un détonateur relié à des fils électriques et à une batterie que le criminel a déclenché à distance avant de prendre la fuite.

L'explosion du réservoir a entraîné un incendie qui a d'abord détruit l'automobile en question et endommagé quatre voitures qui se trouvaient sur le terrain de stationnement.

Les pompiers de la caserne No 1 ont été appelés à 1h.13 ce matin, et ils ont lutté contre l'incendie pendant une demi-heure. La voiture détruite était la propriété de M. Léopold Houde, propriétaire d'un restaurant du voisinage et domicilié au 185, rue de l'Armée, et la voiture voisine, également

reliée à des fils électriques est la propriété de M. Richard Devarennes du 5040, boul. du Jardin à Orsainville. Les enquêteurs croient qu'il peut s'agir d'une vengeance.

Voleurs toujours actifs à Québec

La police de Québec nous signale encore ce matin des effractions dans quelques établissements de la capitale, notamment chez James Hazel & Sons Inc., 333 rue Monseigneur Gauvreau à la Quincaillerie Dorval, 298 rue d'Aiguillon, à la Pharmacie Simard, 248 rue Saint-Jean, au Club de croquet de Québec, 909 rue Sainte-Thérèse, de même que dans des résidences des rues Boisseau, Christophe-Colomb et Des Chênes-ouest.

Conflit à La Presse: le droit du public à l'information est compromis

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, dans un communiqué publié à la suite d'une réunion de son bureau exécutif, tient à signaler au public québécois que son droit à l'information est compromis par le grave conflit qui sévit au quotidien La Presse de Montréal et demande en même temps aux organismes qui limitent, en guise de moyen de pression, l'accès aux sources d'information pour les journalistes de La Presse de réviser leur stratégie et de casser cette pratique.

La Fpjq rappelle à ce propos que la liberté de presse de même que le droit du public à l'information sont le fruit, d'une part, du libre accès des journalistes aux sources d'information et, d'autre part, de la qualité au niveau du produit fini.

L'examen attentif de La Presse au cours des récentes semaines et le communiqué publié par le Syndicat général des communications, section La Presse, démontrent d'une part que le quotidien La Presse ne peut prétendre, dans les circonstances actuelles, fournir au public une information complète et de qualité.

Le conflit de La Presse est une leçon on ne peut plus actuelle sur la fragilité de cette dernière périsseuse que l'information de qualité. La Fpjq constate une fois de plus que c'est la qualité de l'information qui souffre dès qu'une entreprise de presse se plie uniquement à d'étroites préoccupations financières. Déjà, dans les mémoires à la commission de l'Assemblée nationale sur la liberté de presse et à la commission sénatoriale Davy sur les moyens de communication, par de gros intérêts financiers tout puissants et l'incompatibilité souvent évidente entre le caractère public du droit à l'information et l'étroitesse des intérêts purement financiers des holdings, des conglomerats ou des coalitions d'intérêts. La toute puissance des propriétaires d'entreprises de presse de-

vient, dans de telles circonstances, une menace directe au droit du public à l'information.

Le conflit de La Presse met également en lumière une inéquité fondamentale de notre droit du travail qui établit, en même temps, une équivalence entre la grève et le lock-out. La force économique de l'un et de l'autre est manifestement inégale car en se mettant en grève le travailleur cesse toute

activité économique et perd son revenu tandis qu'une entreprise peut procéder à des lock-out contre certains de ses syndiqués tout en pouvant continuer à produire et à encaisser des revenus.

D'autre part, en dépit des moyens déplorables choisis par la direction de La Presse pour lutter contre ses employés, la Fpjq demande néanmoins aux organismes, parti-

politique, syndicat ou corps intermédiaire, qui ont commencé à pratiquer une politique de boycottage des sources d'information afin de ne pas se livrer eux aussi au jeu traditionnel du pouvoir politique et économique de raréfier au maximum les sources d'information.

A la lumière du droit du public à une information honnête, complète et de qualité, il n'appartient pas à un parti

politique, à un syndicat ou à un corps intermédiaire de limiter l'accessibilité à leurs renseignements ou de décider quels journalistes seront admis à leurs conférences de presse.

La Fpjq est d'avis que c'est au public québécois lui-même de juger de la quantité et de la qualité de l'information actuellement fournie par le quotidien La Presse et d'en tirer les conséquences.

L'urgence des emplois passe avant la pollution

Québec (PC) — "Le problème de l'environnement est urgent mais je ne crois pas que l'urgence soit telle que nous devons détruire nos industries, détruire nos emplois; pour promouvoir protéger notre environnement pour l'avenir", a déclaré le Dr Victor Goldbloom, ministre responsable de l'environnement.

Le ministre, qui s'adressait samedi aux participants au congrès des Hebdo du Canada, à Québec, a préféré répondre aux questions de ses auditeurs plutôt que de prononcer un discours et c'est ainsi qu'il a été amené à expliquer les raisons de l'octroi de subventions gouvernementales à l'industrie des pâtes et papier afin de lui per-

mettre de satisfaire aux nouvelles normes antipollution.

Cette aide aux industries des pâtes et papier prévoit que toutes les compagnies dans ce secteur au Québec pourront reporter à une date ultérieure les royalties qu'elles doivent verser annuellement au gouvernement en droit de coupe.

De plus, les entreprises qui voudront en bénéficier pourront déduire des droits de coupe à payer ultérieurement jusqu'à concurrence de 60 pour cent du montant qu'elles auront investi dans la lutte contre la pollution.

Pas aux autres

Selon M. Goldbloom, cette aide s'explique par les difficultés financières que traverse cette industrie "vitale" pour le Québec en raison de la conjoncture économique nouvelle créée par la surtaxe de 10 pour cent aux importations imposée par le gouvernement américain.

Pour le moment, a-t-il ajouté, il n'est pas question d'aide semblable à d'autres secteurs de l'industrie québécoise.

Par ailleurs, le ministre a annoncé qu'il inscra à l'automne, au feuillet de l'Assemblée nationale, un projet de loi cadre de protection de l'environnement qui englobera le projet déjà inscrit touchant la pollution de l'air et tous les autres domaines de l'environnement, par suite d'une récente décision du conseil des ministres.

René Lévesque n'a rien compris au Bloc québécois

— Bertrand

Québec (PC) — L'un des protagonistes du Bloc québécois, Me Guy Bertrand, de Québec, s'est déclaré déçu lundi, de la décision du Parti québécois de n'appuyer aucun "bloc" ou autre mouvement aux prochaines élections fédérales et de rejeter toute alliance.



Me Guy Bertrand

Me Bertrand a soutenu, au cours d'une interview téléphonique, que M. René Lévesque, qui parlait à titre de chef du PQ, n'avait rien compris au Bloc québécois qui n'est pas indépendantiste, mais qui n'entend d'aucune façon interférer dans le travail des séparatistes.

Selon le criminaliste québécois, le bloc en voie de forma-

tion pourrait éventuellement être l'ambassadeur des aspirations d'un Québec autonome ou indépendant à Ottawa.

Dans un manifeste rendu public il y a quelques jours, Me Bertrand expliquait que le Bloc québécois serait l'outil rêvé pour compléter le travail du PQ. Le bloc comptait sur la coopération du PQ, ce que M. Lévesque a refusé en fin de semaine, à Chicoutimi.

"Il va certainement falloir que les membres du Bloc se réunissent incessamment pour discuter de la situation", a dit Me Bertrand qui n'a cependant pas avancé de date pour la prochaine réunion.

Des parents manifestent contre la fosse septique de l'école

Montréal (PC) — Une trentaine de parents ont manifesté pendant plus de deux heures, lundi, devant l'école Saint-Roch à Saint-Louis de Terrebonne, en banlieue de Montréal, pour protester contre les conditions d'hygiène dans cette école.

Selon eux, la santé des enfants serait mise en danger parce que l'eau potable est contaminée par le débordement de la fosse septique de l'école.

En effet, le puits de l'école a été déclaré insalubre par le service de santé de cette ville en novembre 1970. Les enfants

ont dû s'abstenir, depuis la rentrée, à l'eau qu'amène un camion chaque matin et qui est entreposée dans des contenants ouverts. L'école n'a pas non plus de toilettes.

La Commission scolaire de Bois-des-Filiers a fait des appels d'offres pour la construction d'une nouvelle fosse septi-

que et pour un nouveau puits, mais elle n'a pas encore fixé la date du début des travaux. Le ministre de l'Éducation a annoncé, la semaine dernière, que, si la commission scolaire ne remédait pas immédiatement à la situation, le gouvernement ordonnerait le début des travaux.

Les relents de la crise d'octobre

Rejet du subpoena adressé à Sharp

Montréal (PC) — Le juge Guy Mathieu a rejeté, lundi, la demande de formation d'une commission rogatoire pour aller entendre des témoignages à Cuba, faite par Me Robert Lemieux, et a annulé le subpoena adressé au ministre fédéral des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Me Lemieux représente Claude Morency, André Roy et François Lanctôt qui sont, entre autres, accusés d'avoir conspiré pour enlever le consul américain à Montréal.

Les trois accusés subissent leur procès séparément, et Me Lemieux insiste que les témoignages des exilés québécois à Cuba sont essentiels pour établir la défense de ses clients. Le juge Mathieu a soutenu que cette demande était prématurée. "La défense devra attendre que la Couronne ait présenté la cause, après quoi elle pourra décider si elle doit présenter son plaidoyer de défense.

A la question du procureur de la Couronne au sujet du subpoena visant M. Sharp, le juge a répondu que cette procédure était annulée. Les candidats jurés ont été renvoyés jusqu'à demain parce que la défense avait plusieurs motions à présenter avant leur choix.

La première motion demandait justement le rejet des candidats "parce que le système de choix du jury au Québec est contraire à la charte des droits de l'homme". Elle a été rejetée. Le consul américain, M. Harrison Burgess n'a jamais été kidnappé, mais la police dit avoir saisi des documents attestant d'un complot pour cet enlèvement.

Il n'a pas été question de libération sous cautionnement et leur enquête a été fixée au 17 septembre.

Les trois individus ont été capturés à la suite d'un vol à main armée, dans une succursale de la Banque Royale, vendredi après-midi. La capture des trois jeunes gens — ils ont respectivement 27, 22 et 24 ans — avait été ponctuée par de nombreux coups de feu et un agent de la police de Montréal, M. Jacques Chartrand, a été blessé d'une balle dans le dos.

Pierre Boucher, qui, de son propre aveu, organise des vols de banques, pour financer le FLQ, était recherché depuis le 30 août, s'étant évadé du pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines, où il purgeait une peine de 19 ans.

C'était sa seconde évasion. La première remonte à avril 1970. Il avait été capturé quelques semaines plus tard et avait été condamné à trois années supplémentaires.

Gérard Pelletier ne semble pas avoir d'antécédents judiciaires. Quant à Michel Lafleur, il est fort bien connu des milieux judiciaires et serait considéré comme un "dur".

Comparution des "financiers"

Montréal (PC) — Pierre Boucher, Gérard Pelletier et Michel Lafleur, présumés membres du FLQ, ont comparu samedi matin, devant le juge Armand Chevrete. Ils ont été mis en accusation sous quatre chefs: tentative de meurtre sur la personne de policiers, conspiration pour voter, vol à main armée, possession d'armes offensives.

Il n'a pas été question de libération sous cautionnement et leur enquête a été fixée au 17 septembre.

Les trois individus ont été capturés à la suite d'un vol à main armée, dans une succursale de la Banque Royale, vendredi après-midi. La capture des trois jeunes gens — ils ont respectivement 27, 22 et 24 ans — avait été ponctuée par de nombreux coups de feu et un agent de la police de Montréal, M. Jacques Chartrand, a été blessé d'une balle dans le dos.

Pierre Boucher, qui, de son propre aveu, organise des vols de banques, pour financer le FLQ, était recherché depuis le 30 août, s'étant évadé du pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines, où il purgeait une peine de 19 ans.

C'était sa seconde évasion. La première remonte à avril 1970. Il avait été capturé quelques semaines plus tard et avait été condamné à trois années supplémentaires.

Gérard Pelletier ne semble pas avoir d'antécédents judiciaires. Quant à Michel Lafleur, il est fort bien connu des milieux judiciaires et serait considéré comme un "dur".

Choquette ne prédit aucune crise d'octobre

Montréal (PC) — Je ne crois pas que le Québec connaîsse, cet automne, une autre crise d'octobre, a affirmé dimanche devant des journalistes, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

"Je suis optimiste et pense que la paix sociale va régner au Québec", a dit le ministre, en écartant comme signes avant-coureurs de mauvais augure deux récents attentats à la bombe et la disparition de Pierre Vallières.

M. Choquette avait plus tôt prononcé le discours de clôture du congrès des régistres.

Durant la fin de semaine, il a aussi eu un entretien avec M. Lucien Saulnier, président de la Communauté urbaine de Montréal. Comme il doit soumettre cette semaine au conseil des ministres un rapport sur cette rencontre, il a refusé de traiter du sujet.

Au cours de son allocution devant les régistres, M. Choquette a visiblement fait allusion au Livre blanc sur la

police au Québec, quand il a déclaré qu'il ne fallait pas procéder avec témérité à la réforme des institutions, mais qu'il fallait bien analyser la situation avant de prendre quelque décision que ce soit.

Système désuet

Le ministre a par ailleurs admis que le système d'enregistrement au Québec était désuet et a promis sa modernisation.

Au cours de leur congrès, les régistres s'étaient plaints de ne pas avoir un statut professionnel à la mesure de leur responsabilité, d'une stagnation de leur profession due au maintien de la tradition et de l'amoncellement de documents qu'ils doivent conserver. Ils ont demandé que les titres de propriété remontant à plus de 30 ans ne soient plus à leur charge.

C'est par la voix de leur nouveau président, M. Roland Daignault, que les régistres ont présenté ces griefs.



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

OFFRE D'EMPLOI

SECRETAIRE GENERAL

FONCTION ET RESPONSABILITÉ

A) Sous la direction générale de la Commission, agit comme secrétaire général.

B) Organise, coordonne et surveille les activités du secrétariat général.

a) Convoque les réunions, prépare les ordres du jour et rédige les procès verbaux.

b) Rédige et signe toute documentation officielle de la Commission.

c) Garde les documents et les archives.

QUALIFICATIONS

Facilité de rédaction est nécessaire. Connaissances juridiques et administratives seront appréciées. Formation universitaire sera considérée.

SALAIRE

\$10,000 à \$13,000, selon expérience et qualifications.

Pour parvenir toute postulation, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 22 septembre 1971, à:

Le Directeur du Service des Relations Industrielles
Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec
Case Postale 518
Québec 8.

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans douleur pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la douleur et la cicatrisation des tissus.

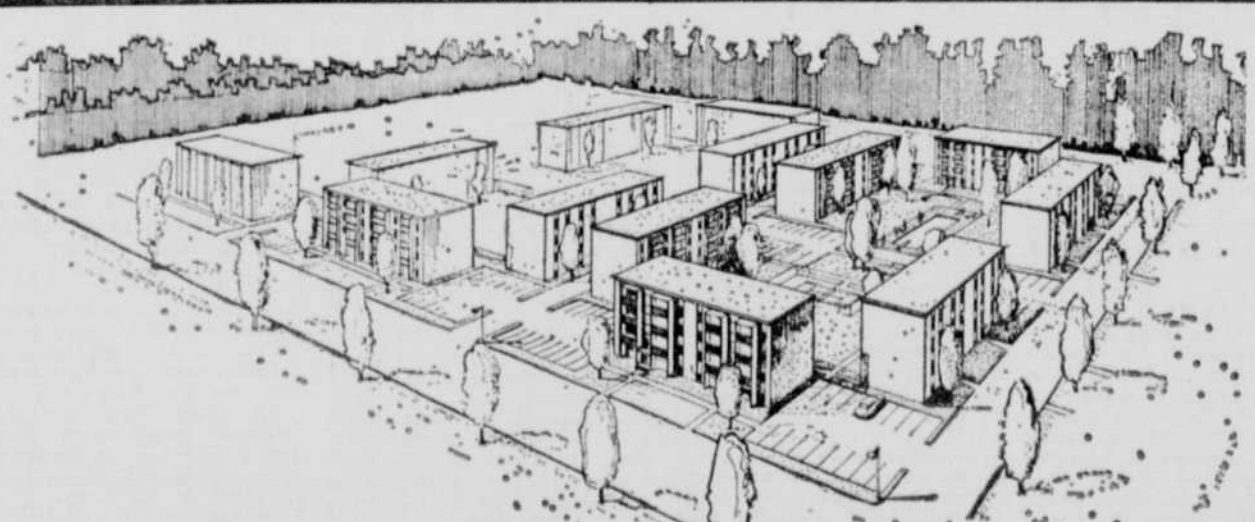
Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bénéfiques se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H



place apollo

APPARTEMENTS LUXUEUX

Près du boul. Métropolitain et de l'Aéroport

Prendre le boul. Père Lelièvre et au Boul. Masson, tourner à droite.

Pour renseignements : **527-4504**

CONFORT

- 240 appartements de 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces
- meublé sur demande
- électricité incluse
- toutes taxes comprises
- insonorisation
- chauffage électrique autocontrôlé
- remise au plancher
- balcon particulier
- tapis mur à mur dans tous les logements

LUXE

- vue panoramique
- piscine extérieure
- tapis dans les corridors
- système d'intercommunication

COMMODITÉS

- service de concierge
- stationnement



Je cherche toujours mes numéros moi-même... c'est plus rapide!

"Chercher un numéro dans l'annuaire, c'est si facile! Et tout est là... par ordre alphabétique! Ensuite, je n'ai qu'à le noter dans mon carnet personnel et ça y est, je l'ai pour la prochaine fois!"

vous n'avez pas encore votre carnet personnel? Écrivez-nous, nous vous en enverrons un gratuitement.

Il n'est jamais si bien servi que par soi-même!"

CONSULTEZ L'ANNUAIRE

Carnet Personnel

Bell Canada



L'autre dimension

Par CHARLES DeBLOIS

— Tenant compte du pluralisme des options religieuses de notre milieu et de la diversité des expériences dont nous sommes témoins, nous nous proposons d'être davantage présents à toutes les catégories d'étudiants et, plus particulièrement à ceux qui poursuivent seuls et souvent démunis une recherche spirituelle et chrétienne.

— Nous nous proposons d'intensifier notre recherche et notre compromission sur toutes questions intéressant l'épanouissement de l'étudiant et, en particulier sur l'inquiétude de l'étudiant universitaire actuel quant à la place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

— Nous entendons poursuivre la recherche entreprise à l'intérieur de la Communauté chrétienne catholique, dans le sens d'une participation de plus en plus réelle et responsable à tous les aspects de son orientation, de sa vie et de son engagement.

Telles sont les orientations générales contenues dans le rapport de l'équipe responsable de la pastorale à l'Université Laval pour l'année 1970-71.

Précisant l'option pluraliste de l'équipe des six animateurs spirituels du campus, le principal responsable, le Père Richard Guimond, nous a confié: "Notre animation en milieu étudiant veut répondre à la vie. Elle doit donc tenir compte du pluralisme du milieu étudiant". Il y a effectivement chez beaucoup d'étudiants une recherche de sens à leur vie. A l'intérieur de cette recherche se pose la question de Dieu et des valeurs religieuses. Cela s'accompagne chez plusieurs recrudescence du désir d'une certaine vie intérieure. "Il y a là une attente à laquelle nous essayons de répondre" précisent les auteurs du Rapport.

Il faut ajouter que ce pluralisme existe aussi chez les chrétiens eux-mêmes. "Nous nous adressons, poursuit le Père Guimond, à des étudiants dont une portion importante ne se situe pas actuellement dans l'Eglise et ne se rattache à aucune communauté chrétienne précise. Il s'agit alors de fournir à ceux qui le désirent une communauté chrétienne précise. Il s'agit alors de fournir à ceux qui le désirent une communauté-relais, condition essentielle pour une expérience chrétienne authentique". Fina-

lement, le rapport précise qu'il y a sur le campus des besoins qui ne sont pas satisfaits. "Les chrétiens doivent être présents à ces besoins. Le rôle de notre animation, c'est alors de provoquer ces chrétiens à s'engager sur le plan social et politique à différents niveaux. Dans cette démarche précise, nous rejoignons souvent, dans une approche originale, les efforts des autres secteurs préoccupés de la vie des étudiants", commentent les auteurs du Rapport.

Dans cette ligne du pluralisme, les animateurs prévoient conserver l'expérience de la messe de 17 heures au Grand Salon du Pavillon Pollack où l'accent est davantage mis sur la célébration de la Parole. C'est ainsi qu'un étudiant peut sans caractère odieux, quitter après cette partie de la messe qui comporte une discussion assez élaborée sur le contenu de la Parole de Dieu, s'il n'est pas disposé à participer à la liturgie eucharistique.

Rappelons que le Service de pastorale de l'Université Laval est intégré à la Direction générale de la Vie étudiante et a pour fonction de fournir une assistance individuelle au développement religieux des individus intéressés, de même qu'une assistance humaine et technique aux différents groupements religieux. Avec son intégration à la vie étudiante, une distinction a été faite en-

tre un service de pastorale multiconfessionnel, rattaché aux structures de l'Université, et les groupements religieux confessionnels, non rattachés aux structures. C'est ainsi que le service de pastorale fait en quelque sorte corps avec l'ensemble des autres organismes axés sur les besoins et les valeurs du milieu tandis que la présence de telle Eglise ou tradition religieuse est assurée par des regroupements spontanés et indépendants des structures.

Dans le cadre des réalisations du service de pastorale, celui-ci propose, encourage ou soutient selon le cas, des activités diversifiées influencées par le pluralisme religieux existant maintenant à l'Université: entente pastorale individuelle, liturgies équitables de réflexion religieuse, équipes de réflexion sur l'actualité ou l'engagement social, fins de semaine de rencontre et de réflexion, fins de semaine et soirées pour fiancés, colloques, conférences, tables ouvertes, etc. On évalue la moyenne de participation régulière ou occasionnelle aux activités entre 25 et 30% de la population étudiante. De ce nombre, environ 300 personnes auraient assumé des responsabilités lors de la dernière année académique.

Interrogé sur l'existence possible d'une montée pentecostiste à Laval identique au phénomène "Jesus revolution" sur les campus américains, le Père Guimond nous a précisé que ce phénomène était presque inexistant ici, bien qu'on ait déjà signalé quelques initiatives du même type sur les campus d'Ottawa et Montréal. La prochaine activité du service de pastorale, en plus des soirées d'accueil et d'information qui ont remplacé la traditionnelle messe du Saint-Esprit, sera la Montée à St-Benoît, au début d'octobre, et qui portera sur le thème de "L'Homme Nouveau".

Le Pape et les groupes spontanés de laïcs

Recevant les délégués d'un congrès pastoral Paul VI vient de manifester son opposition à l'autonomie des communautés ecclésiastiques et à la suppres-

sion des diocèses. Les subdivisions de l'Eglise catholique — hiérarchie et diocèses — ne peuvent être des "fractions" de l'Eglise centrale", comme si "eels étaient autonomes et au-

toratiques, refermées en elles-mêmes ou, pire, opposées à l'Eglise universelle", a-t-il souligné.

Le Souverain Pontife a demandé, cependant, au clergé

"d'aider" et de comprendre les petits groupes de laïcs qui se sont créés dans de nombreux pays, parfois en opposition avec l'évêque local. "Nous n'ignorons pas les dangers auxquels sont facilement exposés ces nouvelles formes communautaires, surtout celui de se détacher de l'Eglise institutionnelle (...) mais nous considérons qu'il est nécessaire d'accomplir un effort pour les assister, pour comprendre les tensions dynamiques et les va-

leurs positives qu'ils peuvent soutenir et par là même, les faire entrer dans la communion ecclésiastique de l'Eglise locale".

"La structure du diocèse en tant que communauté de salut dirigée par un évêque, successeur des apôtres, demeurera dans le droit canon, dans sa conception traditionnelle, a ajouté Paul VI. Le Saint-Père a démenti que la paroisse fut "une institution démodée" et a réaffirmé "la nécessité de

donner de la valeur à la figure, à la fonction et à l'autorité de l'évêque".

En bref... en bref... On apprend à Ottawa la récente nomination de deux nouveaux directeurs d'Office de la Conférence catholique canadienne (CCC). Il s'agit des Pères Louis-de-Gonzague Langevin, p.s., comme directeur de l'Office des Missions, et Robert Morin, c.s.c., comme Directeur-adjoint de l'Office du Bien-Etre et de la Santé.

Une pastorale universitaire axée sur le pluralisme

Injonction refusée pour la première fois en 18 ans

Montréal (P.C.) — Le jugement de la Cour supérieure du Québec rejetant la demande d'injonction contre les employés en grève de la Turnbull Elevator Co. pourrait affecter le règlement provincial sur les salaires dans l'industrie de la construction, a fait remarquer Me Phillip Cutler, l'avocat des syndiqués de la Turnbull.

C'est la première fois en 18 ans qu'une demande d'injonction est refusée au Québec, a-t-il précisé.

Dans son jugement, le juge Léon Lalonde indique que le règlement provincial ne défend pas qu'un employeur paye des salaires plus élevés que ceux auxquels se réfère ce règlement. Ainsi, a fait remarquer Me Cutler, on ne pourra plus empêcher les tentatives de négociations où les demandes salariales ne sont pas conformes à ce règlement provincial, le règlement ne constituant qu'un minimum.

Les procureurs de la compagnie accusaient les employés d'avoir recouru à une grève illégale alors qu'ils auraient dû demander l'arbitrage.

Ils ont entrepris la grève lorsque la compagnie a refusé d'accorder une augmentation de salaire prévue pour le 1er juil-

let par leur contrat de travail. Le juge Lalonde a fait remarquer que c'est la compagnie qui aurait dû demander l'arbitrage puisque c'est elle qui voulait changer une clause de contrat.

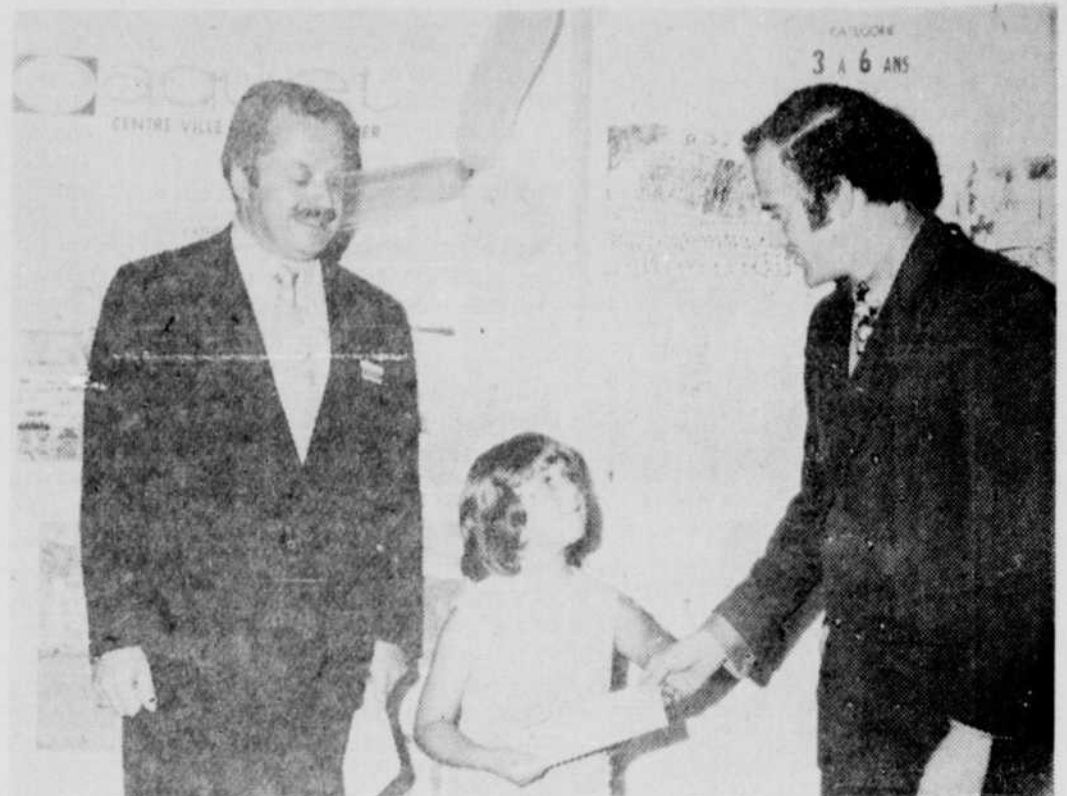
La grève est illégale parce qu'elle a été déclenchée pendant la durée d'un contrat, mais le refus de la compagnie de se conformer aux clauses du contrat la justifie en quelque sorte, selon le juge Lalonde.

Me Cutler a fait remarquer que le jugement est basé sur un vieux principe du code britannique qui veut que le demandeur d'une injonction ne soit lui-même coupable d'aucune illégalité. C'est la première fois que ce principe est appliqué au Québec.

L'avocat a poursuivi que grâce à ce jugement, on fera désormais une différence, dans le domaine de la construction, qui est régi par des règlements provinciaux, entre les grèves illégales et les grèves légales justifiées.

"A l'avenir, un employeur qui demandera une injonction contre ses employés devra montrer qu'il a lui-même les mains nettes, et il devra prouver que ses employés n'ont aucune base pour leur action" a conclu Me Cutler.

CONCOURS DE DESSINS CHEZ PAQUET



PROCLAMATION DES VAINQUEURS

Le concours annuel de dessins pour les jeunes, organisé par la Compagnie Paquet, a pris fin samedi dernier par la proclamation des vainqueurs et la remise des prix. Nous voyons sur la photo ci-haut, dans l'ordre habituel, monsieur Jean Cauchy, directeur de la promotion des ventes à la compagnie Paquet ainsi que monsieur Gilles Normandin, directeur de la publicité au journal l'Action-Québec, remettant le chèque de vingt-cinq dollars comme premier prix au gagnant de la première catégorie, mademoiselle Evelyn Bernier âgée de 5 ans. Le prix pour la deuxième catégorie a été décerné à Sylvie Chabot et la troisième catégorie à Claudine Emond.

(Publi-photo: Marcel Laforce).

C'EST UNE JOIE DE VIVRE

AVEC

LA M.G.B. GT

La grande voiture de tourisme ou la charme du vieux continent se marie à la mentalité canadienne.

Moteur à 4 cylindres, en lignes, soupapes en tête.

Transmission à 4 vitesses toutes synchronisées avec surmultiplication facultative, commandée électriquement par les troisième et quatrième vitesses. Freins à double système de freinage hydrolique.



TRIUMPH GT 6 MK 3

L'AUSTIN MINI

La voiture dont le nom est répandu dans le monde entier, se surpasse elle-même.

Moteur à 4 cylindres, à soupapes en tête munies de tiges de poussoir et de culbuteurs.

Transmission à embrayage à ressort diaphragmatique commandée hydrauliquement par pédale suspendue.

Freins au pied: aux quatre roues commandés hydrauliquement par une pédale suspendue avec deux segments de tête à l'avant.

Pour ceux qui aiment vivre dangereusement.

Pour ceux qui aiment vivre intensément.

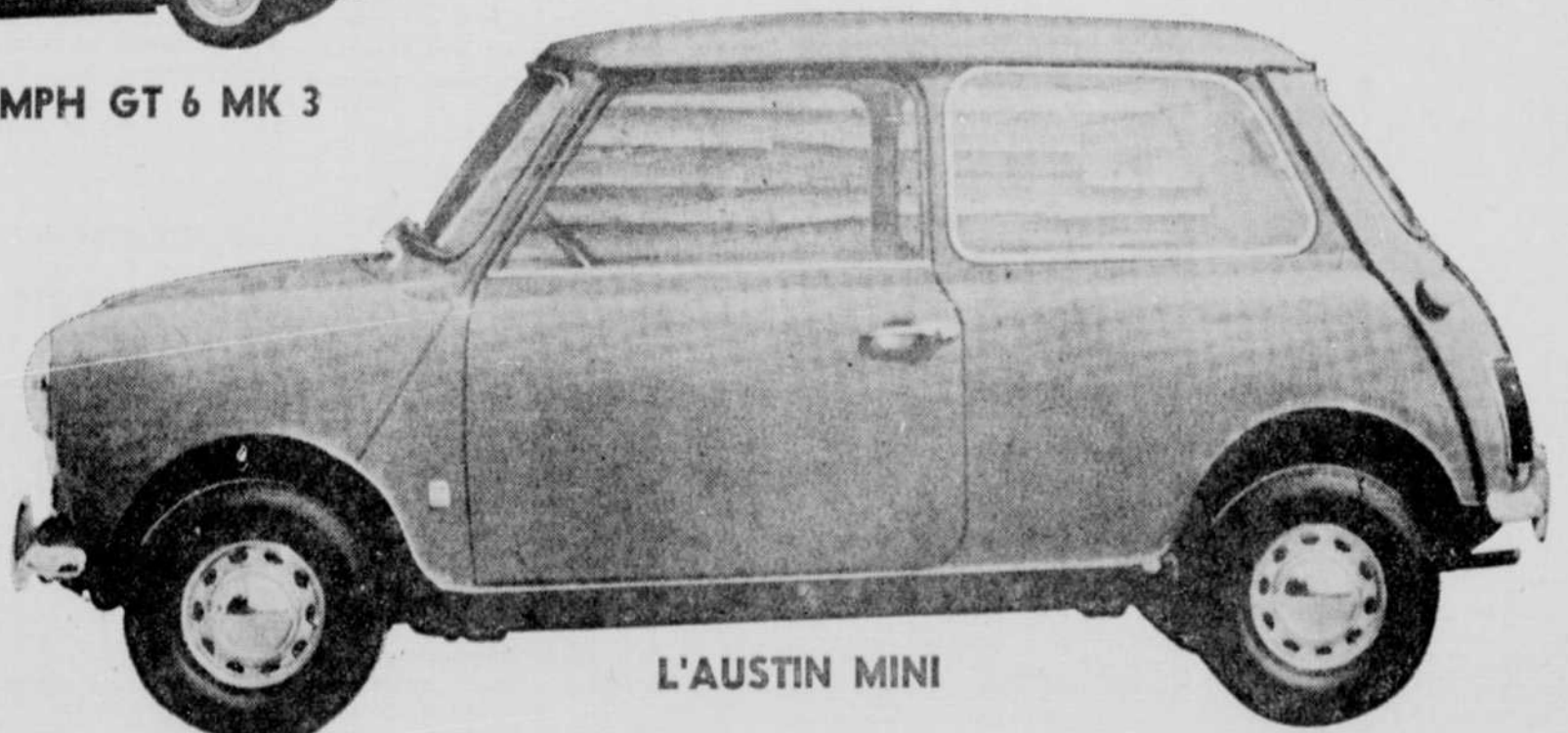
LA TRIUMPH GT 6 MK 3



Moteur à 6 cylindres. Transmission à 4 vitesses avant et 1 vitesse arrière. Toutes les vitesses avant sont synchronisées. Levier de changement de vitesses à distance monté au centre derrière la boîte de vitesses.



LA M.G.B. GT



L'AUSTIN MINI

E. G. AUTO Inc.

155, Route KENNEDY

LEVIS

Tél.: 833-2135

La gratuité est-elle passée de mode?

L'éditorial
PAR ROGER BRUNEAU

Lorsqu'il nous fut offert au début des années '60, le projet d'assurance-hospitalisation ou l'étatisation de ces services, nous fut présenté comme une nécessité hautement humanitaire, afin de mettre à la disposition de tous, riches et pauvres, les services de nos hôpitaux. Le gouvernement n'eut aucune difficulté à en convaincre la population et seuls quelques retardataires qu'on assimilait volontiers aux "chasseurs de sorcières", aux "chasseurs de mythes", formulaient des réserves à ce sujet.

Le premier ministre Jean Lesage répondait, à ceux qui se voyaient pris pour payer encore des surplus pour les chambres privées que tous ceux qui acceptaient d'occuper un lit dans une salle, bénéficiaient entièrement de la gratuité de l'hospitalisation. Il s'agissait, disait-il, de changer une certaine mentalité existant chez nous où tout le monde désirait avoir sa chambre privée, alors qu'en Europe, par exemple, les chambres privées étaient l'exception, la majorité des malades étant traités dans des salles communes. Il n'y avait d'ailleurs aucune gêne à se trouver dans une salle commune.

A partir de ces principes et de ces idées, on pouvait s'attendre à ce que le nombre de lits "gratuits" augmente dans nos hôpitaux, au fur et à mesure que les gens s'habituaient à se faire soigner dans les salles communes. Le temps devait arranger tout cela.

Mais la réalité est bien différente aujourd'hui. Actuellement, on prend des dispositions pour faire diminuer le nombre de lits "gratuits" dans nos hôpitaux et l'on augmente le taux quotidien des chambres, taux à être payé en partie par les patients. Pour les chambres semi-privées, ces surplus à être facturés aux patients vont de \$5.50 à \$7.00 par jour; pour les chambres privées, ils vont de \$8.00 à \$20.00 par jour. C'est à peu de chose près, ce qu'on payait

dans bien des cas avant et sans l'assurance-hospitalisation, il y a une quinzaine d'années.

Il faut savoir aussi, que le taux quotidien d'une chambre, dans nos grands hôpitaux dépasse actuellement les \$60.00.

Quand l'Etat met la main quelque part, il faut s'attendre à payer. C'est un phénomène connu et qui se prouve de plus en plus depuis quelques années. C'est que l'Etat, ce monstre aveugle qui n'a d'yeux que pour les statistiques comparatives, ne peut agir sans s'alourdir d'une machine administrative aux engrenages complexes et lents. Là où l'entreprise privée fait son affaire avec un homme, l'Etat doit en embaucher cinq; là où un équipement d'un million de dollars suffirait, on en utilise pour deux millions, parce que c'est l'Etat généreux qui paie. Et c'est ainsi sur toute la ligne.

Cette mesure démocratique, humanitaire, sociale, qu'est l'assurance-hospitalisation, réussit même à déshumaniser cette noble institution. Comme il y a sur-affluence dans la liste d'attente des hôpitaux, bien des patients doivent attendre des semaines, des mois durant lesquels ils doivent souffrir en silence leur mal. Des opérés sont rapidement congédiés pour faire de la place pour d'autres, et quelques-uns doivent être admis de nouveau dans les hôpitaux quelques jours plus tard, par suite de complications post-opératoires "imprévues". On a souvent entendu parler, moins dans les derniers temps cependant, de victimes de la route qu'on se renvoyait d'un hôpital à l'autre, faute de place pour les accueillir.

Il faudra donc payer plus que jamais dans nos hôpitaux et plusieurs estiment que les récentes décisions à ce sujet, constituent une taxe déguisée. C'est évident, puisque le contribuable paiera davantage d'impôts à cause de l'augmentation du coût du "per diem" des

chambres d'hôpital, et un plus grand nombre de patients devra payer un supplément quotidien de frais à moins qu'il veuille attendre plus longtemps que jamais pour être admis dans une chambre "gratuite".

La décision peut avoir par contre, un effet positif en mettant un frein aux abus que l'on remarque depuis quelques années. On sera moins empressé de se faire hospitaliser pour des traitements qu'on pourrait tout aussi bien recevoir à domicile, chez son médecin de famille ou en clinique externe, si l'on sait qu'on devra payer "un peu plus" pour se faire hospitaliser. Dans ce cas, c'est que l'on reviendrait de façon camouflée, à donner raison à ceux qui ont toujours affirmé que le service aurait dû être contributoire dès le début.

La diminution du nombre de lits gratuits dans nos hôpitaux va faire revivre la popularité et la nécessité de l'assurance privée individuelle et nous nous retrouverons devant ce phénomène paradoxal de devoir recourir aux services de compagnies privées pour pouvoir pleinement bénéficier de la gratuité de l'assurance-hospitalisation étatisée et, de devoir se payer une assurance-hospitalisation personnelle pour n'obtenir que peu de chose de plus qu'autrefois.

Les partisans du socialisme et du nivellement des classes sociales objecteront par ailleurs qu'en diminuant le nombre de lits gratuits dans nos hôpitaux, on augmente le nombre de chambres à être occupées par ceux qui peuvent payer, par les mieux nantis. Ils affirmeront que si, dans tel hôpital, on peut offrir des chambres privées avec salon, on abuse et on ferait mieux de placer des lits dans ces salons pour accueillir un plus grand nombre de patients.

En conclusion, disons que ces nouvelles mesures, si elles ont un côté vraiment positif, n'en donnent pas moins prise à des critiques diverses de la part de la population. ●

En mouvement et des hommes

L'école, enfin mise en question!



Notes de présentation de Jacques Rhéaume

M. Jacques Rhéaume a fait ses études classiques au Séminaire de Sherbrooke et a poursuivi des études en philosophie au Centre universitaire de Trois-Rivières où il obtint un baccalauréat en philosophie en 1968, puis une maîtrise en philosophie en 1969. Il a enseigné cette discipline au Cégep de Sherbrooke pendant deux ans. Tout en poursuivant actuellement des études en psychologie sociale à l'Université de Sherbrooke, il agit comme président d'un groupe de recherche en éducation attaché à la direction du Cégep. M. Rhéaume a consenti à collaborer à la page éditoriale de L'Action-Québec où ses articles paraîtront habituellement le lundi.

Nous avons connu la "révolution scolaire" des années 60 qui a consisté principalement en une réorganisation administrative de tout le système d'éducation au Québec. Que l'on pense au rapport Parent; que l'on pense à la vaste opération de regroupement des commissions scolaires (Loi 27, Loi 28). C'est maintenant le temps de réformer l'école de l'intérieur, d'en assurer le progrès au niveau même de l'acte d'éduquer. Il faut humaniser l'enseignement, ouvrir l'école sur la réalité et l'intégrer dans la vie.

Tels sont les grands thèmes que développait Monsieur le ministre Guy St-Pierre à l'ouverture de la conférence de l'A.E.Q. (Association des éducateurs du Québec), tenue à Vaudreuil en fin de semaine dernière. C'était précisément le but de cette réunion de quelques deux mille (2000) délégués des milieux éducatifs (parents, maîtres, administrateurs, étudiants) de créer un environnement éducatif à faire réfléchir sur le présent et l'avenir de l'école.

Voici les tendances qui me semblent les plus significatives de cette rencontre :

Polyvalence

L'école nouvelle est et sera de plus en plus le déploiement d'acti-

tés et de ressources diversifiées, polyvalentes. Ceci entraîne la nécessité d'un climat de liberté, de choix, d'autonomie de l'étudiant dans son apprentissage. De moins en moins aurons-nous l'uniformité, la rigidité, et la contrainte.

Technologie

L'école nouvelle ne se fera pas sans un apport toujours plus considérable de la technologie, des techniques nouvelles d'information qu'on utilisera de façon plus directe, plus créatrice, plus imaginative. Il ne s'agit plus d'une technique d'éducation, de la meilleure formule, mais d'un ensemble varié et complexe de moyens et de ressources aptes à répondre à des besoins complexes.

Sens de l'humain

Enfin et surtout, l'école nouvelle fera appel de plus en plus à l'humain, tenant compte de toute la personnalité : apprendre n'est pas qu'une affaire de tête, mais aussi de cœur, de sentiment, de liberté.

Les participants, tout en éprouvant sans doute la réalité de ces tendances en éducation, pouvaient

en percevoir aussi les risques et les dangers.

Incohérence

Nous soulignons le danger de l'incohérence et de la dispersion devant un déluge d'informations et d'activités de valeur inégale. Solidité des choix, équilibre et diversité, sont des dimensions souvent liées.

La foire

Il y a aussi ce danger que j'ai perçu de nombre d'amateurs qui donnent à cœur joie dans le superficiel et le facile. Leur slogan semble être : fais ce que tu veux sans savoir ce que tu veux.

Le stress

Notons enfin cette difficulté croissante de maintenir un équilibre personnel devant le stress d'un rythme de vie toujours plus rapide et relatif, équilibre précaire et toujours à reprendre.

Cette conférence en éducation m'a fait prendre conscience de la nécessité d'ouvrir l'école sur la vie si nous voulons qu'elle survive. ●

En pleine action

PAR PIERRE VILLEMURE

Entre vous et moi

Antiquités modernes

Certains antiquaires jouissent d'un talent vraiment fantastique quand il s'agit de faire prendre des vessies pour des lanternes aux clients qui leur semblent naïfs. Non contents d'essayer de vendre comme antiquités canadiennes des poteries faites en Allemagne de l'Ouest, ou une quelconque pacotille originaire du Japon, ils n'hésitent pas à profiter de la candide ignorance des touristes américains pour essayer de refiler à ceux-ci tantôt le "pot de chambre" de Frontenac, ou le lit à baldaquin où Montcalm a poussé son dernier soupir, ou encore, l'arcebut avec laquelle Samuel de Champlain étendit raide mort son premier Iroquois en mettant le pied en Nouvelle-France. Le tout, naturellement, à des prix proprement astronomiques.

Ce qui fait que bon nombre d'Américains, beaucoup moins stupides et ignorants que d'aucun parmi nous le pensent, ont fini par évaluer le piège, et qu'ils vont se ballader de plus en plus dans nos campagnes où ils sont en voie de raffer peu à peu notre patrimoine pour quelques dollars.

Et nos braves cultivateurs, heureux de se débarrasser pour dix dollars d'une armoire ancienne que les antiquaires vendraient pour trois cent, remplacent dans leurs maisons d'authentiques trésors par des hébélies chromées "Made in U.S.A."

comme quoi ce sont encore les Yankees, en définitive, qui sont les plus fins, tandis que nous faisons, par notre faute, les dindons de la farce.

En attendant, j'étais tellement furieux, la semaine dernière, quand un de ces antiquaires a voulu me vendre comme "antique" une bouteille vide de whisky que l'on peut se procurer pleine, et pour la moitié du même prix, dans n'importe quel magasin de la Régie des Alcools, que j'ai dû me retenir pour ne pas assommer ce farceur avec un farnal à l'huile — également "antique" — du genre de ceux que l'on peut acheter dans toutes les quincailleries de la ville où se vend du matériel de camping!

Comme je sortais de l'infirmerie boutique en coup de vent, j'ai entrevu au passage une vieille robe — ou ce qu'il en restait après que les mites et les souris, probablement "antiques" elles aussi, y eurent prélevé leur tribut — une vieille robe, dis-je, toute fanée et garnie de brillants ternis, et qui avait peut-être fait le bonheur, encore tout récemment, de quelque coquette du demi-monde.

J'ai la ferme conviction que certains antiquaires n'hésiteraient pas un instant à affirmer à leur clientèle d'outre 45e, et ce le plus sérieusement du monde, qu'il s'agit là de rien moins qu'une robe portée jadis par l'impératrice Joséphine en personne, et oubliée par elle à Québec lors d'un de ses nombreux voyages en Amérique!

Parlons donc de piastres!

Et puisqu'on en est au chapitre des touristes, il serait fort à-propos de parler encore de ceux qui les exploitent. Il est courant d'entendre des commerçants, restaurateurs ou tenanciers de maisons de chambres, se plaindre de ce que "les Américains n'ont pas d'argent et qu'ils ne dépensent pas autant qu'autrefois dans nos murs".

Selon mon humble avis, les Américains ne sont ni plus pauvres, ni plus pingres qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. La vérité serait plutôt que certains commerçants ont depuis longtemps dépassé la mesure et se livrant auprès des touristes à une exploitation tout simplement abominable, qu'il s'agisse de leur louer une chambre, ou de leur vendre des patates frites, des souvenirs... ou des antiquités.

Il faut vous en prendre à vous-mêmes, bonnes gens, si un nombre sans cesse plus considérable de visiteurs préfèrent emporter leurs sandwiches avec eux et laisser leur argent dans le fond de leurs valises, plutôt que de payer un dollar pour un hot-dog qui vaut normalement vingt-cinq sous, ou de déboursier cinq dollars pour une quelconque bébête, pompeusement qualifiée de "souvenir" pour les besoins de la cause, bébête qu'ils peuvent se procurer la moitié moins cher aux États-Unis. ●

L'opinion du lecteur

"Madame est mieux servie..."

Plusieurs dames sont déjà venues s'exprimer en tribune libre à l'effet que madame était mal servie. Soit que le potage n'était pas mijoté à point, que le bifteck était trop saignant ou encore que les pommes de terre manquaient d'assaisonnement.

Mais depuis quelque temps, voilà que madame peut goûter à de meilleurs petits plats, soit pour la raison que la table à pique-nique ait été mise dehors sous les chauds rayons du soleil d'été.

Un bon matin, je venais à peine de mettre ma serviette de table, que j'apprenais que j'aurais comme hôte nul autre que le Dr André Boudreau qui a su nous entretenir des divers méfaits de la drogue. Je tiens à le féliciter

pour le rôle important qu'il joue dans la société en mettant en garde tous ceux et celles qui veulent s'adonner aux stupéfians. Le responsable de l'OPAT nous dit bien, mesdames, que les effets de la marijuana ou du LSD sont aussi éphémères que ceux de la boisson forte et que si sur le moment ils nous font voir la vie sous un autre jour, le réveil n'a guère rien de réjouissant et que nos problèmes se raniment aussi vite et avec autant d'intensité.

On m'avait dit que je serais désormais mieux servie. Je venais à peine de terminer la dégustation du plat de résistance, que le maître d'hôtel me fit savoir que j'avais un nouvel invité en la personne du Révérend Père Vic-

tor Simard, rédemptoriste, qui m'annonça qu'il voulait m'éclairer davantage sur les divers événements qui se déroulent à Ste-Anne de Beauré.

De l'entretien que m'a servi mon interlocuteur, je retiens surtout le point qu'il s'est plu à vouloir humaniser les centres de pèlerinage. Il a dit, en fait, que tant qu'il y aura l'homme sur notre planète, il y aura, ma foi, de l'homme. Mais que malgré ces à-côtés, il y a surtout cet homme sur lequel l'on peut souvent apercevoir les traits de la souffrance et qui vient précisément faire sa visite à Ste-Anne de Beauré pour oublier quelque peu cette même souffrance qui devient parfois sa planche de salut... Il m'a dit dans le tuyau de l'oreille que tous les grands malades qui venaient se confier à la bonne Ste-Anne ne parlaient pas nécessairement guérie ou amoindris de leur complexe d'infériorité humaine, mais malgré tout reconfortés et le plus souvent avec une joie inassaisable et dont la larme à l'œil trahissait malgré eux de fortes émotions.

Donc, mesdames, il ne fait aucun doute que "Madame est mieux servie". Je tiens donc, par la même occasion à féliciter ceux et celles qui savent apporter d'aussi intéressants témoignages, dont celui et non le moindre du Révérend Père Simard qui a su nous prouver une fois de plus que l'expérience des autres pouvait souventes fois confondre nos petits travers humains.

Mme Thérèse Couture,
93, rue Fraser,
Lévis.

L'Action Québec

Tel : 522-4771 — 3, Place Jean Talon,
C.P. 1727, Terminé postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1967, le journal L'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (P.C.), de l'Agence France Presse (AFP), du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Incopresse (CSN) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie du Québec (CSN). Inc. affiliée à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Édition CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :

	par semaine	par année	pour six mois
\$0.50	\$30.00	\$16.00	
pour trois mois			\$3.00
	\$9.00		

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :

	par semaine	par année	pour six mois
\$0.50	\$30.00	\$11.00	
pour trois mois			\$2.50
	\$7.75		

Par la poste, au Québec :

	par année	pour six mois
\$35.00	\$19.00	\$11.00
pour trois mois		\$3.00
	\$6.50	

Dans les autres provinces :

	par année	pour six mois	pour trois mois
\$40.00	\$22.00	\$12.00	
			\$3.00

Pays étrangers :

	par année	pour six mois	pour trois mois
\$50.00	\$26.50	\$14.00	

En mouvement... des hommes

Les essais nucléaires américains

Par André Dufour

Washington aurait décidé, apprenant-maintenant, de sursoir à l'explosion prochaine d'une puissante charge atomique souterraine dans une île du Pacifique près de la côte occidentale du Canada. Qu'il s'agisse ou non d'un geste d'apaisement du Président Nixon face aux revendications de notre pays et du Japon, peu importe d'ailleurs, pourvu que cette expérience soit annulée.

On sait que le fameux traité de Moscou, qui interdit les essais nucléaires sur la surface de la terre, dans l'eau, et dans l'espace ne défend pas les essais souterrains et qu'en conséquence c'est sous cette forme que se poursuivent les expériences tant américaines que soviétiques. D'ailleurs, aussi longtemps que nos voisins utilisaient à ces fins le désert du Nevada, cela n'avait rien de spécialement dangereux pour nous, mais depuis deux ans ils poursuivent ces explosions dans une île de l'Alaska, non loin de la côte canadienne.

Déjà lors de la précédente explosion, le gouvernement fédéral avait soulevé de vives protestations auprès des États-Unis, soulignant la sensibilité de cette région du globe aux tremblements de terre, comme en a témoigné il n'y a pas si longtemps la destruction de la ville d'Anchorage et le danger que ne soient touchées les villes canadiennes comme Victoria et Vancouver. De plus, on avait fait valoir les effets néfastes de ces essais sur les ressources marines environnantes et en particulier sur les pêcheries. Sur ce point, bien que l'on connaisse les dangers éventuels, il est encore

impossible à la science contemporaine d'évaluer avec précision les dommages faits à la faune et à la flore du milieu, à court et à long terme. C'est d'ailleurs sur la base de cette imprécision et sur le fait qu'une première expérience n'a point suscité de cataclysmes que repose l'argumentation américaine. Rien n'empêche qu'il s'agit d'une drôle d'attitude pour des relations de bon voisinage.

Si les présentes discussions sur le désarmement entre les deux grandes puissances n'aboutissent pas prochainement à l'interdiction des expériences souterraines, il faudrait peut-être songer à leur imposer de nouvelles restrictions susceptibles de protéger non seulement les États voisins de bases d'expériences mais aussi le domaine public international de la haute mer.

Le Canada a déjà répondu à l'action abusive des pétroliers américains dans notre territoire arctique par l'imposition d'un contrôle de l'environnement sur une zone de cent milles le long de nos côtes polaires. Si la protection de nos intérêts nécessitait de telles mesures au nord, peut-être faut-il songer à les appliquer à l'ouest? On peut-être faudrait-il plutôt trouver la solution dans la création d'un organisme international de contrôle sur l'écologie des océans?

Quelque soit l'action entreprise, nous ne pouvons plus nous satisfaire d'une dépendance totale en ce domaine à la plus ou moins bonne volonté de voisins puissants qui tôt ou tard se laisseront toujours guidés par leurs propres intérêts, comme nous sommes à même, aujourd'hui, de le constater. ●

Propos à prendre ... ou à laisser

Drôle de guerre

La guerre continue au Vietnam. Chacun s'est depuis longtemps habitué à retrouver dans son journal favori, au même titre que l'horoscope, la météo ou les mots croisés, le bref entrefilet décrivant quotidiennement la situation: tant de morts, tant d'avions abattus, tant de bombes etc...

A la fin de chaque mois on publie une compilation, histoire d'amuser l'opinion publique et de satisfaire les ordinateurs qui ont probablement besoin de ces statistiques pour préparer le menu du mois suivant.

Tandis que se poursuit cette aimable routine, les oppositions persistent à crier au meurtre, au génocide, au mépris du droit des peuples... Tousjours les grands mots.

En fait les chiffres du mois dernier démontrent à l'évidence qu'on fait beaucoup de bruit pour pas grand chose, et que cette "guerre" ressemble de plus en plus à un grand jeu scout: il a fallu 1,850 vols de reconnaissance et 1,482 bombes de gros calibre (sans compter quelques autres bombes de moindre importance) pour faire exactement 7 (sept) morts et 25 blessés vietnamiens durant tout le mois d'août, soit 264 sorties aériennes et 211 grosses bombes par Vietnamien abattu. Ces gens là ont vraiment la peau dure!

Sans connaître précisément les coûts, aussi bien de l'heure de vol que de la bombe, on peut, au prix où est le beurre, les supposer plutôt élevés, et on imagine que chaque ennemi représente une dépense fabuleuse, dépense qu'Uncle Sam n'hésite pas à faire. Et on dira que les militaires font bon marché de la vie humaine! Une constatation s'impose cependant: si on se rappelle les tarifs auxquels on nous vendait autrefois les petits Chinois, il faut croire que la cote du citoyen jaune a subi une hausse absolument phénoménale ces dernières années.

Pendant ce temps, à Paris, la conférence se poursuit entre, notamment, le nouveau

délégué américain, William Porter, et le Nord-Vietnamien, Xuan Thuy, au rythme de trois à quatre séances par mois, soit quasiment une séance de pourparlers de paix pour deux victimes de la guerre. A ce compte là, pour peu que le conflit dure encore une dizaine d'années on ne voit vraiment aucune raison pour qu'il en soit autrement, l'âge des diplomates augmentant dangereusement, la mortalité risquant de devenir bien vite plus forte dans la salle de conférence que sur le champ de bataille.

A leur décharge il faut préciser que les négociateurs n'ont pas la job facile: dans cet imbroglio diplomatique l'accord n'est pas cet imbroglio diplomatique l'accord n'est pas demandé qui est l'ennemi de qui. Or on comprend facilement que pour signer la paix, savoir avec qui on se bat constitue un préalable important. Hanoi et (ou) Washington, ça fait beaucoup de protagonistes, Washington refuse de négocier en tête à tête avec le Front, comme celui-ci l'avait suggéré: c'était parait-il une "manoeuvre perfide" car officiellement, pour les Américains, le Front n'existe pas... tout comme la Chine de Mao il n'y a pas si longtemps.

Il reste plusieurs autres combinaisons pour opposer les partenaires deux à deux. Aucune, apparemment ne convient à tout le monde.

Le chef de la délégation américaine a proposé cependant une "partie carrée" groupant les quatre interlocuteurs, théoriquement sur un pied d'égalité, ce que soit dit en passant Hanoi rejette catégoriquement. La négociation que l'Amérique refuse de mener seule avec le Front, elle l'aurait donc acceptée en présence de Saigon. Ceci revient à vouloir tromper sa femme, mais exclusivement devant elle, sous ses yeux. Le plus drôle ici, c'est que l'épouse semblait parfaitement constante.

Fabien GRUIER

Les services aux étudiants "n'existent plus" au Cegep de Limoilou (1)

Par Guy Giroux

L'organisation des services aux étudiants a tellement évolué qu'elle n'existe pratiquement plus... au Cegep de Limoilou. Ne nous méprenons toutefois pas: ce n'est pas le secteur couramment appelé "vie étudiante" qui a évolué dans sa structure il n'est pas mort pour autant; bien au contraire.

En effet, lors d'une visite que nous faisons récemment au Cegep, Serge Côté, le coordonnateur des services collectifs de Limoilou, nous a en quelque sorte "initié" à la philosophie toute nouvelle qui aura cours au collège, à l'avenir.

Ainsi, au lieu d'avoir un directeur des services aux étudiants comme c'est couramment le cas dans d'autres Cegep, on retrouve maintenant à Limoilou deux postes de coordonnateurs, relativement à la vie étudiante. C'est ainsi que l'on a — abstraction faite du qualificatif "étudiant" — un coordonnateur aux services personnels lesquels services sont les suivants: soient le service des prêts, des bourses, du logement, du placement, de l'aide pédagogique individuelle, d'orientation, de psychologie et de santé.

Face aux services personnels, on retrouve les services collectifs dont le coordonnateur est Serge Côté. Ces services sont les plus polyvalents de tous, dans la mesure où ils n'ont aucune structure a priori, sinon celle que se donnent eux-mêmes les étudiants.

Par exemple, si un groupe quelconque d'étudiants désire élaborer un certain projet, il peut — s'il le désire — faire appel aux services collectifs et bénéficier alors de l'aide d'un animateur dont le rôle ne sera évidemment pas de diriger le projet mais de renseigner ou de favoriser la participation des membres du groupe. De plus, en dehors de l'intervention d'un animateur, laquelle est purement facultative, tout groupe d'étudiants peut demander une subvention aux services collectifs, dans le but de réaliser un projet spécifique. Il s'agit de faire parvenir un budget "raisonnable", avec les justifications appropriées.

Les services collectifs disposent d'un budget d'environ \$45,000, qu'ils peuvent totalement allouer au profit des initiatives étudiantes du Cegep de Limoilou. Les quelque 3,000 étudiants du collège n'ont donc qu'à s'organiser, que ce soit pour réaliser un voyage culturel ou récréatif, pour monter des pièces de théâtre ou des films, etc.

Tout pour la participation? Avec la disparition du poste de directeur des services aux étudiants et avec la disparition du poste de coordonnateur des mêmes services, poste qui a succédé au premier pour une courte période de quatre mois l'an dernier, on peut dire que le Cegep de Limoilou est sur la voie d'une participation toujours plus grande de ses effectifs étudiants. Ce désir de participation se manifeste d'ailleurs d'une façon toute particulière au niveau des services collectifs où l'on retrouvera pas moins de huit animateurs à la vie étudiante, dont deux animateurs — le service de pastorale n'existant plus en "tant que tel" au Cegep de Limoilou en ce sens qu'on ne l'offre que dans la mesure où il est réclamé.

Soulignons que le désir de participation n'est pas nouveau à Limoilou. Il s'est manifesté de plusieurs façons au cours des derniers mois pour ne pas dire au cours des dernières années.

C'est ainsi qu'en septembre 1969 débutaient les premiers cours de participation non-directifs. Ces cours, qui ont d'ailleurs fait l'objet d'un article de notre part au cours de l'hiver dernier, visent à supprimer l'autorité habituelle du professeur dans une salle de cours, au profit de la participation de ce dernier, d'une façon au même titre que les étudiants, à la détermination de la forme et des objectifs du cours. On suppose alors par ainsi dire, la structure hiérarchique des cours, soit la relation maître-élève, en lui substituant un rapport démocratique où les étudiants ont leur mot à dire quant au genre de travaux devant être effectués au cours d'un semestre et quant à la détermination de la méthode à être employée pour "évaluer" les participants en question.

Une autre étape importante fut franchie à Limoilou au profit de la participation, lorsque le directeur général actuel a été nommé. La nomination de l'homme en question, soit M. Roland Rochon, n'a pas été sans difficultés avant qu'il n'accède à son poste le 20 janvier 1970. En effet, à la suite du décès du directeur général précédent, le Père Marcel Tremblay, le conseil d'administration du collège avait voulu engager un remplaçant ne correspondant pas aux vues de la commission pédagogique du temps, au Cegep de Limoilou. A ce sujet, on pouvait lire dans le "Nouvel Pouvoir" de mars 1970 une opinion émise par un professeur du collège, M. Yvon Poirier, opinion qui allait directement dans ce sens: "Il arrive que des conseils d'administration veuillent imposer des candidats que la commission pédagogique ne veut pas accepter."

C'est ce qui s'est produit récemment au Cegep de Limoilou.

C'est d'ailleurs M. Poirier, qui était alors membre de la commission pédagogique, qui nous avait personnellement fait part du conflit ayant précédé la nomination de M. Rochon.

Pour bien comprendre le conflit d'alors, selon l'optique d'une victoire de la participation sur la directivité, sans toutefois entrer dans les détails, précisons

simplement qu'un jury avait été créé par le conseil d'administration en vue de la nomination d'un nouveau directeur général, sans qu'aucun professeur ni étudiant ne soit présent sur le jury en question. Or, selon M. Poirier, le conseil ne se serait pas conformé à la convention qui prévoyait un jury de promotion comprenant des enseignants désignés par le syndicat.

Les événements qui devaient

suivre ont comporté une opposition de la commission pédagogique — sur laquelle on retrouve notamment 20 professeurs et 10 étudiants — au premier choix du jury. Ainsi, à la suite de pressions exercées par la commission, l'aspirant directeur Rochon dont la candidature avait été préalablement rejetée par le conseil a finalement été nommé au poste qu'il occupe actuellement.

C'est en ce sens que l'on peut

dire que la "contestation" de la commission pédagogique l'a amenée à une certaine victoire de la participation sur la directivité, tout comme on retrouve dans le même Cegep de Limoilou une victoire de la participation étudiante sur la directivité professorale, et cela à l'intérieur des cours de participation non-directifs.

(A suivre demain)

Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'œuvre (2) remarquables; (3) très bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Le boucher

Cinéma PARIS

Drame avec Stéphane Audran et Jean Yanne. Dans un village du Périgord, le boucher Popaul devenu maniaque est l'auteur d'une série de meurtres. Mlle Hélène, institutrice le soupçonne de ces crimes. Un jour, il avoue ses crimes et son amour à Mlle Hélène, et se tue devant elle. (3) Simple. Présenté sur semaine à 7.00, 9.00. Samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

You Only Live Twice

Cinéma CARTIER

Film, avec Sean Connery et Tetsuro Tamba. Le syndicat international du crime Spectre intercepte, à l'aide d'un satellite, les vaisseaux interplanétaires des Etats-Unis et de la Russie, espérant provoquer une guerre mondiale. James Bond est chargé de mettre fin à ces activités. (3) Fantaisiste. Présenté sur semaine à 7.15. Samedi et dimanche à 3.15, 7.15.

L'amour à trois

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Drame, avec Mita Modoci et Alain Noury. Guido s'empare d'Angela, tout en sachant qu'elle est liée sentimentalement à Massimo, et arrive à persuader les jeunes gens de l'accepter en tiers dans leur liaison. Scènes sensuelles. (4) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 5.50, 6.45, 9.55. Sur semaine à 6.45, 9.55, (5e semaine).

No Blade of Grass

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Drame, avec Nigel Davenport et Jean Wallace. Lorsque la pollution de l'air et de l'eau fait peser la menace de la famine sur l'Angleterre, l'écrivain Donald Cusance décide de faire sortir sa famille de Londres pour rejoindre la ferme de son frère David dans le nord du pays. Violente. (4) Présenté sur semaine à 7.00, 9.00. Samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Love Story

Cinéma EMPIRE

Comédie avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett épouse une jeune fille modeste et vit avec elle une profonde passion jusqu'à la mort de Jenny. Sensationalité. (4) Présenté vendredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00; samedi, 11.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.15. Dimanche et semaine, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (20e semaine).

Un amour de coccinelle

Cinéma ODEON (Dauphin)

Un amateur de courses d'automobiles, Jim, achète une Voile et la nomme Herbie. La voiture se comporte comme un être humain. Original. (4) Présenté à 2.15, 6.00, 9.45, (7e semaine).

Le rouge aux lèvres

Cinéma CAPITOL

Drame d'horreur avec Delphine Seyrig et Danièle Ouimet. Des nouveaux mariés, Stephen et Valerie rencontrent une mystérieuse comtesse et plusieurs incidents naissent. Scènes d'une sensualité prononcée. (4) Présenté à 2.46, 5.59, 9.29, (6e semaine).

Comptes à rebours

Cinéma LE BLJOU

Drame, avec Serge Reggiani, Marcel Bozzuffi et Jeanne Moreau. François Nolan revient à Paris et entreprend de liquider, l'un après l'autre, ses anciens camarades dans le crime qui l'avaient dénoncé à la police. (4) Plusieurs morts violentes. Présenté sur semaine à 7.00, 9.15. Dimanche à 12.30, 2.30, 5.00, 7.00, 9.15.

Thunderball

Cinéma CARTIER

Film, avec Sean Connery et Claudine Auger. L'agent secret James Bond réussit à empêcher une organisation criminelle le S.P.E.C.T.R.E. de détruire une ville importante à défaut du versement d'une rançon énorme. Des scènes violentes sadiques. (4) Présenté sur semaine à 9.20. Samedi et dimanche à 12.30, 5.05, 9.20.

Compagnons d'aventure

Cinéma ST-ROMUALD

Film, avec Gilles Payant, Walter Pidgeon et Emilie Genest. Un orphelin, René Dumont, est engagé par James Haggin, un gentleman-farmer qui élève des chiens de race. Red, un superbe setter irlandais, ayant été blessé est condamné à mourir. René enlève et l'amène dans les bois pour le soigner. (E4) Présenté sur semaine à 7.30, Dimanche à 7.35.

Le cheval aux sabots d'or

Cinéma ODEON (Dauphin)

Comédie avec Dean Jones et Diane Baker. Un publicitaire, Fred Bolton, cherche une trouvaille originale pour une nouvelle campagne de promotion, il achète un cheval. Affection paternelle. (5) Présenté à 12.30, 4.15, 8.00, (7e semaine).

Enfinement

Cinéma CANADIEN

Comédie, avec Chantal Renaud et Jacques Riberoles. Lucie, serveuse dans un restaurant, à l'occasion de poser pour un photographe français de passage à Montréal, Philippe, il lui apprend les trucs du métier de modèle. (5) Présenté à 1.15, 3.15, 5.15, 7.30, 9.25.

Un monde, fou, fou, fou

Cinéma ODEON (Frontenac)

Comédie, avec Spencer Tracy et Ethel Merman. A la suite d'un accident, un gangster mourant révèle à plusieurs personnes l'endroit où il a caché le butin d'un vol, chacun cherche à devancer les autres à la cachette. Burlesques. (5) Présenté sur semaine à 2.00, 5.00, 8.00. Samedi et dimanche à 12.00, 3.00, 5.50, 8.30.

Angélique, marquise des anges

Cinéma PIGALLE

Film, avec Michèle Mercier et Robert Hessein. Angélique, jeune noble ruinée, est mariée contre son gré par son père au comte de Peyrac, gentilhomme aussi laid que riche. Mais Louis XIV, jaloux de la richesse et de la puissance de Peyrac et attiré par la beauté d'Angélique, fait arrêter le comte. (5) Présenté à 1.00, 6.39.

Comtes de Grimm

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Comédie, avec Walter Giller et Peter Hoberger. Deux innocents, Hans et Hans, s'en vont par monts et par vaux porteurs d'une énorme pépite d'or, salaire de sept ans. Situations scabreuses. (5) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.55, 5.30, 8.10. Sur semaine à 8.10, (5e semaine).

Un prêtre à marier

Cinéma CAPITOL

Comédie avec Lando Buzzanca, Rossana Podesta. Un jeune prêtre sicilien, Don Salvatore est nommé à Rome où réside des étudiants allemands. Une call-girl vient se confesser à lui et ce dernier tombe amoureux. Comique (5) Présenté à 1.00, 4.25, 7.43, (6e semaine).

Angélique et le roy

Cinéma PIGALLE

Film, avec Michèle Mercier et Jean Rochefort. Veuve de son premier mari, le comte de Peyrac, puis de son second, le maréchal de Plessis-Bellière, Angélique décide de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Mais Louis XIV, qui la désire, la mène à Paris et la charge d'une mission difficile. (5) Présenté à 4.45, 10.20.

Le fantôme de Barbe-Noire

Cinéma ST-ROMUALD

Comédie, avec Peter Ustinov, Dean Jones et Suzanne Pleshette. Steve Walker engagé comme entraîneur d'athlétisme au Collège de Godolphin, passe la nuit dans une auberge tenue par des dames âgées. Barbe-Noire s'attache à ses pas, L'auberge est convoitée pour son site, Steve s'emploie à contrer leurs manœuvres avec Barbe-Noire. Le pirate, invisible, provoque frauduleusement la victoire de l'équipe entraînée par le jeune homme. Fantaisie amusante. (5) Présenté sur semaine à 9.05, Dimanche à 6.00, 9.20.

Le gendarme en balade

Cinéma LIDO

Comédie, avec Louis de Funès, Michel Galabru et Jean Lefebvre. Mis à la retraite en même temps que ses compagnons du poste de gendarmerie de Saint-Tropez, l'ex-adjudant Truchet s'ennuie dans le château de sa riche épouse, il bat le rappel de sa petite troupe. (5) Présenté sur semaine à 9.10. Samedi et dimanche à 2.40, 6.10, 9.40.

L'Auvergnat et l'autobus

Cinéma LIDO

Comédie, avec Fernand Raynaud et Christiane Minazzoli. Un paysan auvergnat, Julien Brilebois, se rend à Strasbourg pour recueillir un héritage. Il obtient du receveur de l'autobus qu'il lui vende le véhicule, mais se rend compte qu'il a été victime d'un escroc. Naïf. (A5) Présenté sur semaine à 7.30. Samedi et dimanche à 1.00, 4.30, 8.00.

Dracula contre Frankenstein

Cinéma CANARDIERE

Drame avec Michael Rennie et Karin Dor. Trois êtres venus d'une autre planète s'installent sur la Terre et font revivre divers monstres. Inconduite (6). Présenté à 2.25, 5.15, 8.05. En couleur, (7e semaine).

Merveilleuse Angélique

Cinéma PIGALLE

Film, avec Michèle Mercier et Claude Giraud. Angélique s'est jointe à la bande des truands de la Cour des Miracles et est protégée par un policier, Desgrès. Elle prend la direction d'une importante confiserie, et devient la maîtresse de son cousin Plessis-Bellière. (6) Présenté à 3.00, 8.35.

Les Orgies du comte Parno

Cinéma CANARDIERE

Drame avec Rinaldo Talamonti, Johannes Busalski. Acculé à la ruine, le vieux comte Parno confie à son fils la mission de séduire et d'épouser une des 5 filles d'un millionnaire. Indécences (7). Présenté à 1.15, 3.35, 5.40, 9.30. En couleur (7e semaine).

Comtes de Grimm

Cinéma LAIRET

Présenté sur semaine à 8.10. Samedi et dimanche à 2.35, 5.30, 8.10.

L'amour à trois

Cinéma LAIRET

Présenté sur semaine à 6.45, 9.35. Samedi et dimanche à 1.00, 3.50, 6.45, 9.35.



Alors que l'on retrouvait trois animateurs-étudiants l'année dernière au Cegep de Limoilou, on en retrouvera désormais huit dont deux préteurs-animateurs et six autres animateurs qui ne devront pas nécessairement avoir le statut d'étudiant du collège pour exercer leurs fonctions. Ces derniers devront cependant avoir déjà été des étudiants du Cegep, pour une période remontant au moins à décembre 1970. Considérés comme des membres du personnel administratif du Cegep, affectés aux services collectifs, un coordonnateur de même que huit animateurs sont au service de la vie communautaire de Limoilou. On remarque notamment, dans l'ordre habituel, Serge Côté, le coordonnateur des services collectifs de même que Guy Gagnon, un animateur.

Montréal accueillera des éducateurs de tout le Canada

MONTREAL — PAGE 7

Montréal deviendra, pour quelques jours, la capitale canadienne de l'éducation lorsque plus de 1,000 éducateurs des diverses provinces s'y réuniront.

Le 21 au 24 septembre prochains lors des congrès de l'Association canadienne d'éducation (A.C.E.) et de l'Association canadienne des administrateurs scolaires (A.C.A.S.).

Ces deux congrès, qui se tiennent chaque année dans une province différente, constituent une occasion pour les fonctionnaires cadres du monde de l'éducation de participer à des échanges de points de vue et de tirer profit de l'expérience de leurs collègues des autres provinces. Parmi les nombreux sujets qui seront discutés au cours de ces congrès, mentionnons, à celui de l'A.C.E., le financement de l'éducation, l'évaluation du rendement des enseignants, les priorités en éducation et la discipline à l'école. Au congrès de l'A.C.A.S., il sera question, entre autres, de la participation directe de la communauté à l'éducation et de l'expérience québécoise en matière de négociations provinciales.

Rappelons que l'Association canadienne d'éducation groupe des pédagogues, de toutes les provinces du Canada, qui occupent un poste supérieur dans le domaine de l'enseignement, que ce soit au niveau des commissions scolaires ou des ministères de l'Éducation. Quant à l'A.C.A.S., elle a pour membres les cadres supérieurs de l'administration scolaire.

Les principales activités du congrès de l'A.C.A.S. se dérouleront à l'hôtel Château Champlain le 21 septembre et le 22 au matin. Le congrès de l'A.C.E. se tiendra du 22 au 24 septembre inclusivement à l'hôtel Bonaventure.

Il est à noter que le président actuel de l'A.C.E. est M. Gérard Barbeau, directeur général de la Commission des écoles catholiques de Montréal et que le président désigné de l'A.C.A.S. est M. John Perrie, directeur général du Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal.

GUY ROULEAU

OPTICIEN D'ORDONNANCES



699, BOUL. CHAREST EST, QUEBEC (coin du Pont et boul. Charest)

A LA CIE PAQUET (ST-ROCH) 5e ETAGE ET A LA CIE PAQUET (PLACE LAURIER)

BOULEVARD CHAREST, TEL.: 523-6958

CIE PAQUET, TEL.: 524-5121 POSTE 305

CIE PAQUET, PLACE LAURIER, TEL.: 651-7070

Souhaite bon succès à

Action Québec

La vie familiale en Israël

Par Thérèse Dallaire

Jamais peut-être au cours de l'histoire, la famille n'a été autant remise en question et ce dans tous les pays du monde. En Asie, en Amérique latine, en Europe, en Afrique, la remise en question de la famille n'est pas comme certains semblent le croire une question marginale limitée à la province de Québec. Son universalité montre que ce ne sont pas seulement les attitudes de certains groupes qui sont en cause, que cela soit celui des jeunes ou encore de ceux qui refusent la société de consommation. Aussi tout ce qui touche la famille devient-il centre d'intérêt.

J'ai lu dernièrement "La vie familiale en Israël" de H. Gaubert (Edition Mame) en vente à la Librairie de l'Action et j'ai été vraiment intéressée par l'évolution de la famille au cours des trois grandes époques: d'abord la vie nomade sous la tente pendant environ huit cents ans, puis l'existence sédentaire qui s'étend à peu près à huit cents ans aussi, et finalement deux siècles pendant lesquels la Palestine va subir l'influence de la Grèce, puis de Rome.

La véritable révolution en ce qui concerne les études bibliques, les travaux des archéologues sur les chantiers de fouilles de Palestine élargissent considérablement le champ de nos connaissances concernant le milieu de vie du peuple hébreu et stimulent notre intérêt pour l'étude de la vie familiale du Peuple de Yahvé.

Le livre de Gaubert nous offre donc tout un chapitre

de l'Israël ancien et qui longtemps a semblé condamné à rester dans une pénombre confuse. Le texte divisé en dix chapitres nous familiarise d'abord avec l'habitation qui a prévalu aux trois époques, puis la place qu'occupe le père de famille au temps des bergers errants et à l'époque de sédentarisation. Le Sémite est littéralement obsédé par l'idée de perpétuation, d'élargissement de la famille. On comprend alors que l'épouse israélienne à cette époque considère l'absence de progéniture comme un malheur, comme une honte. A l'époque pastorale, l'épouse est considérée comme une mineure, bien qu'entourée d'une vénération évidente.

A partir de l'époque monarchique nous commençons à percevoir, ici et là quelques signes d'adoucissement dans le statut légal de la femme en Israël. L'auteur nous la découvre à travers les événements de la vie quotidienne: les esclaves dans le cercle familial, la veuve et les orphelins, l'éducation, l'alimentation, le vêtement, les soins du corps et la parure. Bien avant l'époque d'Abraham, les élégantes de Crète et d'Égypte connaissent les mille secrets qui leur permettent de mettre en valeur leur grâce native.

Le livre se termine sur les rites qui accompagnaient les funérailles, l'ensevelissement, la croyance dans la vie future. Et nous ne sommes pas déçus d'y avoir consacré quelques heures de loisirs. "La vie familiale en Israël" est le premier d'une série de trois livres sous le titre général "Le quotidien dans la bible". Les deux autres traiteront de la vie sociale et de la vie religieuse en Israël.



"Consultation 71" avec le ministre Claude Castonguay

"Consultation 71", tel est le thème de la tournée qu'a entreprise le ministre des Affaires sociales.

C'est ce que précise M. Claude Castonguay dans un communiqué remis à la presse, ajoutant que sa tournée de diverses régions du Québec est une suite normale à tous les efforts de consultation faits depuis plus d'un an par le ministère qu'il dirige.

D'ailleurs, en annonçant officiellement le début de sa tournée du Québec, en août dernier, M. Castonguay avait affirmé qu'elle visait à concrétiser cet impératif de consulter toujours davantage la population et

les personnes intéressées à divers titres aux services de divers titres aux services de

En ce qui a trait aux efforts de son ministère au plan de la consultation, le ministre des Affaires sociales rappelle, entre autres choses, la création d'un Conseil des Affaires sociales et de la Famille, les nombreuses réunions avec divers organismes reliés aux services de santé et aux services sociaux, la création de comités comme celui de la santé mentale, les séances de la Commission parlementaire des Affaires sociales concernant différents projets de loi, etc.

C'est dans cet esprit de "consultation" que M. Castonguay aura pendant sa tournée des séances de travail avec les principaux responsables de la distribution des services sociaux et de santé dans les diverses régions du Québec et qu'il aura des échanges avec la population en général au cours d'assemblées publiques.

De façon plus précise, ces visites dans différentes régions du Québec seront l'occasion pour le ministre des Affaires sociales et quelques-uns de ses hauts fonctionnaires non seulement d'informer la population en général et les citoyens impliqués à divers degrés dans le secteur des Affaires sociales, mais également de recevoir leurs commentaires sur les réformes envisagées.

Rappelons que dans cette première étape de sa tournée du Québec, M. Castonguay donne priorité aux régions éloignées. En conséquence, les premières régions qu'il visitera sont celles du Nord-Ouest québécois, de l'Outaouais, du Bas St-Laurent, de la Côte Nord et de la Gaspésie. La deuxième phase de la tournée du ministre des Affaires sociales aura lieu en 1972.

présent aux sports

La vie quotidienne du Dr Marc Grenier

Chaque décade offre aux gens une marotte qui devient vite la cause de tous leurs maux quotidiens. Celle des années soixante fut la cigarette, à qui on reprocha d'être la grande cause de l'abus chronique de l'organisme humain. Pour les années soixante-dix, on s'est imposé la marotte la plus monstrueuse, la pollution en général. On ne jure que par elle. Certains, même parmi les organismes les plus sains, sont atteints par ce fléau. D'autres ont trouvé là un moyen inattendu de faire fortune.

J'aimerais apporter ici quelques réflexions sur ce qui me paraît devenir une source importante de pollution, c'est-à-dire l'excès dans la prise des médicaments. Ce problème qui tracasse de plus en plus certains scientifiques ne semble pas, pour l'instant, préoccuper la population en général.

Dans son sens le plus large, le médicament est une substance chimique, étrangère à l'organisme humain, qui peut aider une personne, soit en la guérissant de sa maladie, soit en la soulageant des symptômes inconvénients de sa maladie. Plus rarement, il peut être employé comme un moyen de prévention à une maladie. En dehors de ces fonctions bien générales, le médicament doit être considéré comme une substance toxique.

La prise d'un médicament est excessive et dangereuse, chaque fois qu'elle a lieu sans indication médicale spécifique, quand le médicament ne guérit pas la maladie, ou, lorsqu'il n'en atténue pas les symptômes, si c'est sa fonction. On pourrait même ajouter qu'un médicament peut être nocif chaque fois qu'il est pris sans l'accord et la surveillance d'un médecin.

Un médicament est une substance fabriquée pour agir spécifiquement sur l'organisme humain. C'est là que se situe sa fonction essentielle. C'est pourquoi son effet toxique peut avoir des conséquences irréversibles et débilantes.

Les statistiques révèlent des pourcentages très élevés de personnes souffrant d'une intoxication médicamenteuse plus ou moins sévère. Pour ces raisons, la prise excessive des médicaments devrait être considérée comme étant une des sources les plus sérieuses de pollution de l'organisme humain. Aussi il serait urgent de prendre des mesures importantes pour contrer ce phénomène.

La commercialisation du médicament (publicité, multiplication d'un même produit par des fabricants différents, etc.) devrait être éliminée. Le contrôle exclusif du médicament devrait appartenir aux médecins quant à l'ordonnance, et aux pharmaciens quant à la distribution, en fonction de cette ordonnance.

Les médecins et les pharmaciens devraient respecter le droit du malade de tout connaître sur le médicament qui lui est prescrit. Et surtout, ils devraient l'informer des effets toxiques possibles de ce même médicament. De sorte que la population en général soit sensibilisée aux dangers que présente la prise de tout médicament, si celle-ci n'est pas faite avec lucidité et prudence.

Ainsi, non seulement serait éliminée une source de pollution physique de l'homme, mais aussi serait favorisée une certaine hygiène mentale qui lui est nécessaire.

Nouvelle coiffure et des robes aux couleurs vives pour Soeur Elizabeth

Montréal (P.C. — Soeur Elizabeth Heraud déclare qu'elle a beaucoup plus de succès dans ses relations avec les gens, parce qu'elle ne s'habille pas, n'agit pas ou ne pense pas comme une religieuse.

A l'âge de 52 ans, après 25 ans passés dans la communauté des Soeurs Grises et plusieurs semaines comme conservatrice du Pavillon esquimaux à Terre des Hommes, Soeur Elizabeth a troqué son habit religieux contre des robes d'été aux couleurs vives et elle a adopté une nouvelle coiffure. "Et si vous voulez vraiment que je vous en parle, a-t-elle déclaré au cours d'une interview, je me sens très bien. Je peux aller n'importe où et les gens ne me regardent plus comme ils le faisaient autrefois. C'est beaucoup plus reposant, et je peux maintenant parler aux gens à leur niveau, alors qu'autrefois les gens me parlaient sur un ton différent, parce qu'ils étaient conscients du fait que j'étais une religieuse".

Mais cette liberté de porter de jolies robes et de se faire coiffer n'est pas la seule qui différencie Soeur Elizabeth de ses collègues de la communauté. Il y a aussi ses idées personnelles, sur plusieurs sujets.

Prendre un verre

"Je suis une femme comme les autres, explique Soeur Elizabeth. Je ne vais pas dans les bars parce que je ne les aime pas. J'aime bien prendre un verre, et il m'arrive souvent d'en prendre par les journées chaudes d'été. Et j'aime beaucoup les hommes. Je veux dire au sens large... je n'aime pas un homme au point de vouloir l'épouser, ou quoi que ce soit du genre. J'ai déjà été tentée, cependant, et la tentation a été difficile à repousser. Mais

je l'ai repoussée, et je peux maintenant dire honnêtement que je suis très heureuse".

Soeur Elizabeth est originaire de Regina, et elle étudie présentement la pédagogie destinée aux habitants du Nord canadien, à l'Université de Saskatchewan. Elle enseigne depuis 17 ans.

Au couvent, Soeur Elizabeth reprend son habit religieux, parce que, dit-elle, les Soeurs Grises sont très conservatrices. "Certains parmi les anciennes ne comprendraient tout simplement pas".

confectionnez-les vous-même!

Pour vos soirées



9317

SIZES 10 1/2 - 20 1/2

Marian Martin

Pour vos futures soirées et vos plans de vacances, vous ne pourriez faire mieux que de choisir ce style amincissant.

Demandez le patron 9317.

Tailles 10 1/2 - 12 1/2 - 14 1/2 - 16 1/2 - 18 1/2 - 20 1/2.

Envoyez rapidement votre nom et votre adresse ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,

C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE.

Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ch-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no 1 Tailles 1

Patron no 2 Tailles 1

Adresse :

Nom :

Instant de crochet



7109

Alice Brooks

La mode est au poncho cette année il faut vous le crocheter dès maintenant ainsi que cette magnifique jupe.

Demandez le patron 7019.

Mises 8-16.

EPARGNES DE L'AUTOMNE...
ACHETEZ MAINTENANT!

À RABAIS! PEINTURE D'INTÉRIEUR

PRIX POUR PRIX, LA PEINTURE CIL EST VOTRE MEILLEUR ACHAT.



Une couche suffit. Sèche en 20 minutes. Pinceaux et rouleaux se nettoient aisément à l'eau.



Le nouveau revêtement lavable-inusable. Sèche en un fini mat. Donne un riche aspect à vos murs.



Parfait pour boiseries et garnitures. S'applique facilement. Sèche vite. Résiste à maints lavages.



\$5.88 GAL.

Offre-boni spéciale sur la peinture CIL.

Maintenant... pour un temps limité seulement... vous pouvez obtenir cette peinture sensationnelle à un prix-boni spécial! Mais il faut agir vite! Les prix ne seront jamais plus bas qu'en ce moment!

DISPONIBLE EN CINQ FINIS

GAUTHIER

Décoration inc.



272 EST, RUE ST-JOSEPH — QUÉBEC 2 — TEL.: 524-4625



Le professeur arrive d'une fin de semaine sur la Lune...

Comment corriger les défauts du pantalon

Madame la couturière, si à l'essayage, votre pantalon fait la grimace, sachez qu'il existe sûrement un ou plusieurs moyens de lui donner l'aspect que vous souhaitez. Dans son bouquin "Le guide complet de la couture", Lise Chartier décèle cinq erreurs qui peuvent se glisser dans la confection d'un pantalon et

propose autant de solutions.

1) Les plis à la taille : réduire la longueur des pinces ou faire deux pinces au lieu d'une. (fig. 156)

2) La fourche trop serrée : dégager le siège, c'est-à-dire coudre plus étroites les coutures d'entre-jambes, à la hauteur de la fourche.

3) La fourche qui tombe : marquer le surplus et rentrer dans les coutures d'entre-jambes (les coudre plus larges). Nettoyer le surplus.

4) La taille descend au centre, à l'avant ou à l'arrière : marquer toute la longueur où la taille descend. Coudre la bande de taille plus haute à cet endroit.

5) Assise, la taille ouvre longue. Remonter la bande à l'arrière : la courbe de de taille sur la couture arrière devrait être plus du centre.

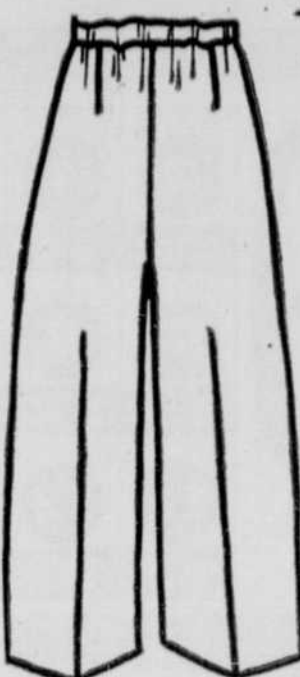


Fig. 155

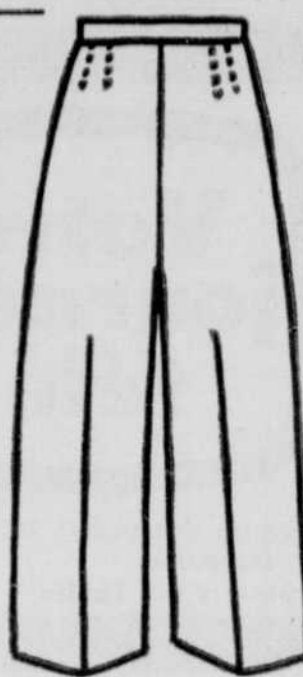


Fig. 156



Gran'papa fait du pouce... Trouvera-t-il une charmante dame qui voudra bien le conduire à destination avec son canard?...

Les trouvailles d'Anik

DE MEME STYLE

pour garçons et hommes



DANS LE BRUN OU LE NOIR

GARÇONS	En krinkle	\$12.00
Pts : 3 à 6	En cuir	\$11.00
HOMMES	En krinkle	\$17.00
Pts : 7 à 10 1/2		

Commandes postales remplies avec soin.
Ajoutez .50 pour frais, plus 8% pour taxes (adultes).
Spécifiez pointures et couleurs désirées.



260 EST ST-JOSEPH	896 EST ST-JOSEPH
180 OUEST ST-VALLIER	568 3e AVENUE

Au 260 est, St-Joseph — département spécial pour enfants

Pour conserver frais le céleri, la laitue et les autres légumes verts, après les avoir lavés, enveloppez les dans un coton à fromage humecté et conservez au froid. Les céleris resteront blancs, si on les fait tremper dans de l'eau vinaigrée avant de les faire cuire. Pour les offrir bien frisés à nos invités, les faire tremper dans l'eau froide salée au moins une heure après les avoir coupés dans le sens de la longueur.

X X X

Éprouvez-vous quelque difficulté en faisant des boulettes ou des hamburgers?... la viande vous colle-t-elle aux doigts?... Un petit truc : mouillez légèrement vos mains avant de commencer le travail.

X X X

L'usage de serviettes-éponge, nid d'abeilles ou toile rude est à proscrire dans le cas de peaux fragiles. Utiliser de préférence une éponge fine et sécher avec un linge de toile très usagé, ou un tampon de coton hydrophile.

X X X

Quelques trucs de nettoyage : Pour enlever la peinture sur un objet en verre, on utilise du vinaigre chaud.

Les éclats de verre brisé se ramassent avec un torchon mouillé sur un linoléum; sur un plancher de bois, on utilise un linge imbibé de cire à plancher liquide. Ces torchons s'en vont à la poubelle et vous n'avez pas risqué que des petits morceaux s'incruster dans votre peau. Fixez au bout du manche de la vadrouille un petit aimant pour repérer les épingles et les petits objets métalliques qui s'engouffreraient dans l'aspirateur, et risqueraient de provoquer des dégâts.

X X X

Si vous voulez que vos gants de peau lavables gardent toute leur souplesse, ajoutez à la dernière eau de rinçage un peu de vinaigre... Si la moleskine de votre voiture d'enfant est sale et défraîchie, il existe un moyen bien simple de la remettre à neuf : après l'avoir lavée et essuyée, frottez la moleskine avec un chiffon trempé dans l'huile de table.

Des couvre-planchers silencieux

Le liège est un revêtement de sol très solide qui, en plus de la texture agréable habituelle de tout matériau naturel, est un isolant. Comme le tapis, le liège amortit le bruit et garde bien la chaleur. Il faut, bien entendu, passer une bonne couche de vernis avant de s'en servir et on trouve actuellement des dalles de lièges colorées et vernies dans des coloris de base rouge et vert clair.

Si on s'efforce de donner aux revêtements de sol un aspect brillant, facile à entretenir, une autre tendance se dessine, qui va vers l'adoption de tapis pour des pièces comme la cuisine où on trouvait surtout céramique et linoléum. Pour cela on fait des tapis de nylon collés sur un support de mousse de lastex.

L'un d'entre eux vient d'être lancé sur le marché et bien qu'il se vende

surtout en gros, les particuliers peuvent également se le procurer. Le premier tapis de ce genre lancé il y a un an, à peu près, a rencontré un grand succès chez les particuliers d'abord parce qu'il permet d'amortir les bruits et aussi parce qu'il est plus agréable aux pieds.

Et si vous renversez de l'oeuf ou du gras sur le tapis? Epongez et nettoyez avec de l'eau et du détergent, tout comme pour un revêtement de cuisine normal.



VENTE DE FOURRURES

D'AUTOMNE chez PREMONT

LES SPECIALISTES LES PLUS RECONNUS VOUS OFFRENT:

- Un choix complet des plus belles fourrures
- La meilleure qualité
- Les styles les plus nouveaux et exclusifs
- La perfection de la coupe et de l'ajustage

Les experts Prémont sont toujours à votre disposition pour confectionner un manteau sur vos propres mesures, avec la fourrure de votre choix.

ASSORTIMENT DE PLUS DE 300 MANTEAUX PRETS A PORTER

Quelques exemples:

CHAT SAUVAGE \$275⁰⁰
naturel ou légèrement touché
PRIX A COMPTER DE

RAT MUSQUE \$345⁰⁰
naturel ou teint.
Manteaux unis ou garnis.
PRIX A COMPTER DE

LYNX NATUREL \$595⁰⁰
luxueux manteaux.
Peaux allongées ou horizontales.
PRIX A COMPTER DE

VISON CANADIEN \$995⁰⁰ \$595⁰⁰
Peaux allongées. Peaux travaillées à l'horizontale.
PRIX A COMPTER DE

Choix complet de VISON
"CANADA MAJESTIC" 1er choix.

COMPTANT
MISE DE COTE
PLAN
BUDGETAIRE

LES FOURRURES
PRÉMONT

125 est, St-Joseph - 132 Notre-Dames des Anges.

STATIONNEMENT
GRATUIT

angle Notre-Dame des Anges et St-Anselme.



PROFITEZ DU MEILLEUR CHOIX ET DES BAS PRIX DE LA VENTE D'AUTOMNE

A la découverte du Vieux Québec (4)

par Georgette Lacroix

En 1749, un voyageur du nom de Peter Kalm écrit: "Une seule rue mène de la basse-ville de Québec à sa haute-ville et elle a été pratiquée en faisant sauter une partie de la montagne. De plus, elle est très raide malgré ses sinuosités".

Cette rue, vous vous en doutez bien, c'est la Côte de la Montagne et entre nous, elle n'a pas tellement changé. Sauf que maintenant, on y trouve des galeries d'art, un grand restaurant français Le Vendôme, des boutiques ou magasins d'antiquités. Mais il faut bien le dire, toutes les rues du Vieux Québec ont leurs boutiques, leurs antiquités, leurs vieilles maisons de pierre ou de brique, avec toits obliques. Je reviendrai à l'aspect gastronomique du Vieux Québec; pour l'instant, je retourne à la petite histoire.

Un événement d'importance affectera sensiblement les maisons de la basse-ville en 1759: le siège et le bombardement de Québec par l'armée anglaise. Plus de 40.000 boulets de canon et 10.000 bombes tombèrent sur la ville entre le 12 juillet et le 13 septembre 1759. En l'espace de deux mois, 180 maisons ont été incendiées par les pots à feu; toutes les autres criblées par le canon et les bombes.

Vers 1800 cependant, les demeures étaient rétablies et la Place Royale avait repris son rythme commercial, à tel point que, de plus en plus, la population prit l'habitude d'établir ses résidences le long des remparts, dans les rues nouvelles et enfin hors des murs où l'espace libre facilitait l'établissement de propriétés assez étendues. Des rues furent pavées et pourvues d'un trottoir; c'était le grand luxe pour la rue des Soeurs, la Côte de la Montagne, les rues St-Pierre... Sous-le-Fort... Cul-de-sac. Je vous étonne peut-être? Il y a eu aussi près du marché Finlay un endroit appelé l'Anse-des-Barques... où se trouvent actuellement les édifices du Canadian National.

La plupart de ces rues sont demeurées, d'autres sont disparues avec le temps ou ne subsistent que par une pierre ou une plaque commémorant leur existence. Des anciennes maisons ont également été remplacées par d'autres plus récentes. Les démolitions et les fouilles nous rappellent que des gens y ont vécu, autrefois... un temps qui n'est pourtant pas si lointain puisque nous sommes un peuple jeune, un pays jeune, une histoire jeune.

Ces maisons comportaient souvent plusieurs pièces, une ou deux chambres, une cuisine avec un four à pain, une cave, un grenier, un foyer et un pignon de pierre afin de diminuer les risques d'incendie. Elles avaient des murs épais et étaient chauffées par des poêles de fer.

N'allez pas croire cependant que seule la basse-ville était alors habitée. Mais la haute-ville avait surtout des communautés religieuses et les propriétés de l'Etat. La construction de nouveaux marchés dans le quartier Saint-Roch amena un abandon progressif de la Place Royale mais en 1875, on y trouvait encore des épiceries, des marchands de gros, des bijoutiers, des bottiers, des épiciers et cinq hôtels. Ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que la place perdit tout caractère et devint un stationnement encombré de voitures et de camions.

L'espoir actuel de Place Royale est ce projet de restauration gigantesque des gouvernements du Québec et d'Ottawa réparti sur une période de cinq ans. Cette restauration est amorcée et tiendra compte de l'histoire, de l'architecture traditionnelle et de l'archéologie.

A SUIVRE

Quelques mots...

PAR GEORGETTE LACROIX

Quelques mots, chers amis lecteurs, pour vous rappeler que jeudi le 16 septembre... vous êtes invités à la journée CBV Radio au Grand Théâtre de Québec, où se dérouleront quelques-unes des émissions québécoises de Radio-Canada: Bonjour chez vous... de 6 à 9 heures du matin avec Louis Thibault... Louise Duchesneau... Jacques Bureau... Louis Chasse et les journalistes du service des nouvelles... Salut, émission de Vincent Joly, présentée à midi... et Québec en ville, de 3 à 6 heures de l'après-midi... avec Richard Joubert... Yvon Poirier... Christiane Brunelle... Gilles Hamel et Claude Lavoie. Il y aura aussi à 9 heures... un spectacle de variétés avec Pierre Lalonde... Patsy Gallant... Les P'tits Bonheurs... Gérard Hébert... Gaston Rochon et son orchestre. L'automne est commencé... pour tous... lecteurs, auditeurs et téléviseurs! Me permettez-vous de déplorer la fin d'émissions estivales telles que Beau fixe... la rétrospective de La révolution tranquille... Bravo!

Saison du Grand Théâtre

La prochaine fin de semaine verra la foule québécoise affluer au GRAND THEATRE où la salle LOUIS FRECHETTE recevra le chanteur ADAMO pendant qu'à la salle OCTAVE CREMAZIE débiteront les représentations de la pièce de MICHEL TREMBLAY: A TOI POUR TOUJOURS TA MARIE LOU, avec HELENE LOISELLE... LUCE GUILBEAULT... RITA FONTAINE et LIONEL VILLENEUVE.

Pour ceux qui veulent voir plus loin, qui se demandent quels seront les artistes invités plus tard au GRAND THEATRE, voici quelques noms à retenir: la chanteuse ANNE SYLVESTRE... le guitariste JULIAN REAM... le pianiste WILLIAM TRITT... le soprano ROBERTA PETERS... la chanteuse FRIDA BOCCARA... le guitariste ALEXANDRA LOGOYA... les duettistes REGIS et BRUNO PASQUIER... L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC... un ensemble de Balalaikas... l'ensemble VIC ANGELLIO... Tous ces grands noms sont au programme du GRAND THEATRE DE QUEBEC pour les mois de septembre et octobre. Côté théâtre, on verra d'abord A TOI POUR TOUJOURS TA MARIE LOU et plus tard... MADEMOISELLE ROBERGE BOIT UN PEU... et PYGMALION, de GEORGE BERNARD SHAW, présenté par le THEATRE DU TRI-DENT à compter du 15 octobre.

Plus tard on pourra applaudir MALCUZINSKI... TINO ROSSI... AZNAVOUR... CHARLES TRENET... CLAUDE NOUGARO... ENRICO MACIAS... LEVEILLE... ALAIN BARRIERE... VIGNEAULT... LEO FERRE... LE RIDEAU VERT... MOUSTAKI... BECAUD... L'OPERA DU QUEBEC... SACHA DISTEL... CARLOS MONTOYA... GILLES DREU... YVON DESCHAMPS... LA POUDRIERE... LES BALLET CANADIENS... LE THEATRE ALCAN... MIREIL-

69^e GRANDE saison

1971-1972

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC

NE SOYEZ PAS DÉSAPPOINTÉS
ABONNEZ vous dès MAINTENANT

10 Grands Concerts du MARDI

SERIE A 5 CONCERTS		SERIE B 5 CONCERTS	
MARDI 5 OCT.	OTTO WERNER MUELLER Roberta Peters, soprano	MARDI 26 OCT.	FRANÇOIS BERNIER Régis Pasquier, violoniste Bruno Pasquier, altiste
MARDI 23 NOV.	HIDETARO SUZUKI Murray Perahia, pianiste	MARDI 7 DEC.	PIERRE DERRAUX
MARDI 11 JAN.	PIERRE DERRAUX Chantal Masson, altiste	MARDI 25 JAN.	PIERRE HÉTU Ruggiero Ricci, violoniste
MARDI 1 ^{er} FÉV.	VICTOR FELDBRILL Zara Nelsova, violoncelliste	MARDI 22 FÉV.	JEAN-CLAUDE CASADESUS Garrick Ohlsson, pianiste
MARDI 11 AVRIL	FRANCO MANNINO Soliste: Franco Mannino, pianiste	MARDI 25 AVRIL	PIERRE DERRAUX Jon Vickers, ténor

525-6046 pour information 525-6046

Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Frédérique, tél. 643-8131

"Femme d'aujourd'hui" revient en force à Radio-Canada

Tribune de toutes les femmes francophones du Canada, l'émission "Femme d'aujourd'hui" reprend sa septième saison à la télévision française de Radio-Canada, du lundi au vendredi à 15 heures.

Parmi les innovations de la saison dernière, rappelons la tournée de consultation publique des femmes québécoises au

déroulé; inviter à sa tribune le plus grand nombre de participantes; renseigner le public sur les services qui lui sont offerts dans les domaines de la santé, du bien-être, de l'éducation permanente; présenter les femmes qui innovent en trouvant des solutions inédites aux problèmes classiques de la vie des femmes; classer son ef-

fort afin de guider la femme dans le domaine de la consommation.

Voilà quelques-uns des objectifs que s'est fixés "Femme d'aujourd'hui" pour cette saison. Ce magazine est animé par Aline Desjardins et par Micheline Archambault, à Québec.

Au cours de la saison, "Femme d'aujourd'hui" fera appel à

de nombreux collaborateurs; une cinquantaine de recherches, une vingtaine d'interviews. La réalisation de "Femme d'aujourd'hui" est confiée à des équipes de Montréal et de Québec.

"Femme d'aujourd'hui" est une production du Service des émissions féminines que dirige Michelle Lashier.

Votre journée télé

3 WCAX-TV Burlington	4 CFMT-TV Québec	5 CKMI-TV Québec
7 CHET-TV Sherbrooke	8 WMTW-TV Mt. Wash.	10 CFMT-TV Montréal
11 CBVT-TV Québec	12 CFCT-TV Montréal	13 CKTV-TV Trois-Rivières

Horaires des postes locaux et des postes transmis par câbles

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

Aujourd'hui — MARDI		Demain mercredi	
Après-midi		En matinée	
12.00 3—Where The Heart Is*	En soirée	6.30 3—Test Pattern	12.00 12—Tuesday Night Feature Movie*
12.10 13—Les petites annonces	6.00 3—World of Sports*	7.00 3—CBS Morning News*	12.30 12—Musique Marc Le-grand*
12.15 10—Ciné-mardi: Graine de Faribault	5—Today's Music	12—Sign On	12.40 4—Fin des émissions
12.25 3—CBS News*	7—Troisième édition	1.00 3—Sign Off	12.45 10—Dernière édition
12.30 3—Search For Tomorrow*	8—ABC Evening News*	1.10 5—Postlude*	12.50 10—Fin des émissions
12.35 4—Actualité*	10—Madame est servie*	1.14 11—Fin des émissions	1.00 3—Sign Off
12.40 4—Palmarès*	11—Le gourmet farfelu*	2.00 12—Rign Off	1.03 3—Across The Fence*
12.45 4—De tout de tous*	12—Pulse*	2.00 12—Rign Off	1.15 3—Lucille Rivers Show*
12.50 7—Mid-Sport	6.05 5—Truth Or Consequences*	Programmes en couleurs	4—Dessins animés*
1.00 3—One O'Clock Weather*	6.15 3—Weatherwise*		1.30 3—As The World Turns
7—Bienvenue chez nous	7—C'est mon opinion		4—Pour vous, mesdames*
8—All My Children*	6.20 7—Edition sportive		8—Let's Make A Deal*
1.03 3—Across The Fence*	6.25 3—Newstime*		11—Ciné-ma: Les pas perdus (5) Fr. 1964.
1.15 3—Lucille Rivers Show*	4—Nouvelles sportives*		Drame psychologique de J. Robin avec Michèle Morgan et Jean-Louis Trintignant. Un jeune homme s'éprend d'une femme mariée de vingt ans son aînée.
4—Dessins animés*	6.30 4—Panoramade*		13—Rue Principale
1.30 3—As The World Turns	5—The Pierre Berton Show*		2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing*
4—Pour vous, mesdames*	7—Avec André Guy		7—Pour vous, mesdames*
	8—Beat The Clock*		8—Newlyweds*
	11—Téléjournal		10—Banco... Banco*
	13—Le 13 vous informe		13—Pour vous mesdames
	6.53 11—Nouvelles du sport		2.30 3—Guiding Light*
	7.00 3—CBS News*		4—Ciné-ma: L'appel du destin (4-A) Fr. 1952.
	4—Madame est servie*		Mélodrame de G. La-combe avec Roberto Benzi et Jean Marais. Un pianiste déchiré se réhabilite grâce à son fils, jeune chef d'orchestre prodige.
	5—Date-line		7—Doigts de fée*
	7—Télé-cinéma: Une aussi longue absence*		8—Dating Game*
	8—To Tell The Truth*		10—Pour vous, mesdames
	10—Le 10 vous informe*		12—Han Trap*
	11—Format 30		2.45 5—Test Pattern & Music
	12—The Brady Bunch*		5—Prelude*
	13—Jean-Pierre Coallier		3.00 3—Secret Storm*
	7.30 3—Glen Campbell*		5—Take Thirty
	5—The World Tomorrow*		7—Femme d'aujourd'hui
	8—Hawaii 5-0*		8—General Hospital*
	11—La Dynastie Des Forsytes		11—Femme d'aujourd'hui*
	12—The Courtship of Ed-dies Father*		12—Another World*
	13—Hawaii 5-0*		13—Femme d'aujourd'hui
	8.00 4—Symphonies*		3.30 3—Edge of Night*
	4—Mary Tyler Moore*		5—Edge of Night*
	12—Marcus Welby M.D.*		8—One Life To Live*
	8.30 3—Hawaii 5-0*		12—Anything You Can Do*
	4—Hawaii 5-0*		4.00 3—Gomer Pyle*
	5—Carol Burnett Show*		4—L'ami Poirot*
	5—Movie of the Week*		5—Paul Bernard, Psychiatrist*
	10—Symphonies*		7—Bobino*
	11—Pensez vite*		8—Password*
	13—Symphonies*		10—Capitaine Bonhomme*
	9.00 7—Rue des Pignons*		11—Bobino*
	10—Aventures de l'ouest*		12—The Dick Van Dyke Show
	11—Rue des Pignons*		13—Bobino*
	12—Here's Lucy*		4.30 3—Wild Wild West*
	13—Rue des Pignons*		5—Drop In*
	9.30 3—Cannon*		7—Franzluhe
	4—Découvertes 71*		8—The Early Show
	5—Telescop		10—Bonanza*
	7—Le monde de Marcel Dubé*		11—Franzluhe*
	11—Le monde de Marcel Dubé*		12—Lassie
	13—Le monde de Marcel Dubé*		13—Franzluhe*
	10.00 4—Au secours mon amour*		5.00 4—Ciné-ma: Le fils d'A-bah (6) E.U.
	5—Tuesday Night		1950. Film d'aventures de K. Neumann avec Tony Curtis et Piper Laurie. Le calife de Bagdad accusé de rapt le fils d'A-bah.
	7—Prenez le volant		11.15 10—En pantoufles: Serment du Chevalier Noir*
	8—Marcus Welby, M.D.*		11.18 12—Pulse*
	10—Au secours mon amour*		11.22 5—Viewpoint*
	11—Prenez le volant		11.29 5—After 11: Genghis Khan
	13—Prenez le volant		11.30 3—Merry Griffin Show*
	10.30 3—To Be Announced		7—Ciné-ma 7: Le diable souffle
	4—Les nouvelles*		8—Dick Cavett Show*
	7—Téléjournal		11—Rencontres*
	10—Les nouvelles*		11.45 12—Wednesday Night Feature Movie
	11—Téléjournal		12.00 11—Ciné-ma: Le fils d'A-bah (4-E) E.U.
	13—Téléjournal		1959. Aventures biographiques de J. Far-row avec Robert Stack et Marisa Pavan. Un habitué marin se met au service des Etats-Unis en rébellion contre l'Angle-terre.
	10.48 7—Nouvelles du sport*		12.10 13—Fin des émissions
	11—Nouvelles du sport*		12.15 10—Dernière édition
	13—Sports*		12.48 4—Musique Marc Le-grand*
	11.00 3—Channel 3 Night Beat		12.58 4—Fin des émissions
	4—Dialogue*		1.00 3—Sign Off
	5—CBC-TV News*		1.30 11—Fin des émissions
	7—Ce soir, Jean-Pierre		1.34 5—Postlude*
	8—11 O'Clock Report		2.00 12—Sign Off
	10—La couleur du temps*		Programmes en couleurs
	11—Ce soir, Jean-Pierre		
	12—The National News*		
	13—Le 13 vous informe		
	11.15 10—En pantoufles: Les amours de Capri		
	11.18 12—Pulse*		
	11.22 5—Viewpoint*		
	11.29 5—After 11: My Blood Runs Cold		
	11.30 3—Merry Griffin		
	7—Ciné-Club		
	8—Dick Cavett Show*		
	11—Ciné-Club: Mielan, la demeure de ceux qui ne sont plus. Drame socio-politique réalisé par Raul Kamlfer, avec Sergio Klainer, Silvia Li, Rocio Sagahon, Emilia Carranza et Olga Jurado. Les Indiens libres, qui conservent encore leur propre religion et culture, sont détruits par une longue guerre.		
	11.45 13—Les Meilleurs		
	Après-midi		
	12.00 3—Where The Heart Is*		
	4—Palmarès*		
	7—Minirama		
	8—Bewitched*		
	10—Le 10 vous informe*		
	11—Les chevaliers du ciel*		
	12—The Flintstones*		
	13—Le 13 vous informe		
	12.10 13—Les petites annonces		
	12.15 10—Ciné-mercredi: Le rebelle		
	12.25 3—CBS News*		
	12.30 3—Search for Tomorrow*		
	4—Actualité*		
	7—Deuxième édition		
	8—A World Apart*		
	11—Bou-Bou dans l'mé-tro*		
	12—Matinée Joe Van*		

La petite actualité

En URSS, des professionnels de la censure

Moscou (AFP) — Les autorités soviétiques ont voulu limiter le plus possible, par le biais de mesures administratives, la "couverture" par l'image des funérailles de M. Nikita Krouchtchev, qui ont eu lieu lundi au cimetière de Novodievitchi. Seules les photographies transmises par télégramme ont pu atteindre leurs destinataires. Films et clichés n'ont pas reçu l'autorisation du ministère des Affaires étrangères de quitter l'URSS par avion.

Ce fut notamment le cas du film de cent vingt mètres pris au cours de la cérémonie par le cameraman de l'O.R.T.F. La télévision française est la seule à employer à plein temps un cameraman soviétique particulier et se charge elle-même, en accord avec le ministère soviétique des Affaires étrangères de l'acheminement de ses films et de ses bandes sonores.

Un même manque d'enthousiasme a été marqué par l'agence de presse Novosti, qui fournit aux autres correspondants moscovites des télévisions occidentales matériel et caméraman. La "R.A.I.", radio et télévision italienne, s'est vue répondre quant à elle, après avoir offert une somme d'un million de lires pour un film de cinq minutes, que l'organisation soviétique allait étudier la question. Le film n'a pas été tourné.

Enfin, le photographe permanent du magazine "Paris Match" n'a également pas pu faire parvenir ses photographies, le ministère des Affaires étrangères ayant refusé le "certificat de sortie".

L'Agence Tass elle-même déclarait hier ne pas posséder de clichés de la cérémonie.

Par ailleurs, Piotr Yakir, fils du général Ion Yakir, victime des purges stalinienne, a été

conduit lundi matin dans un poste de police moscovite, afin de l'empêcher d'assister aux funérailles de M. Nikita Krouchtchev, apprend-on de source proche de l'intéressé.

Le fils du général et sa femme ont été retenus dans les locaux de la "milice" afin, leur a-t-on expliqué de les empêcher de commettre "un acte antisocial". Ils ne furent relâchés que lorsque les fonctionnaires furent informés de la fin de la cérémonie funèbre.

Le général Ion Yakir a été fusillé en 1937, au tout début des "grandes purges" stalinienne. Sa mémoire a été réhabilitée sur l'intervention personnelle de M. Krouchtchev. Depuis les deux familles entretenaient des relations d'amitié.

Piotr Yakir a participé depuis la déposition de M. Nikita Krouchtchev, à plusieurs manifestations contre la réhabilitation de Staline.

Le carnage à la prison d'Attica
Film des événements

Attica (New York) (A.F.P.) — Une des plus sanglantes mutineries dans une prison américaine s'est terminée lundi dans la fumée des gaz lacrymogènes, la fusillade et le sang: 37 morts, 9 otages blancs et 28 détenus. En outre 3 détenus sont portés disparus. On ne sait pas encore s'ils se cachent quelque part dans les débris laissés par l'émotion, s'ils sont morts ou s'ils ont réussi à s'enfuir dans la confusion générale qui a suivi la véritable bataille rangée qui a permis aux forces de l'ordre de délivrer 29 autres otages dont 25 étaient d'ailleurs plus ou moins grièvement blessés.

L'assaut avait commencé à 9h45 locale peu après un ultimatum enjoignant aux 1.200 détenus de se rendre et de relâcher leurs otages. Au cours des négociations qui se sont déroulées les jours précédents, les autorités avaient accepté une longue liste de revendications des détenus. Mais l'accord avait échoué sur deux points: l'annulation complète pour les faits s'étant déroulés lors des 4 jours pendant lesquels les détenus ont contrôlé la prison et le renvoi du directeur. L'annulation était considérée comme un point crucial par les militants noirs qui ont dirigé la révolte à la suite de la mort samedi d'un gardien qui avait été défenestré jeudi.

L'assaut, même avec une force combinée de soldats de la Garde nationale, de policiers d'Etat et de shérifs adjoints fortement armés et soutenus par un hélicoptère, en tout un millier d'hommes, avait été préparé pendant trois jours dans le secret.

A 9h30, l'hélicoptère chargé de bidons de gaz lacrymogène prend l'air.

A 9h46, les forces de l'ordre se ruent à l'attaque au moment même où l'hélicoptère jette les gaz lacrymogènes. C'est à ce moment précis semble-t-il, que les mutins ont exécuté la plupart des 9 otages qui ont perdu la vie dans l'affaire.

A 9h48, les spectateurs massés à l'extérieur de la prison entendent des rafales de coups de feu et les éclatements des grenades à gaz.

A 9h58, l'ordre est donné par haut-parleur aux émeutiers de se rendre et de croiser les

maines sur la tête. "Rendez-vous pacifiquement immédiatement et aucun mal ne vous sera fait" répète inlassablement le haut-parleur.

A 10h, une série de messages radio arrive au pc de l'opération demandant des secours médicaux d'urgence.

10h15, des inspecteurs en civil pénètrent dans la prison où retentissent encore des coups de feu.

A 10h44, le pc du général John Baker, commandant de l'opération donne des conseils de modération à ses troupes: "N'en rajoutez pas. Tout a marché comme sur des roulettes, alors pas de bavures maintenant..."

A 11h52, un message radio annonce la découverte d'un paquet suspect qui pourrait être un engin explosif dans le bloc C. Une équipe de spécialistes est envoyée sur place.

A 12h05, nouvel appel à la modération du pc: "Je ne veux pas de tirs à moins que cela ne soit absolument nécessaire dans les blocs C et D. Battez en retraite et nous utiliserons les gaz".

A 12h30, l'équipe envoyée dans le bloc C confirme la présence d'un engin explosif. Le courant est coupé dans toute la prison. Un autre message signale au même moment que tous les corridors intérieurs sont dégagés et sous contrôle.

A partir de ce moment commence le "nettoyage" proprement dit. Les détenus sont rassemblés les mains sur la tête, reçoivent l'ordre de se déshabiller et sont envoyés par fourgons à la douche après quoi ils peuvent reprendre leur tenue passée auparavant au peigne fin. C'est ensuite le premier appel depuis 4 jours au cours duquel on va s'apercevoir que 8 détenus sont manquants.

L'état d'esprit des forces de l'ordre, exaspérées par des jours d'attente alors que les négociations se poursuivaient entre représentants des mutins et les autorités au sujet de la libération des otages, a été parfaitement défini par un policier d'Etat qui n'a pas voulu donner son nom: "Tous ceux qui résistaient étaient tués — et je n'ai vu personne s'en tirer indemne".

Parmi les gardiens pris com-

me otage se trouvait Carl Valone, 44 ans. On l'a retrouvé baignant dans son sang, la gorge tranchée. Sa fille Mary-Anne, a déclaré après que son père avait protesté auprès de ses supérieurs contre l'attitude à son avis "trop élémentaire" de l'administration à l'égard des détenus.

Un autre otage, rescapé celui-là, le capitaine Frank Wall, a déclaré qu'il devait la vie sauve à un tireur d'élite qui avait abattu le détenu chargé de l'égorger juste au moment où il levait son couteau.

Deux des détenus auraient, selon la police été tués par leurs propres camarades. Ils ont été retrouvés égarés dans la même cellule du bloc C.

Pendant la durée de l'assaut, la plupart des 3.000 habitants de la localité s'étaient retranchés dans leurs maisons pour se protéger des nuages de gaz lacrymogènes.

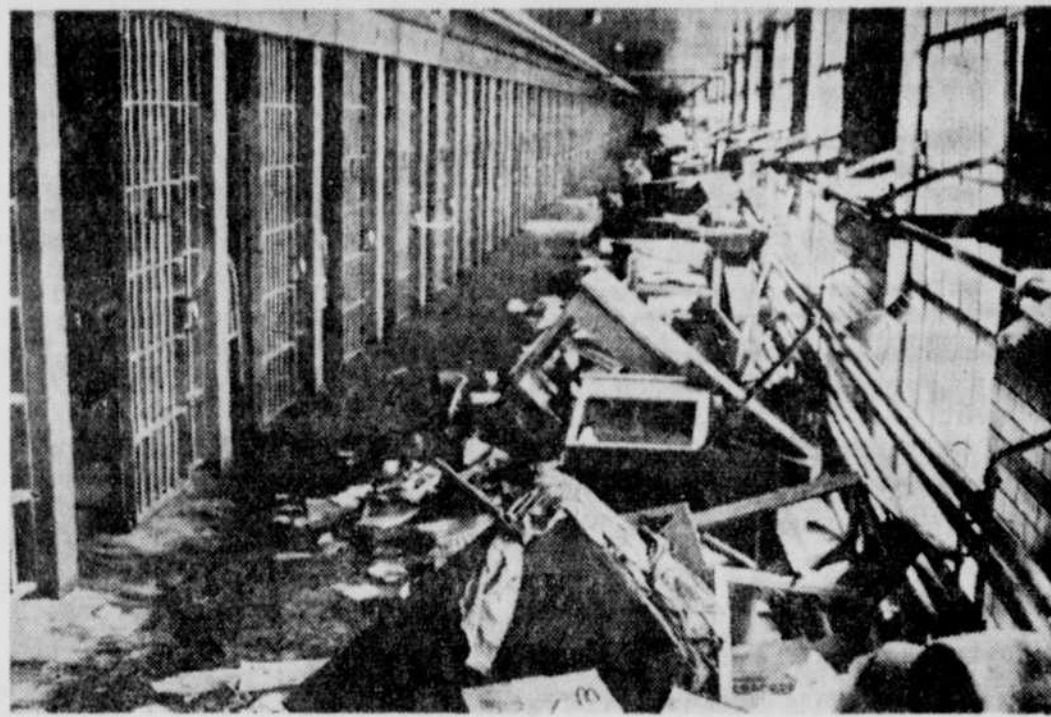
Les réactions de l'opinion à la suite du dramatique épilogue est très variable. Le président Nixon a félicité le gouverneur Nelson Rockefeller qui a lui-même félicité le commissaire aux Affaires pénitentiaires de l'Etat de New York, M. Russell Oswald qui donna l'ordre d'interrompre les négociations et de donner l'assaut. Les deux sénateurs de l'Etat ont également approuvé l'initiative de M. Oswald.

D'autres personnalités s'élèvent au contraire contre l'emploi de la force pour séduire l'émotion. Le Dr Vernon Fox, spécialiste des questions pénitentiaires, a déclaré qu'à son avis l'assaut qui coûta la vie à 9 otages et à 28 détenus, avait été dicté par la volonté de donner de l'administration Rockefeller une "image de fermeté" devant l'opinion publique.

L'avocat des "Panthers Noirs" et des causes "raciales", William Kunstler qui avait par-

ticipé aux négociations n'a pas mâché ses mots: "Aujourd'hui, a-t-il dit, l'Etat de New York a décidé que la force avait plus de valeur que la vie humaine et a délibérément sacrifié la vie à la fois des détenus et des otages sur l'autel de l'opportunisme politique". Le révérend Gilbert Caldwell, qui préside une organisation interconfessionnelle groupant 200 ecclésiastiques de Harlem, a également critiqué le recours à la force décidée par les autorités soulignant les discriminations dont étaient l'objet les détenus noirs et porto-ricains.

A New York un groupe d'environ 400 jeunes blancs a manifesté lundi soir réclamant la mise en jugement de M. Oswald et du gouverneur Rockefeller considérés par eux comme les principaux responsables d'un drame aux conséquences encore imprévisibles sur le plan des relations raciales et pas seulement dans les prisons.



Attica, NY — Les mutins de la prison d'Attica ont littéralement tout saccagé à l'intérieur de la prison, et dehors, la cour intérieure donnait l'aspect d'un véritable dépotoir. (Téléphoto: U.P.I.)

Les Tupamaros font leurs "petites vues"

Montevideo (AFP) — Des "Tupamaros" ont fait irruption dimanche soir dans deux salles de cinéma de Montevideo, où, après avoir maîtrisé le personnel, ils ont projeté des photogra-

phies de la récente évasion de 106 guérilleros de la prison de Punta Carretas. Après avoir fait apparaître sur l'écran des proclamations subversives, les intrus se sont enfuis sans être in-

quiétés. C'était leur première opération depuis l'évasion de Punta Carretas et la libération du consul britannique Geoffrey Jackson.

Les Tupamaros ont d'autre part attaqué une firme d'exportation et d'importation d'où ils ont enlevé une grande quantité de matériel: perceuses électriques, chalumeaux, conditionneurs d'air, outillage divers, etc...

On pense dans les milieux de la police que certains de ces appareils, notamment les conditionneurs d'air, pourraient être utilisés pour augmenter le confort de la "prison du peuple" où sont détenus les otages des Tupamaros et dont l'atmosphère serait particulièrement étouffante.

A 9h58, l'ordre est donné par haut-parleur aux émeutiers de se rendre et de croiser les

maines sur la tête. "Rendez-vous pacifiquement immédiatement et aucun mal ne vous sera fait" répète inlassablement le haut-parleur.

A 10h, une série de messages radio arrive au pc de l'opération demandant des secours médicaux d'urgence.

10h15, des inspecteurs en civil pénètrent dans la prison où retentissent encore des coups de feu.

A 10h44, le pc du général John Baker, commandant de l'opération donne des conseils de modération à ses troupes: "N'en rajoutez pas. Tout a marché comme sur des roulettes, alors pas de bavures maintenant..."

A 11h52, un message radio annonce la découverte d'un paquet suspect qui pourrait être un engin explosif dans le bloc C. Une équipe de spécialistes est envoyée sur place.

A 12h05, nouvel appel à la modération du pc: "Je ne veux pas de tirs à moins que cela ne soit absolument nécessaire dans les blocs C et D. Battez en retraite et nous utiliserons les gaz".

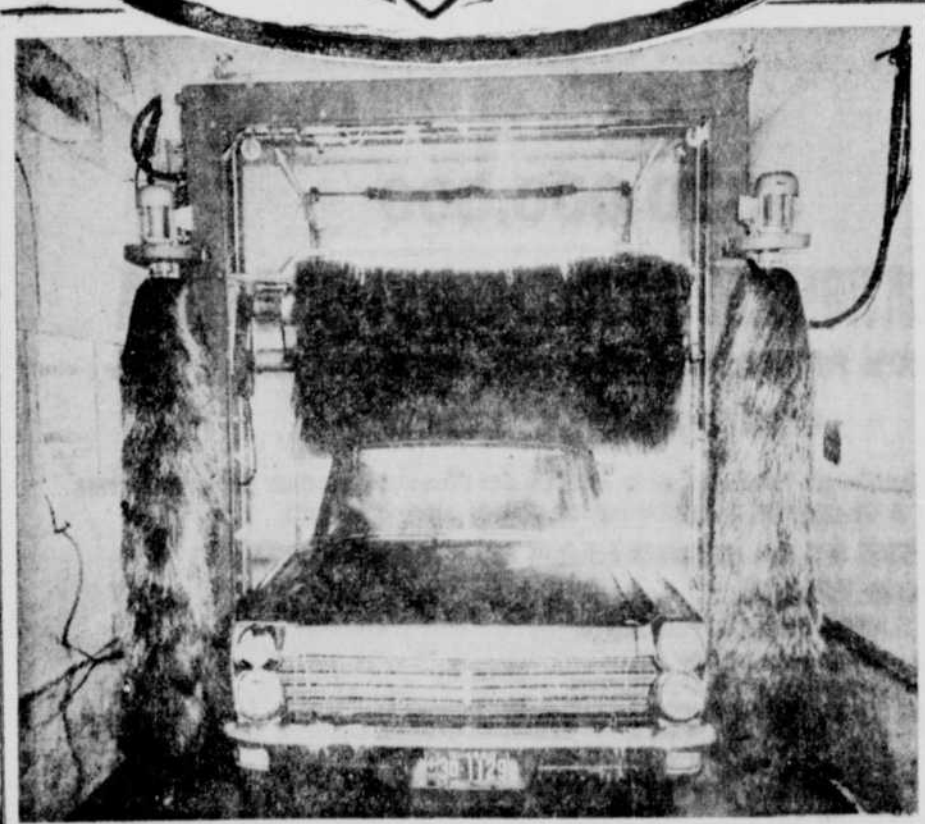
A 12h30, l'équipe envoyée dans le bloc C confirme la présence d'un engin explosif. Le courant est coupé dans toute la prison. Un autre message signale au même moment que tous les corridors intérieurs sont dégagés et sous contrôle.

A partir de ce moment commence le "nettoyage" proprement dit. Les détenus sont rassemblés les mains sur la tête, reçoivent l'ordre de se déshabiller et sont envoyés par fourgons à la douche après quoi ils peuvent reprendre leur tenue passée auparavant au peigne fin. C'est ensuite le premier appel depuis 4 jours au cours duquel on va s'apercevoir que 8 détenus sont manquants.

L'état d'esprit des forces de l'ordre, exaspérées par des jours d'attente alors que les négociations se poursuivaient entre représentants des mutins et les autorités au sujet de la libération des otages, a été parfaitement défini par un policier d'Etat qui n'a pas voulu donner son nom: "Tous ceux qui résistaient étaient tués — et je n'ai vu personne s'en tirer indemne".

Parmi les gardiens pris com-

CENTRE TEXACO



ANTIGEL PERMANENT

Rég. le gal. 3.50

Spécial pour 10 jours seulement

2.29 GAL.

lave - autos automatique

LE PLUS MODERNE A QUEBEC

GRATIS!

AVEC un PLEIN D'ESSENCE (minimum)

LAVAGE et CIRAGE

OFFRE EN VIGUEUR PENDANT 15 JOURS

ouvert de 7 hres a.m. à 11 hres p.m. (7 JOURS PAR SEMAINE)

amortisseurs de chocs "ARMSTRONG" DOUBLE ACTION

POSE INCLUSE

10.50 ch.

lave DEUX AUTOS à la fois

SOIXANTE AUTOS à l'heure

freins 4 roues

TOUTES VOITURES BANDES ET OUVRAGE

27.99

batteries GLOBELITE

escompte de...

30%

LAVE-VITRES 35° sous zéro - Rég. 1.49

Spécial

POUR 10 JOURS SEULEMENT

.89

756 boulevard DES CAPUCINS - Québec

CENTRE TEXACO

529-8839

529-8839

Pour Trudeau :

Le Livre blanc sur la fiscalité: Une cruche de vin

Par Dan Turner

Ottawa (P.C.) — Pour le premier ministre Trudeau, le livre blanc du gouvernement sur la fiscalité était une cruche de vin qu'il fallait diluer et avaler avec le sourire.

Mais pour la critique fi-

nancier du Nouveau Parti démocratique, M. Max Saltzman, ce produit baptisé mérite tout au plus d'être jeté aux douves.

La chambre a entamé le débat en deuxième lecture du bill visant à rénover la structure du régime fiscal.

Le projet de loi était passé en première lecture en juin, après le discours du budget.

Interrogé vendredi sur le projet de loi alors qu'il rencontra les citoyens de Port Hope, Ont., M. Trudeau a déclaré: "Nous avons mis un peu d'eau dans notre vin".

Selon le premier ministre, le projet de loi n'est ni aussi radical, ni aussi progressif que le livre blanc qui l'a précédé.

Par suite des critiques formulées par les provinces, la population et les groupes de pression, le gouvernement a dû présenter un projet de loi composé d'un mélange de toutes sortes de politiques.

Capitulation M. Saltzman analyse les faits un peu plus durement. A son avis, le gouvernement "a complètement capitulé" sur le chapitre de la réforme fiscale et a baissé pavillon devant les désirs "de l'oligarchie du sommet".

Bien que les opinions de M. Saltzman sur la fiscalité diffèrent de celle de M. Marcel Lambert, le critique financier néo-démocrate a appuyé l'amendement que son homologue conservateur présentait pour supprimer le projet de loi.

L'amendement demandait que la Chambre renonce à donner sa deuxième lecture "à un bill qui n'apporte pas un stimulant à l'économie... au moyen d'exemptions fiscales et d'encouragements appropriés, qui ne contient

pas les exemptions fiscales qui s'imposent et qui n'est pas conçu pour améliorer la situation matérielle des entreprises et de la main-d'œuvre".

Quand le gouvernement a présenté son livre blanc, a rappelé M. Saltzman, le NPD a menagé ses batteries qu'il entrevoyait l'espoir de certaines réformes fiscales. Mais ces espoirs se sont évanouis quand le gouvernement a présenté par la suite une "légalisation foncièrement mauvaise".

Les débats sur cette question, qui reprendront aujourd'hui, devraient durer au moins un mois et comprendre une étude en comité.

Selon M. Saltzman, le bill favorise les industries qui dépeuplent le pays de ses matériaux bruts, au détriment de celles qui créent les emplois.

L'ex-ministre libéral Eric Kierans, qui a quitté le cabinet au printemps, avait formulé un argument identique.

M. Trudeau a déclaré à ce sujet qu'il appréciait M. Kierans dans ses jugements économiques, mais non pas dans ses jugements politiques. Les groupes de pressions, a estimé le premier ministre, ont soulevé bien des tracasseries quand le livre blanc avait proposé de réduire les concessions accordées aux industries de ressources non renouvelables.

A cet égard, le projet de loi doit couper en 1976 les

allocations pour épuisement des ressources de pétrole et de gaz et remplacer l'exemption fiscale de trois ans accordée aux nouvelles mines par l'augmentation de l'amortissement pour dépréciation.

"Suicide national"

La favoritisme consenti aux industries qui extraient des richesses naturelles représente, d'après M. Saltzman, "un suicide national".

Malgré tout le bruit que le gouvernement a fait autour de ses prétendues réductions d'impôts pour les contribuables à faible revenu, a affirmé le député de Waterloo, beaucoup de ces contribuables seront plus lourdement taxés qu'auparavant.

Les primes d'assurance-maladie payées par l'employeur seront imposées, ainsi que les prestations d'assurance-chômage.

Quant à M. Lambert, il trouve le projet de loi supérieur au livre blanc, qui avait soulevé une vague de protestations.

Toutefois, selon lui, le gouvernement a fait grand tort à l'économie à mettre trop de temps à rassurer la communauté financière.

En ce qui concerne les exemptions personnelles, qui ont passé de \$1,000 à \$1,500 pour les célibataires et de \$2,000 à \$2,850 pour les couples, elles auraient été bien meilleures avec un système de crédits fiscaux, a déclaré M. Lambert.

Lors du dernier recensement canadien

\$152,000 ont été dépensés pour l'achat de crayons

OTTAWA P.C. — Le recensement de la population canadienne de 1971 a coûté au gouvernement la somme de \$152,000 pour l'achat seulement de crayons.

Les compagnies Eagle Northrite, division de Montréal, et Empire Pencil Company, de Longueuil, ont vendu respectivement 6,500,000 et 2,000,000 de crayons au gouvernement

qui en plaçait un avec chaque formule de recensement.

Les crayons se vendaient 18 cents et demi l'unité. Selon un document déposé aux Communes, lundi, en réponse à une question d'un député, la totalité du capital-actions de la société Eagle Northrite appartenait, au 31 décembre 1969, à des non-résidents, dont la

société américaine Bero Corporation qui en détenait 99 pour cent.

Quant à la compagnie Empire Pencil, aucune loi fédérale ne l'oblige à présenter un rapport financier et il a été impossible au président du Conseil privé de fournir un renseignement sur la nationalité de cette firme.

Vous deviendrez bilingue chez LPS,

plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez. Enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré et multiples autres avantages.

Réservez votre leçon gratuite dès aujourd'hui.

ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND ITALIEN

LPS-QUEBEC, 529-0331 (de 9h à 21h)

500 E., Grande-Allée, 4e étage.

Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation.

MAINTENANT! C'EST POSSIBLE D'ENTENDRE CLAIREMENT

Les VOIX!

Les usagers d'appareils auditifs admettent tous que leur problème No 1, c'est de bien comprendre ce qui se dit et se passe dans les endroits bruyants...



MAINTENANT... Le nouveau "DirectionEar MARK 100" muni du microphone exclusif à déphasage d'ondes secondaires, vous permet de comprendre considérablement mieux un discours, en minimisant les bruits de fond et en sélectionnant les ondes choisies par direction.

ENTENDEZ ce que vous désirez ENTENDRE!

avec DirectionEar MARK 100

En exclusivité chez SERVICE AUDITIF

MAICO INC.

BUREAUX DE SERVICE :

815 Côte d'Abraham, Québec 4. Tél. : 529-9325

254, rue Riverin — CHICOUTIMI

21, rue Verbois — RIVIERE-DU-LOUP

635, 12e Rue — ST-GEORGES (Beauce)

867, rue De Foix — TROIS-RIVIERES

ECOLE NORMALE

NOTRE-DAME DE FOY (CAP-ROUGE)

COURS OFFERTS -- AUTOMNE 1971

NIVEAU COLLEGIAT

Anglais 201	mardi
Anglais 301	jeudi
Arts Plastiques 101 - 102	mardi
Arts Plastiques 201	samedi
Matériaux 206 (poterie - céramique)	mercredi
Théâtre 202	mardi
Français 601 (atelier littéraire)	mercredi
Français 502 (linguistique)	mercredi
Géographie 101 - 102	vendredi
Philosophie 101	lundi
Philosophie 201	mardi
Philosophie 301	jeudi
Philosophie 401	samedi

NIVEAU POST-COLLEGIAT

* Français (didact. à l'élémentaire) (6 crédits)	jeudi
* Anglais (didact. à l'élémentaire)	mercredi
Ancien Testament II THE 1303	samedi
Histoire de l'Eglise THE 1043	jeudi
Histoire du Salut et Salut de l'Histoire THE 1023	mardi
Histoire de l'Eglise THE 1043 BEAUCE	samedi
Révélation et Foi THE 1133 BEAUCE	jeudi
* Pour les étudiants réguliers seulement.	

CULTURE PERSONNELLE

Poteries, Céramique — Mercredi

N.B.—Vous avez jusqu'au 17 septembre pour vous inscrire. Les cours débutent le 20 septembre. Pour inscription s'adresser à : Ecole Normale Notre-Dame de Foy, Cap-Rouge. Tél. : 656-6775

Au sujet d'une entente commerciale des deux pays sur les automobiles

Une commission recommande que les E.-U. fassent pression pour abolir les dispositions préférentielles à l'endroit du Canada

Washington (P.C.) — Une commission présidentielle vient de recommander que les États-Unis fassent pression pour abolir les dispositions préférentielles à l'endroit du Canada dans l'entente commerciale des deux pays sur les automobiles. Elle se prononce également à l'encontre de nouvelles ententes du même genre entre le Canada et les États-Unis ou une entente générale de libre échange entre les deux pays.

Ces recommandations font partie d'un volumineux rapport de trois volumes comprenant 2,000 pages, publié lundi par la Commission chargée d'étudier le commerce international et la politique d'investissement, et portant sur toute la gamme des relations économiques des États-Unis dans le monde.

Cette commission composée de représentants des entreprises, des syndicats et des universités, a été nommée en mai 1970, et son rapport a été remis au président Nixon le 14 juillet. Plusieurs de ces recommandations à court terme ont été mises en lumière un mois plus tard dans la nouvelle politique économique du président.

Reconnaissant la position du Canada à titre de plus important partenaire commercial des États-Unis comme premier objectif des investissements de capitaux, la commission consacre huit pages de son rapport préliminaire de 307 pages au "défi

de l'intégration et de la disparité économique que représente le Canada".

Un appendice de près de 60 pages présente trois aspects qui semblent avoir fortement influencé les recommandations de la commission.

Un aspect rendu public pour la première fois provient de M. Philip H. Trezise, secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires économiques. Ses commentaires pourraient se révéler aussi intéressants pour les autorités canadiennes que le rapport même de la commission, parce que, présumément, ils reflètent la politique du secrétariat d'Etat.

Le rapport met un accent tout particulier sur la sensibilité canadienne au sujet des investissements américains et les conséquences des conditions économiques des États-Unis sur le Canada, précisant que les problèmes économiques qui sont considérés du point de vue d'efficacité économique aux États-Unis, sont fortement teintés de politique au Canada.

"Cet état de choses va conditionner les relations économiques entre les États-Unis et le Canada au cours des années 1970, et pourraient fort bien exercer une influence décisive sur l'élaboration des politiques économiques du Canada vis-à-vis les États-Unis au cours de la prochaine décennie."

Faisant état de recommandations précises, la commission

note un changement radical dans le commerce des automobiles entre les deux pays, soit

d'un important déficit chronique pour le Canada en des surplus substantiels.



ÉMISSION DE

\$370,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 1^{er} OCTOBRE 1971

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 5½% à 2 ans et 2 mois échéant le 1^{er} décembre 1973

Prix d'émission: 100.00%

Rapportant 5.25% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1^{er} décembre et le 1^{er} juin

Intérêts de deux mois payables le 1^{er} décembre 1971

Coupons: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000 et

—Obligations 5½% à 5 ans échéant le 1^{er} octobre 1976

Prix d'émission: 98.25%

Rapportant environ 5.91% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre

Coupons: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000.

La Banque du Canada convient d'acquiescer à un minimum de \$175,000,000 des nouvelles obligations, à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre servira au rachat de \$370,000,000 d'obligations du Gouvernement du Canada échéant le 1^{er} octobre 1971.

Les nouvelles obligations 5½% échéant le 1^{er} octobre 1976 s'ajoutent aux \$175,000,000 d'obligations 5½% échéant le 1^{er} octobre 1976 et datées du 1^{er} avril 1971.

Les nouvelles obligations seront datées du 1^{er} octobre 1971 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le principal à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles à partir du 1^{er} octobre 1971 sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et de l'autre forme comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le principal et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les demandes d'achat des nouvelles obligations peuvent se faire, sous réserve d'attribution, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

KEDL

Photographes professionnels

870 du Roi

Québec 2, Qué.

Tél. : 529-0621



La plus grande organisation de photographie commerciale industrielle et couleur dans le Québec métropolitain.

légéré & kedl itée

Calme après la tempête dans le sport olympique

Armistice probable entre le Cio et la Fis

Coquetel sportif

Vancouver (P.C.) — Le quart-arrière Tom Wilkinson s'est blessé à un genou dimanche et ne pourra porter les couleurs des Lions de la C.B. de la LCF pendant la balance de la saison. Il doit être opéré aujourd'hui.

Montréal (P.C.) — Le jockey Marty Gibson a repris conscience hier et son nom a été enlevé de la liste des cas critiques à l'hôpital. Il était inconscient depuis le 3 septembre, à la suite d'un accident sur la piste Blue Bonnets.

Montréal (P.C.) — Plus de 25 médecins, spécialistes de la médecine sportive, tiendront un symposium de trois jours du 14 au 16 octobre et on espère recevoir plus de 200 intéressés à l'occasion.

Ottawa (P.C.) — Jerry Cole, un demi-vétérinaire de quatre saisons dans la LNF, a un essai de cinq jours avec les Rough Riders d'Ottawa, de la LCF.

Gerr, C.S. — (P.A.) — Rube Melton, 34 ans, ancien lanceur du Philadelphia et du Brooklyn de 1941 à 1946, est mort en compagnie de son épouse dans un accident routier qui a tué trois personnes samedi soir.

Boston (P.A.) — Carl Vasztrinski, des Red Sox de Boston, a reçu son congé de l'hôpital hier, après avoir subi des tests pour un malaise au côté.

Portsmouth Virginie — (P.A.) — L'Australien Kel Nagle a remporté le championnat mondial de golf senior hier en l'emportant par 4 et 3 sur Julius Boros dans un match interrompu au 14^e trou dimanche.

Luxembourg (A.F.P.) — A la veille de l'ouverture solennelle de la 71^e session du comité international olympique qui aura lieu aujourd'hui on estime généralement, dans les milieux du C.I.O., qu'aucun nouvel affrontement n'aura lieu entre cet organisme et la fédération internationale de ski (F.I.S.) quant à la règle de qualification des athlètes.

F. GEDEON ROULEAU OPTICIEN D'ORDONNANCES LUNETTES 1077, rue St-Jean Tél.: 524-2358

AVEZ-VOUS DES CORS ? Pas besoin de revenir une fois par mois car nous enlevons la racine des cors et durillons. Traitement des ongles incarnés.

METHODES SCIENTIFIQUES
Traitement sans aucune douleur.

Clinique Den's Foot Clinic
853, rue St-Jean, Québec
Tél.: 694-0262 SUR RENDEZ-VOUS

LES ÉTABLISSEMENTS DU Gentilhomme INC.
Réparation de meubles
Ebénisterie et rembourrage
ESTIMATION GRATUITE — OUVRAGE GARANTI
35, Arago est — Tél.: 529-6223



Les Remparts se remettent en route

(par Réal Labbé)

Les Remparts disputeront leur second match hors-concours ce soir alors qu'ils se rendront à St-Georges de Beauce pour y affronter l'équipe junior B de l'endroit. Les hommes de Maurice Filion, qui ont démenagé leurs pénates dans leur château-fort aujourd'hui, ont tenu une légère pratique hier soir au Centre sportif de Ste-Foy. Pour la première fois depuis le commencement du camp, l'entraîneur de l'équipe championne canadienne a chaussé les patins et il s'est chargé de mettre ses protégés en forme.

A partir de maintenant les pratiques seront différentes pour les Remparts car il ne s'agira plus de lutter pour se mériter un poste mais plutôt de retrouver le sens du hockey, de s'habituer à de nouveaux compagnons de jeu. Il faudra que les champions pensent à la défense de leur titre et ce n'est pas Maurice Filion qui va leur donner la partie facile. Il n'y aura plus qu'une seule pratique par jour, à cause des études, mais ce ne sera pas une séance, Les joueurs travailleront pour l'équivalent de deux pratiques.

Deux autres signent

Deux autres joueurs ont signé leur contrat avec les Remparts pour la saison 1971-72 et ce sont deux défenseurs, Bill Landers et Richard Perron sont devenus les 11^e et 12^e joueurs à être officiellement engagés par l'équipe québécoise.

Bill Landers entreprend sa dernière campagne chez les juniors et c'est sa troisième année comme porte-couleurs des Remparts. Il est le bout-en-train du club local et c'est l'un des leaders de l'équipe sur la glace. Mesurant 5 pieds, 8 pouces, et pesant 162 livres, l'année dernière il a compté un but et obtenu 25 assistances pour un total de 26 points; il a passé 139 minutes au banc des punitions.



Direct au but

PAR JACQUES REVELIN

● Peut-on s'enrichir en pariant sur les courses de chevaux (et autres)? Il paraît que oui, mais qui est devenu indépendant de fortune via les guichets du pari-mutuel? On cherche, on cherche et on cherche toujours un truc devant permettre un jour de gagner de l'argent, beaucoup d'argent des tonnes d'argent par la méthode du risque calculé, puisque les fameux "tuyaux" ne sont pas souvent profitables. De nombreux livres ont été publiés sur ce sujet; chaque jour, les journaux (y-compris le nôtre) s'aventurent dans des prédictions... sincères mais au demeurant très hypothétiques, sans pouvoir annoncer que l'un de leur lecteurs est sur le point de devenir millionnaire. Le découragement n'est pas le propre du parieur, un autre bouquin vient d'être écrit à son intention, pour l'aider à solutionner ses problèmes. Ce volume sera lancé jeudi à Québec et Montréal. Il aura pour titre "Jouez solo" et l'un de ses auteurs serait l'avocat québécois Marcel Turgeon. Il aurait mis au point trois méthodes infaillibles pour gagner des sommes raisonnables. La première édition se limitera à 500 exemplaires dont le prix de vente unitaire s'élève à \$100.00. C'est cher, sauf si les indications contenues dans le livre garantissent des profits à court terme...

● Un boxeur a failli obtenir l'assurance de bien vivre jusqu'à la fin de ses jours. Il s'agit de l'ancien monarque des poids-légers Ismael Laguna qui a vainement tenté hier de reconquérir le titre qui lui avait ravi l'Eccossais Ken Buchanan. Si Laguna ne s'était pas fait battre, il aurait été le premier bénéficiaire d'un nouveau décret qui vient de promulguer le gouvernement provisoire révolutionnaire panaméen. Celui-ci a en effet

71^{ème} session du Comité international olympique qui aura lieu aujourd'hui à 16 heures, on estime généralement dans les milieux du C.I.O. qu'aucun nouvel affrontement n'aura lieu entre le C.I.O. et la Fédération internationale de ski (F.I.S.) quant à la règle de qualification des athlètes.

Au cours des dernières années, un sérieux différend avait opposé le C.I.O. et surtout son président M. Avery Brundage, à la F.I.S. quant à l'"amateurisme" des skieurs alpins. M. Brundage blâmant la commercialisation de ce sport, avait même déclaré, après les Jeux olympiques de Grenoble, que le Français Jean-Claude Killy et la Canadienne Nancy Greene devraient rendre leur médaille, et, cette année, menace de disqualification une cinquantaine de skieurs. Il avait également adressé aux membres du C.I.O. un questionnaire dans lequel il leur demandait de répondre par oui ou non à la question posée quant à la qualification d'amateur des skieurs alpins.

Cette sorte de référendum par correspondance fut d'ailleurs rapidement enterré par les membres mêmes du C.I.O. et depuis on n'en parle plus du tout.

Depuis, il est vrai, le C.I.O. a modifié à la fin du mois de mars dernier, son article 26 relatif au statut de l'amateurisme, en permettant le versement d'une aide aux athlètes (argent de poche, outre les frais de séjour et de transport) pendant les périodes assignées à la préparation (30 jours) et à la participation aux compétitions, mais interdisant toujours le versement d'un "manque à gagner".

De son côté, le F.I.S., lors de son congrès tenu à Opatija, en

Yougoslavie en mai dernier, a rapproché sa règle de qualification de celle du C.I.O., mais des différences importantes subsistent quant à la longueur de la période autorisée de préparation et au versement d'un "manque à gagner". Les membres de la F.I.S. ont d'ailleurs déclaré à l'unanimité leur volonté de ne pas modifier une nouvelle fois cette règle et menacent de boycotter les Jeux olympiques de Sapporo (février 1972) en cas de disqualification d'un seul de leurs athlètes.

Cependant, par la même occasion, ils ont une nouvelle fois affirmé leur désir de participer aux Jeux olympiques d'hiver.

Les membres de la F.I.S. demandent au C.I.O. d'accepter le règlement particulier de leur fédération.

Devant cette fermeté M. Brundage s'est montré prudent et a déclaré par une lettre adressée le 19 juillet au président de la F.I.S. qu'aucune disqualification n'était plus envisagée.

Les choses en resteront là, estime-t-on dans les milieux du C.I.O. à Luxembourg, car personne ne désire le "torpillage" des Jeux olympiques de Sapporo et on évitera de souligner les différences subsistant entre la règle de qualification du C.I.O. et celle de la F.I.S.

Il est certain aussi, dit-on, que les amendements proposés à l'article 26 du C.I.O. (Statut de l'amateurisme) lors de cette session ne concernent que des retouches légères à la rédaction, dans les langues officielles, du texte de base et qu'aucun nouvel amendement majeur ne sera soumis à la discussion de l'assemblée...

Statistiques de la Lcf

Toronto (P.C.) — Les premiers matches de la LCF, cette saison, donnent l'impression que la défensive joue un rôle plus grand que par le passé.

Ainsi, lors de la fête du Travail, Toronto et Montréal ont dominé Hamilton et Ottawa respectivement à l'offensive, mais les Tiger-Cats et les Rough Riders ont triomphé grâce à leur défensive.

Toutefois, les statistiques, remises hier et comparées à celles de l'an dernier à la même époque, ne laissent pas percevoir cette défensive améliorée.

Les équipes offensives ont toutefois la tendance de faire un plus grand nombre d'échappées cette saison, soit 113 contre 78, mais les quarts-arrières semblent allouer un moins grand nombre d'interceptions, soit 129 contre 139 en 1970. Pourtant, ils ont tenté 1,908 passes cette année, en comparaison de 1,814 en 1970.

Joe Theismann, du Toronto, domine les quarts avec un total de 1,200 verges en 66 essais

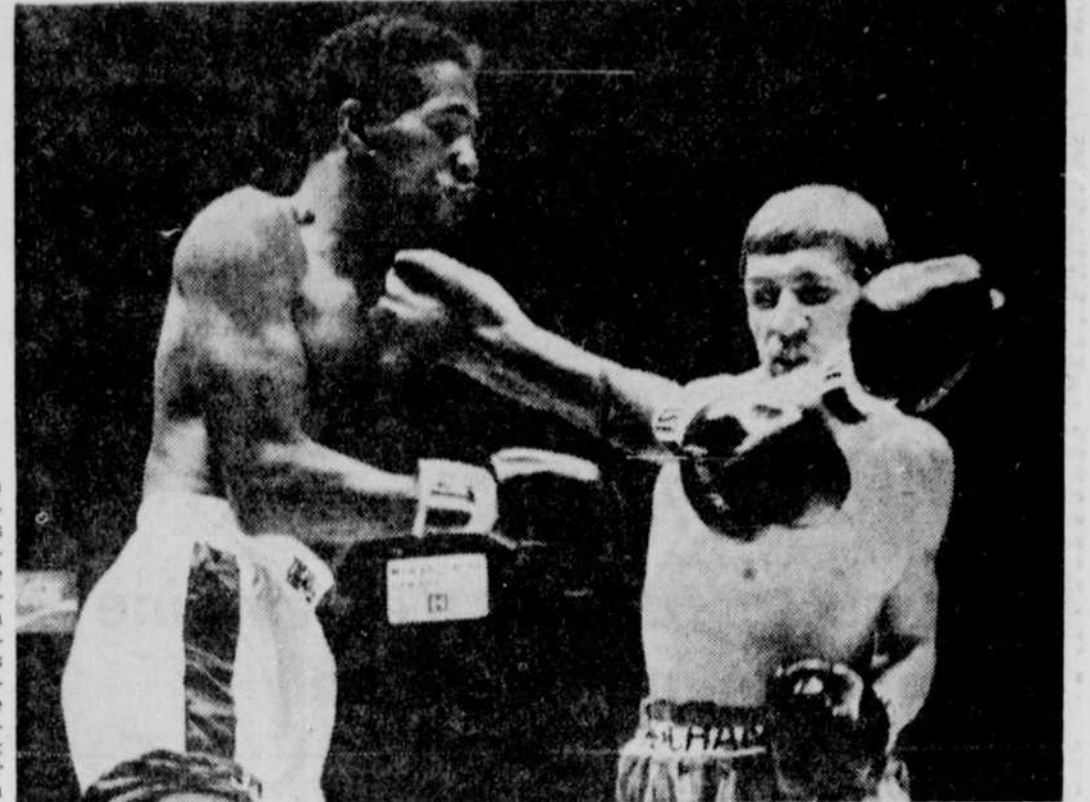
sur 123, suivi par Sonny Wade, du Montréal, avec 1,186-82-165. Theismann a alloué 13 interceptions et Wade 10.

Dans les gains au sol, Leon McQuay, des Argos, domine toujours avec 884 verges en 109 essais, soit une moyenne de 105 verges par partie qui devrait lui permettre d'atteindre le sommet de 1,000 verges bientôt et d'établir un record dans la LCF pour la saison.

Earl Lunsford, directeur-gérant du Winnipeg, détient le record de 1,784 verges depuis 1961 avec Calgary.

Les meneurs

	T	C	P	S	Pts
Organ, Ott.	1	18	8	4	52
McQuay, Tor.	0	0	0	0	42
MacMillan, T.	0	16	2	2	42
Coffey, Ham.	1	13	6	1	38
Canale, Mil.	0	5	6	2	25
Van Ness, M.	4	0	0	0	24
Oldham, Ott.	4	0	0	0	24
Cooper, Ott.	3	0	0	0	18
Symons, Tor.	3	0	0	0	18



L'Eccossais Ken Buchanan (à droite) vient de donner une bonne droite à son adversaire Ismael Laguna lors du match pour le championnat des poids légers, au Madison Square Garden, hier soir. Buchanan a conservé son titre qu'il avait conquis aux dépens de ce même Laguna. (Téléphoto: U.P.I.)

Ken Buchanan perd du sang mais conserve sa couronne

New York (A.F.P.) — Le champion du monde des poids légers, l'Eccossais Ken Buchanan, a conservé son titre en battant lundi soir au Madison Square Garden de New York, le Panaméen Ismael Laguna auquel il avait ravi le titre l'an dernier.

Tout comme l'année dernière, la victoire de Buchanan fut acquise aux points après 15 rounds d'un combat acharné. Les deux juges lui accordèrent 10 à 5 et 9 à 6 et un nul, respectivement, tandis que l'arbitre se prononça pour neuf rounds contre six en faveur de Buchanan.

Dans une salle où n'avait plus été organisé de championnat du monde depuis le fameux combat entre Joe Frazier et Cassius Clay en mars dernier, les deux hommes se livrèrent, du début à la fin des 15 reprises, une lutte qui fut d'une extraordinaire intensité, et à laquelle rien ne manqua pour en faire un grand championnat du monde.

Dans les derniers rounds, Laguna se battait avec l'énergie du désespoir pour essayer de refaire le handicap qu'il avait concédé en début de combat, et Buchanan, couvert de son sang qui coulait abondamment d'une arcade sourcilieuse béante, cherchait avec rage à enlever une victoire avant la limite pour ne pas risquer de perdre son titre sur une blessure alors que son avance aux points était grande.

Au début du second round, sur un large crochet droit de Laguna, l'oeil gauche de l'Eccossais avait commencé de se fermer. Jusqu'au onzième round Buchanan avait continué de boxer de son style classique et élégant, marquant de nombreux

points de son gauche qu'il faisait parfois suivre d'une droite précise et sèche, et cela malgré le handicap d'une vision amoindrie son oeil gauche pratiquement fermé. Mais au début du douzième round, Buchanan sortit d'un coup à corps l'oeil gauche profondément coupé.

En quelques instants, les deux hommes furent couverts de sang et il est vraisemblable que l'arbitre Jimmy Devlin aurait arrêté le combat s'il ne s'était pas agi d'un championnat du monde et si l'avance de Buchanan n'avait pas été si nette. D'après sa feuille de pointage, M. Devlin accordait alors cinq points d'avance au boxeur d'Edimbourg, et il ne restait plus que trois rounds.

Durant toute la fin du combat, Laguna concentra la totalité de ses coups sur la blessure de son adversaire. Mais la chance de Laguna de reprendre son titre s'estompa au 14^{ème} round lorsque Buchanan se déchaîna et toucha son adversaire d'une droite à la mâchoire.

Enchaînant avec vivacité, il se rua sur le Panaméen, le touchant sous tous les angles. Ce lui-ci vacilla et glissa lentement entre les cordes. Il se redressa et put, en s'accrochant, terminer la reprise.

Il s'agissait de la 41^e victoire de la carrière de Buchanan qui ne compte qu'une seule défaite, soit contre l'Espagnol Miguel Velasquez, l'année dernière.

Laguna a pour sa part concédé son neuvième échec sur un total de 74 combats.

Echec de Drover (Londres Reuter) — Bill Drover, de Montréal, a subi une défaite par K.O. au 4^e round aux mains de l'aspirant britannique Danny McAlinden dans un match de poids légers prévu en 10 reprises au Grosvenor House, hier soir.

Le vainqueur a envoyé son rival au tapis avec trois formidables droites et le Cana-

Yvette Bureau
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENT SPORT
150, rue St-Vallier, Québec 8
Tél.: 525-5033

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
350, Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 350, Edifice Grande-Alle
350, Boul. Charest Est, Québec
Tél.: 523-1471.

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

ENSEIGNEMENT aux ADULTES

- 1) Culture générale
Secondaire I, II, III, IV
- 2) Techniques commerciales
Secondaire IV, V
a) Secrétariat
b) Comptabilité
c) Informatique
- 3) Cours spéciaux
a) Sténographie
b) Dactylographie
c) Conversation anglaise (laboratoire et méthodes audio-visuelle).

Cours du soir ou par Correspondance
Examens et certificat du ministère de l'Éducation

INSTITUT DENYS
722, côte Ste-Geneviève, Québec 4
Tél.: 529-3764

Une pure coïncidence a causé l'émeute

Montréal (P.C.) — Une enquête sur l'émeute qui a causé plus de \$7.000 en dommages à la piste Blue Bonnets le 6 septembre a conclu à aucune entente sur les paris, laquelle a été la cause du fracas.

On sait que de nombreux amateurs, enrégimés par le bas reteur de la quinielle dans la 7e course, ont saccagé des locaux, mettant fin au programme et obligeant l'escouade policière des émeutes à intervenir.

Les spectateurs n'ont guère aimé le montant de \$146.90 récolté dans la quinielle, remis par Miss Bupers, 45-1, et Third Bout, 30-1, rapportant

respectivement \$99.80 et \$22.60 ainsi que 25.70 au mutuel.

Les stewards ont déclaré qu'ils avaient révisé l'épreuve sur film à plusieurs reprises et n'y avaient trouvé rien d'anormal, si bien qu'ils en concluent qu'aucune entente n'était survenue pour "fixer" la course, d'autant que les tests d'urine n'ont rien révélé d'anormal de leur côté.

Tout le monde impliqué, y compris les vendeurs de billets, a été interrogé.

Selon les officiels de la piste, on a mis \$37,226 sur la quinielle, ce qui laissait une cagnotte de \$30,154 après les déductions normales.

La combinaison gagnante de

la quinielle impliquait 17 billets de \$10 et 120 de \$2.

Seulement trois personnes détenaient plus de trois billets de \$10, ce qui élimine toute entente au préalable pour "fixer" l'épreuve, selon les officiels.

De plus, on a interrogé presque tous les détenteurs de billets de \$10 et \$2, ce qui a encore prouvé qu'il n'y avait pas d'organisation préalable.

"En somme, il ne s'agit pas d'une pure coïncidence", selon les stewards.

Enfin, les officiels de la piste et le Mount Royal Jockey Club conviennent que l'enquête a été bien faite à tous les points de vue.

Des bourses de fin de semaine au programme de ce soir

La réunion Expo-Trot fut couronnée de succès en fin de semaine et il semble bien que cela ait donné l'allure pour la fin de saison. Tout laisse prévoir en effet que les programmes de courses qui seront présentés de la fin de la saison seront en plus intéressants. A la suite d'Expo-Trot, l'optimisme règne de plus en plus chez les entraîneurs et propriétaires qui voient augmenter continuellement les bourses. Lorsqu'on prend comme exemple, le programme de ce soir, on ne peut se tromper. En effet, plus de \$8,000.00 seront offerts en bourses ce soir et l'époque où ces montants étaient si beaux samedi et dimanche n'est pas tellement éloignée.

Le circuit No 500 pour Frank Robinson

Baltimore (PA) — Frank Robinson, des Orioles de Baltimore, est devenu hier le 11e joueur de l'histoire des ligues majeures à frapper 500 coups de circuit.

Il a réussi l'exploit dans la deuxième partie d'un programme double, que les Tigers de Detroit ont gagnée au compte de 10-5. Les Orioles ont remporté le premier match au compte de 9-1 alors que Robinson réussissait le 499e circuit de sa carrière.

Boston (PA) — Stan Bahnsen a blanchi les Red Sox de Boston pour la 4e fois de la saison en conduisant les Yankees de New York à un gain de 4-0 dans une brume épaisse hier soir.

Bahnsen a surmonté son manque de contrôle en ayant le meilleur sur Sonny Siebert qui tentait de remporter sa 17e victoire en une saison pour la première fois au cours de sa carrière.

Roy White a dirigé l'offensive des Cankees avec trois coups sûrs, bons pour deux points produits.

Premier match

Detroit	000 000 001-1 5 0
Baltim.	302 012 10x-9 9 0

Deuxième partie

Detroit	303 020 020-10 16 0
Baltim.	001 000 013-5 10 1

Premier match

Baltimore	020 003 100-6 7 3
Milwaukee	200 000 100-3 6 3

Deuxième partie

Baltimore	020 003 100-6 7 3
Milwaukee	200 000 100-3 6 3

Dans la cinquième course, Green River Ally à Robert Samson est favori pour décrocher les honneurs de la victoire. Mais Samson devra faire vite s'il veut avoir le meilleur sur les Mickey Joe Abbey, Silver Champ et Pearl Mir. Les autres partants ne sont pas à dédaigner, si l'on considère les milles rapides qu'ils ont négociés cette saison. Ce sont: Baron Adios, King W. Grattan et Miss Adios Patch. Robert Samson, qui fait campagne à Québec pour la première saison, tire bien son épingle du jeu. Même s'il n'est âgé que de 25 ans, le jeune Samson a acquis une grande expérience dans le trot et amble ayant travaillé depuis son jeune âge dans le monde des courses sous harnais avec Marcel Lefebvre et plusieurs autres entraîneurs dont la réputation n'est plus à faire.

Dans la neuvième épreuve, Pierre Lachance prendra place dans le sulkie de Richelieu Fleury, un protégé de l'écurie Claude Rochelneau. Le jeune ambieur serait sur le point de visiter le cercle des vainqueurs. Son principal adversaire sera Too Young Man que guidera Bernard Gervais.

Livre magique

Me Marcel Turgeon, avocat de Québec tiendra une conférence de presse, jeudi 16 septembre, à 17:00 (5 heures), au salon Terrace de l'hôtel Holiday Inn, 400 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, pour souligner le lancement d'un volume intitulé "Jouez solo", dont Me Turgeon est co-auteur et qui comprend trois méthodes infailissables de gagner des montants raisonnables aux courses de chevaux (pari-mutuel).

Il s'agit évidemment d'une première mondiale susceptible d'intéresser tous les amateurs de courses. La première édition de "Jouez solo" sera limitée à 500 exemplaires à \$100 dollars chacun.

"ETUDIANTS"

Pour vous 200 FEUILLES MOBILES Pour seulement: 57¢

Le Spécialiste du Stylo Enr.

340 est, boul. Charest (St-Roch) QUEBEC 2

Nos favoris

Programme pour mardi, 14 septembre 1971

COURSE No 1 — Même si l'opposition est très forte, nous donnons notre vote à "Nobleman Pick" pour remporter la victoire dans cette 1ère partie du pari-double. "My Tipples Girl" baisse de classe et demeure un aspirant des plus logiques.

COURSE No 2 — "Two Mountains Silk" n'héritera pas du rôle de favori mais il est notre premier choix dans cette épreuve. "Shadydale Cates" a bien qualifié comme ambieur et sera dans la lutte s'il ne brise pas son allure.

COURSE No 3 — "Observer" devrait remporter sa 1ère victoire depuis son arrivée à Québec. Ce trotteur possède assez de rapidité pour vaincre "Confused Mir", un trotteur qui nous a quelque peu déçu.

COURSE No 4 — "Intrigante C." prend le départ dans une course à réclamer de \$1,250 et c'est ce qui lui aidera à retrouver le chemin de la victoire. "Lucky Claude" a figuré avantageusement récemment et sera dans la photo. Prenez 1-6-2 pour la quinielle.

COURSE No 5 — "Mickel Joe Abbey" n'a pas eu trop de chance récemment mais cette 5ème course devrait lui permettre de retrouver le chemin de la victoire. "Green River Alley" demeure également un excellent choix.

COURSE No 6 — "In Time Mir" n'a pas encore réussi à prendre une marque et cette épreuve lui fournira l'occasion de le faire même si "Tammany Hal" est un ambieur difficile à battre dans les courses à réclamer de \$800.00. Prenez 2-3-6 pour la quinielle.

COURSE No 7 — "Rey Win Sparkle" ne connaît pas la saison qu'il a connu en 1970 mais demeure le cheval à battre dans cette 7ème épreuve. "Betty's Flash" est sur le point de remporter sa 1ère victoire à Québec et ce pourrait bien être aujourd'hui.

COURSE No 8 — Il ne fait aucun doute que "Sigurd" sera favori pour gagner ici. Ses deux dernières performances sont excellentes. "Bribard" sera un rude adversaire pour le protégé de Jean Jodoin si la piste est rapide. Prenez 1-3-5 pour la quinielle.

COURSE No 9 — "Richelle Fleurie" n'a pas été gâté par les victoires en 1971 mais demeure le cheval à battre dans cette avant-dernière épreuve de la soirée. "Touskege" a bien qualifié sans entraves et pourrait causer une surprise.

COURSE No 10 — "Mike Dudley" tentera de poursuivre sa marche victorieuse en gagnant la dernière course ce soir. Toutefois, l'opposition ne manque pas et sa position de départ pourrait lui coûter la victoire un favori solide dans chaque combinaison jumelée. Voici nos choix pour ce soir:

Meilleur choix: "Sigurd" (8ème course)
Négligé: "Stony C Boy" (4ème course)

Avec un vingt...

Il nous reste 38 programmes pour reprendre notre déficit de \$316.60. Evidemment, nous pourrions jouer des paris impossibles en comptant uniquement sur la chance, mais nous ne devons pas oublier qu'en agissant ainsi, nous pourrions tripler le déficit. Il y aura bien un petit risque ici et là, mais dans l'ensemble, nous visons à placer un favori solide dans chaque combinaison jumelée. Voici nos choix pour ce soir:

Pari-double: 4-3 — \$ 2
Quinielle de la 4e course: 1-6 — \$ 2
Quinielle de la 6e course: 2-3 — \$ 2
Quinielle de la 8e course: 1-3 — \$ 2
Exactas: 4-6, 4-7, 6-7, 6-4, 7-4, 7-6 — \$12

Sapporo ne doit pas être "torpillé"

Luxembourg (AFP) — Quelques heures avant l'ouverture solennelle de la 71e session du Comité international olympique, on estime généralement que les Jeux olympiques d'hiver, qui auront lieu entre le CIO et la Fédération internationale de ski (FIS) quant à la règle de qualification des athlètes.

Mais, au cours des dernières années, un sérieux différend avait opposé le CIO, et surtout son président Avery Brundage, à la FIS quant à l'amateurisme des skieurs alpins. Brundage, blâmant la commercialisation de ce sport, avait même déclaré, après les Jeux olympiques de Grenoble, que le Français Jean-Claude Killy et la Canadienne Nancy Greene devraient rendre leur médaille, et cette année, menacé de disqualification une cinquantaine de skieurs, il s'est également adressé aux membres du CIO un questionnaire dans lequel il leur demandait de répondre par oui ou non à la question posée quant à la qualification d'amateur des skieurs alpins.

Cette sorte de referendum par correspondance fut d'ailleurs rapidement enterré par les membres mêmes du CIO et depuis on n'en parle plus du tout.

Rapprochement

Depuis, il est vrai, le CIO a modifié, à la fin du mois de mars dernier, son article 26 relatif au statut de l'amateurisme, en permettant le versement d'une aide aux athlètes (argent de poche) outre les frais de séjours et de transport pendant les périodes assignées à la préparation (30 jours) et à la participation aux compétitions, mais interdisant toujours le dédommagement du "manque à gagner".

De son côté, la FIS, lors de son congrès tenu à Opatowitz, en Yougoslavie, en mai dernier, a approuvé sa règle de qualification de celle du CIO, mais des différences importantes subsistent quant à la longueur de la période autorisée de préparation et au versement d'un "manque à gagner". Les membres de la FIS ont d'ailleurs déclaré à l'unanimité leur volonté de ne pas modifier une nouvelle fois cette règle et menacé de boycotter les Jeux olympiques de Sapporo (février 1972) en cas de disqualification d'un seul de leurs athlètes.

Cependant, par la même occasion, ils ont, une nouvelle fois, affirmé leur désir de participer aux Jeux olympiques d'hiver.

Les membres de la FIS demandent au CIO d'accepter le règlement particulier de leur fédération.

Devant cette fermeté, Brundage s'est montré prudent et a déclaré par une lettre adressée, le 19 juillet, au président de la FIS qu'il était plus envisageable de négocier.

Les choses en resteront là, estime-t-on dans les milieux du CIO à Luxembourg, car personne ne désire le "torpillé" des Jeux olympiques de Sapporo et on évitera de souligner les différences subsistant entre la règle de qualification du CIO et celle de la FIS.

Il est certain aussi, dit-on, que les amendements proposés à l'article 26 du CIO sur le statut de l'amateurisme, lors de cette session, ne concerneront que des retouches légères à la rédaction, du texte de base et qu'aucun nouvel amendement majeur ne sera soumis à la discussion de l'assemblée.

Les Pirates sont rendus à 6 1/2 parties d'avance sur les Cards

Chicago (PA) — Willie Stargell a mis fin à une partie sans point, avec son 45e circuit de la saison, dans la 7e manche hier, et Steve Blass a limité les Cubs de Chicago à six coups sûrs, en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 5-1.

Après l'exploit de Stargell, Milt Pappas a retiré deux repreneurs, mais a alloué un autre point, à l'issue d'un simple et d'un triple de Jack Hernandez.

Les Pirates se sont assurés la victoire avec une poussée de trois points, marquée par le simple de deux points de Bob Robertson, dans l'engagement suivant.

Les Cubs ont compté leur unique point dans la dernière reprise, grâce à un double de Ron Santo et un simple de Johnny Callison.

Joe Gibson 5-6, s'est mérité la victoire pour les Reds.

Atlanta 000 100 000 000 0-1 7 1
Cincinnati 010 000 000 000 1-2 8 1

Neibauer, Nash 8, Jarvis 11 et Williams, Nolan, Merritt 11, Carroll 11, Gibson 13 et Bench, Gibson, 5-7. P.—Jarvis 5-13. C.—Atlanta, Williams 32.

Don Wilson, 4-6, s'est mérité la victoire pour les Phillies.

Philad. 003 000 200 1-6 18 0
St-Louis 200 030 000 0-5 9 0

Reynolds, Brandon 5, Short 6, Wilson 8 et McCarver; Cleveland, Williams 7, Santorini 9, Shaw 9, Drabowsky 10 et Simmons. G.—Wilson 4-6. P.—Shaw 6-2. C.—Philadelphie, Montanez (2) 27.

Houston (PA) — Cesar Geronimo a profité d'une erreur du champ intérieur pour croiser le marbre et procurer une victoire de 3-2 aux Astros contre San Diego, lundi soir.

Le lanceur Klay Kirby, des Padres, se dirigeait vers un match sans point ni coup sûr, lorsque John Edwards a frappé un double à ses dépens, à la huitième manche.

San Diego 101 000 000-2 9 2
Houston 000 000 021-3 3 1

Kirby et Kendall, Barton 9; Fensch, Ray 9 et Edwards. G.—Ray 10-4. P.—Kirby 13-13.

Saint-Louis (PA) — Willie Montanez a claqué un circuit, au début de la 10ème manche, son cinquième coup sûr consécutif du match, permettant aux Phillies de Philadelphie d'infliger un revers de 6-5, aux Cardinals de Saint-Louis, lundi soir.

Montanez, qui avait égalisé le pointage 5-5, à la septième reprise, en produisant deux points, a réussi son 27ème circuit, aux dépens du lanceur de relève Don Shaw.

San Diego 101 000 000-2 9 2
Houston 000 000 021-3 3 1

Kirby et Kendall, Barton 9; Fensch, Ray 9 et Edwards. G.—Ray 10-4. P.—Kirby 13-13.

San Francisco (PA) — Les Dodgers de Los Angeles se sont approchés à moins de deux parties des Giants de San Francisco, les meneurs de la division Ouest de la Ligue Nationale, en leur infligeant un revers de 5-4, lundi soir, grâce aux coups de circuit de Richie Allen, Willie Crawford et Willie Davis.

Il s'agissait du septième triomphe consécutif et du 12ème en 14 matches pour les Dodgers.

Les Giants, qui menaient par une avance confortable de 8 1-2 parties, il y a une semaine, ont perdu huit de leur neuf dernières joutes.

L. Angeles 200 120 000-5 8 2
S. Francis. 010 000 300-4 7 1

Singer, Brewer 7 et Haller; Marquis, Barr 5, McMahon 8 et Gibson, Dietz 8. G.—Singer 9-16. P.—Marichal 14-11. C.—Los Angeles, Allen 21, Crawford 8, Davis 6; San Francisco, Hart 2.

Pittsburg 000 000 230-5 12 0
Chicago 000 000 001-1 6 0

Blass et May; Pappas, Regan 8, Newman 8, Tompkins 8 et Fernandez. G.—Blass 14-7. P.—Pappas 17-13. C.—Pittsburgh, Stargell 45.

Cincinnati (PA) — Pete Rose a volé le troisième but et a croisé le marbre, sur le lancer erratique du receveur des Braves, Earl Williams, à la fin de la 13e manche, procurant une victoire de 2-1, aux Reds de Cincinnati, contre Atlanta.

Rose a ouvert la manche avec un simple, aux dépens de Pat Jarvis, 5-13, et a couru au deuxième, grâce à un sacrifice.

Les Expos ont compté dans la 5e grâce au double de Rusty Staub et au simple de Gary Sutherland.

Montréal 100 01-2 6 0
New York 300 01-4 7 1

Morton 10-15 et Bateman; Sadecki 7-6 et Grote. C.—NY-Jorgensen 4.

Victoire de la M-E-Téo

New York — (P.A.) — Mike Jorgensen a couronné une poussée de trois points avec un circuit dès la 1ère manche hier et les Mets de New York ont vaincu les Expos de Montréal 4-2 dans le premier match d'un double, arrêté après cinq manches à cause de la pluie.

Le match, arrêté avant le début de la 6e manche, a été remis après une attente de 1h22 et la 2e partie sera disputée lors d'un double aujourd'hui.

Jorgensen a réussi son exploit après un simple de Bud Harrelson, qui a ensuite volé le 2e coussin et compté sur le simple d'Ed Kranepool. Il a cogné son circuit aux dépens de Carl Morton, 19-15.

Les Mets ont ajouté un autre point dans la 5e reprise grâce à des simples de Kranepool et Jorgensen et un retrait à l'intérieur.

Ray Sadecki, 7-6, a alloué un

point dans la 1ère manche en atteignant Ron Hunt d'un lancer et des simples à Ron Woods et Bob Bailey. C'était la 44e fois que Hunt était atteint par un lancer cette saison.

Les Expos ont compté dans la 5e grâce au double de Rusty Staub et au simple de Gary Sutherland.

Montréal 100 01-2 6 0
New York 300 01-4 7 1

Morton 10-15 et Bateman; Sadecki 7-6 et Grote. C.—NY-Jorgensen 4.

Ligue Nationale

Frappes:	AB	CS	Moy
Torre, St-L.	377	211	.366
Stargell, Phil.	390	186	.343
Becker, Phil.	330	181	.342
Garr, Atl.	365	192	.330
C. Jones, NY	405	152	.326
Sanguillet, Phil.	394	161	.326
H. Aaron, Atl.	452	146	.323
Brack, St-L.	376	125	.331
M. Alou, St-L.	360	118	.318
W. Davis, L. A.	578	180	.311

Circuits:
Stargell, Pittsburgh, 45; H. Aaron, Atlanta, 41.

Points produits:
Pittsburgh, 120; Stargell, 120.

Lanceurs (11 décisions):
Gulick, Cincinnati 15-5 .750
McGraw, New York 11-4 .733

Ligue Américaine

Frappes:	AB	CS	Moy
Oliva, Min.	420	164	.342
Murcer, NY	490	156	.322
Reitenmund, Bal.	429	136	.317
Otis, KC.	515	150	.307
Carew, Min.	533	163	.306
Stas, K.C.	414	124	.300
Tovar, Min.	505	176	.300
Kaline, Det.	379	113	.290
Smith, Boston	508	167	.284
W. Horton, Det.	485	127	.262

Circuits:
Cash, Detroit, 30; Melton, Chicago, 29.

Points produits:
Killebrew, Minnesota, 110; Stargell, Cincinnati, 87.

Lanceurs (11 décisions):
McNally, Baltimore 19-4 .820
C. Dobson, Oakland 15-4 .780

Sommaire des Expos

AB	P	CS	PP
Harrelson, AC	2	1	0
Garrett, 3B	1	0	0
Marshall, CG	3	0	1
Kranepool, 1B	3	2	1
Jorgensen, CC	3	1	2
Singlet, CD	0	0	0
Grote, R	3	0	1
Martinez, 2B	2	0	1
Sadecki, L	0	0	0
Totaux	10	4	7

NEW YORK

AB	P	CS	PP
Harrelson, AC	2	1	0
Garrett, 3B	1	0	0
Marshall, CG	3	0	1
Kranepool, 1B	3	2	1
Jorgensen, CC	3	1	2
Singlet, CD	0	0	0
Grote, R	3	0	1
Martinez, 2B	2	0	1
Sadecki, L	0	0	0
Totaux	10	4	7

Montréal 100 001 — 2
New York 300 01-4 7 1

Arrêtée après cinq manches par la pluie.

E: Jorgensen, DJ; Montréal 1 — LSR; Montréal 6, New York 8 — 3; Wins, Stargell; Jorgensen 4 — BV; Harrelson — S; Sadecki, Singlet.

Lanceurs:
Morton, p. 10-15 3 7 4 4 2
Sadecki, g. 7-6 5 6 2 2 3
PPL: pat Sadecki, Hunt — Temps: 1h.38 — Assistance: 9,501.

HIER

Ligue NATIONALE
Montreal 2, New York 4
Montreal & New York (pluie)
Pittsburgh 5, Chicago 1
Philadelphie 6, St-Louis 5
San Diego 2, Houston 3
Atlanta & Cincinnati
Los Angeles 5, San Francisco 4

Ligue AMERICAINE
Detroit 1, Baltimore 9
Detroit 10, Baltimore 5
Washington & Cleveland (soir)
New York 4, Boston 0
Milwaukee 6, Milwaukee 3
Oakland 2, Kansas City 1
Minnesota 2, Californie 3
Minnesota 1, Californie 0

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Montreal & New York (2)
Detroit & Chicago
Atlanta & Cincinnati (s)
Philadelphie & St-Louis (s)
San Diego & Houston
Los Angeles & San Francisco (s)

Ligue AMERICAINE
Oakland & Kansas City (s)
Chicago & Milwaukee (s)
Detroit & Baltimore (s)
New York & Boston (s)
Washington & Cleveland (2, s)

LES CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE

	Division Est	G	P	Moy. Diff.
Pittsburgh	89	59	.601	
St-Louis	82	59	.558	6 1/2
New York	76	69	.524	11 1/2
Chicago	74	72	.507	14 1/2
Montreal	63	81	.438	24
Philadelphie	60	87	.408	28 1/2

Frappes :		AB	CS	Moy
Torre, St-L.		377	211	.366
Clemente, P.h.		368	186	.343
Garry, Ast		360	181	.342
Garr, Ast		365	192	.340
C. Jones, NY		465	152	.326
S. Kullgren, P.h.		449	161	.326
H. Aaron, Ast		446	146	.323
Brook, St-L.		576	185	.318
M. Alou, St-L.		560	178	.312
W. Davis, L. A.		576	180	.311
Circuits :				
Stargel, Pittsburgh, 45;	H. Aaron, Ast			
Points produits :				
Torre, St. Louis, 128;	Stargel, Pittsburgh, 120;			
Lanceurs (11 décisions) :				
Gullett, Cincinnati	15-5		.750	
McGraw, New York	11-4		.733	

LIGUE AMERICAINE				
Frappes :		AB	CS	Moy
Oliva, Min.		403	164	.342
W. Davis, Min.		400	156	.322
Rettemund, Bal.		429	136	.317
Overs, K.C.		515	156	.307
Carey, Min.		513	163	.306
Rojas, K.C.		414	124	.300
Tovar, Min.		595	176	.299
De Salas, Det.		579	115	.286
R. Smith, Boston		568	167	.294
W. Horton, Det.		435	127	.282
Circuits :				
Cash	Detroit, 39;	Melton, Chicago, 29;		
Points produits :				
Killebrew, Minnesota, 110;				
Bando, Oakland, 87;				
Lanceurs (11 décisions) :				
McGraw, New York	19-4		.820	
C. Dolson, Oakland	13-4		.789	

Sommaire

AB	P	CS	PP
Harrelson, AC	2	1	0
Garrett, 3B	1	0	0
Marshall, CG	3	0	1
Kranepool, 1B	3	2	1
Jorgensen, CC	3	1	2
Singlet, CD	0	0	0
Grote, R	3	0	1
Martinez, 2B	2	0	1
Sadecki, L	0	0	0
Totaux	10	4	7

Montréal 100 001 — 2
New York 300 01-4 7 1

Arrêtée après cinq manches par la pluie.

E: Jorgensen, DJ; Montréal 1 — LSR; Montréal 6, New York 8 — 3; Wins, Stargell; Jorgensen 4 — BV; Harrelson — S; Sadecki, Singlet.

Lanceurs:
Morton, p. 10-15 3 7 4 4 2
Sadecki, g. 7-6 5 6 2 2 3
PPL: pat Sadecki, Hunt — Temps: 1h.38 — Assistance: 9,

Toronto

Toronto (P.C.) — La Bourse de		A	
Toronto à enregistrer une faible			
avancée lundi, alors que l'activité			
est restée modérée et que les prix			
se sont raffermis au cours de			
la dernière heure de la séance.			
L'indice des industrielles a			
monté de .33 à 178.82, celui des			
pétroles de l'Ouest, de 1.01 à			
241.54; tandis que les aurifères			
perdaient 1.36 et passaient à			
173.30 et que les métaux de			
base du continent de 8.9 à 89.11.			
Le nombre des transactions			
a été de 1.77 millions d'actions			
comparativement à 2.35 mil-			
lions vendredi.			

Aquifaine	239 1/4	27 1/4	29 1/4
Wargus	214	14 1/4	14 1/4
Argus B pr	50	32 1/2	32 1/2
Argus C pr	700	10 1/4	10 1/4
Asbestos	300	32 1/2	33 1/2
Alca. Ind	250	8 1/2	8 1/2

Atco Ind	229	81%	81%	81%
Atl Sugar	925	6%	6%	6%
Auto Hard	100	8%	8%	8%

B

Bahama	5600	19	18
Bank Mill	9000	16 1/2	16 1/2
Bank N S	4245	26 1/2	26 1/2
Bank N S	4245	26 1/2	26 1/2
Beaver	250	8 1/2	8 1/2
Beaver Eag	250	8 1/2	8 1/2
Beaver L	525	14 1/2	14 1/2
Belding w	300	305	305
Bel Can	10731	45 1/2	44 1/2
Bel A pr	169	53 1/2	53 1/2
Bel B pr	1769	53 1/2	53 1/2
Black P	170	340	340

en vigueur le 1 ^{er} janvier 1981	Block Bros	2400	310	300	310
Southern Press gagnait 1-4 à \$62 1-4. La compagnie avait annoncé qu'elle avait conclu un accord pour l'acquisition d'actions du journal Expositor de Brantford, Ontario, dont le tirage est de 27.000 copies.	Bromber	100	134	135	134
	Bow family	3410	284	281	286
	Bramalea	300	305	303	309
	Brandal	600	230	215	215
	Brown	4100	184	191	184
	Bright Tank	3800	425	430	425
	Bright	500	154	151	154
	Brincio	2165	514	514	514

General Motors gagnait 1-3 à \$85 1-8; Aquitaine 5-8 à \$28 1-4; Seagrams 5-8 à \$57 1-2; Noranda 5-8 à \$33 3-4 et Cas-lar 7-8 à \$21 1-2.	Br Am Airtel	2100	134%	133%	131%
	BC Forest	1918	209%	206%	203%
	BC Freight	1910	42%	42%	42%
	BC Pack B	1000	22%	22%	22%
	BC Paper	2000	194%	194%	194%
	BC Sugar p	216	17%	17%	17%
	BC Telephone	632	611%	605%	601%
	BCI	1000	174%	174%	174%
	BCIHP 4-8	1000	173%	173%	173%
	BCI 1-4	17049	62%	62%	62%
	Bell	1228	81%	81%	81%
	Bell Futo	200	12%	12%	12%
	Burns Auto	200	12%	12%	12%

Canada Northwest Land était en déficit de 10 cents à \$1,80.	C&E Dev	1125	285	715	745
La compagnie avait rapporté un déficit net de \$39,719 pour le premier semestre, contre un déficit net de \$6,697 pour la période correspondante de 1970.	CAE Inc	240	445	445	445
Keprite reculait également, de 1-2 à \$11: Dominion Textile 1-2 à \$18 1/2; Canada and Dominion Sugar 1-2 à \$30; New Quebec Raglan 55 cents à \$6,75; Erebus Mines 50 cents à \$5; Lake Dufault 3-4 à \$10; Omapika 25 cents à \$9,50; Chema-lou 15 cents à \$2,30; Ranger 3-8 à \$13 1/4; Canadian Homestead 1-4 à \$10 et P&n Ocean 1-4 à \$13 1/2.	Calgary P	209	298	284	284
	Calgary P & S	202	964	964	964
	Calgary 349 P	202	964	964	964
	Combridge	1050	245	94	94
	Concor	470	245	94	94
	CD Sugar	775	305	30	30
	Can Cen L	314	445	44	44
	Can Cen P	225	445	44	44
	Can Mail	2710	24	234	24
	C Packers	905	194	194	194
	C&W Term	6405	157	157	157
	Cdn Bldg	6775	157	157	157
	C Brew Ap	100	229	293	293
	C Cablest	1309	133	133	133
	C Cablest	1309	133	133	133
	C Curtis	500	82	82	82
	Cent Equity	915	95	95	95
	Chadwick	100	82	82	82
	C Found pr	100	87	87	87
	CGE pr	52	27	273	273
	C Gold	614	273	273	273
	C Goldie	900	335	340	340
	C Hydro	624	145	144	144

Par la Presse Canadienne	C Hydr pe	300	15	15	15
TITRES LES PLUS ACTIFS	C Im B	15453	234	234	237
	COOL	11243	111	111	111
	CIL	430	124	124	124
	C Manoir	440	327	317	319
	C Marvont	350	250	275	275
INDUSTRIES	C Occidental	250	104	10	10
Trizec	C Inve pr	2330	251	251	251
Mani Resources	C Inve pr	2570	257	257	257
Imp Oil	C Inve w	3271	333	320	320
McLaughlin	C Lda	3319	66	65	65
	CPL 83, pe	3700	114	104	104

Husky Oil	10096
-----------	-------

MINES

MINES	Cdn Tire A	1612	35%	37%	37%
Anglo Un	C Ulties	1170	34%	34%	34%
Nor Acme	Canon	510	18%	18%	18%
Acme	Capit Div	2025	56	55	56
Port Rel	Cara	100	455	455	455
Fcobay	Casidy A p	235	B	7%	B
	CCBP Com	9490	17%	16%	17%

PETROLES

Dynaflex	42000	127	113	114	+4	Chrom	210	155	155	153
Mill City	42909	203	189	192	+2	Chrysler	400	31	30 $\frac{1}{2}$	31
Petmo	32500	69	64	64	—1	CHUM B	500	8		8
G Bonanza	22100	150	142	150	+10	Codville A	209	355	355	335
Spooner	18100	175	165	171	—5	Columbia P	450	11 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$
						Comino	2335	23 $\frac{1}{2}$	23 $\frac{1}{2}$	23 $\frac{1}{2}$
						Corn Holiday I	101	11 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$

COTATIONS

INDUSTRIELLES	Con Bath	1634	7 1/4	7 1/2	7 3/4
	Con Bath p	1600	11 1/4	11 1/2	11 3/4

Montréal

Montréal (PC) — Les papiers et les services publics ont subi des baisses modérées, hier, à la Bourse de Montréal où l'activité était modérée mais où trois secteurs ont surmonté une tendance à la baisse enregistrée au début de la séance.

Le volume des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne a été de 962,000 actions comparativement à 983,600 vendredi.

L'indice des banques a gagné 42 passant à 2153,9; celui des industries a monté de 38 passant à 1381 tandis que l'indice composite a gagné de 29 montait à 183,58. Les papiers ont perdu 46 en passant à 79,10 et les services publics ont baissé de 11 à 153,54.

Les valeurs en vedette ont

Les valeurs en vedette ont de 1-6 à \$1 000.

New-York

New York (AFP) — Les cours

se sont effrités à Wall Street lundi. Devant les incertitudes qui entourent la phase deux du programme économique du président Nixon la prudence a été à l'ordre du jour pour la plupart des investisseurs. Les

Les pertes sont demeurées de faible ampleur mais l'ont largement emporté en nombre sur

IBM a cédé \$5, General Electric, en baisse de deux points, et Reynolds Industries, est décaissée de 10 points.

ont été parmi les principales valeurs touchées bien que les ordinateurs, les électroniques et les tabacs n'aient par ailleurs cédé qu'un terrain limité.

Les chimiques, les pharmaceutiques et les mécaniques se sont effritées de même que les transports aériens, les télévisions, les sidérurgiques et les

Ceci porte le total de la baisse au cours des trois dernières séances à près de 12 points.

Con Bath w	100	50	50	50	Interpool I	425	21%	21%	21%
Con Ridge	100	35	35	35	Int Div	1100	40%	30%	30%
Con Textile	100	6	6	6	Intr Pipe w	2070	29	28%	29
Con Distrib	600	26%	26%	26%	Int Pipe w	3370	12%	12%	12%
Con Glass	380%	21%	21%	21%	To Sp	1355%	6%	6%	6%
Con Gas H	23	82	82	82	Intr Stl pr	260	22	22	22
Con Glass	34	12%	12%	12%	Inv Grp A	7400	7%	7	7
Control P	300	17%	17%	17%	Inv Grp 3	1153	10%	10%	10%
Comer C	140	14%	14%	14%	Inv Grp 4	1197	7%	7%	7%
Corby vt	170	20%	20%	20%	ITL Ind	213	370	370	370
Conat Ind	800	16%	16%	16%	IWAC Ind	2990	15%	15%	15%
Comms	140	150	150	150	Race Ind	190	210	210	210
Crain R	965	12%	12	12%					
Crown Life	123	28	28	28					
Crown Trat	1760	12%	12%	12%					
Crown Text	250	26%	26%	26%					
Crush Intl	7325	19	18%	19					
Cygnus A	1075	6%	6%	6%					
Cygnus B	990	6%	6%	6%					

D				K					
Dale-R	226	6%	6%	6%	Kaiser Re	250	5	480	5
Dale-R pr	740	7%	7%	7%	Kaps Tran	1300	11%	11	11
Dial Seal	7325	57%	56%	57%	Kelly D A	1300	3%	3%	3%
Domie Peat	345	37	36%	37	Kelsey H	100	7%	7%	7%
D Bridge	227	24%	24%	24%	Kenting	800	16%	16%	16%
Dofoac p	267	23%	23%	23%	Koffler A P	1120	8%	8%	8%
Dom Gas p	25	73%	72%	73%	Koffler w	445	73%	73%	73%
Dom Lime	250	11%	11%	11%					
Dom Glass	160	7%	7%	7%					
Dom Store	1400	67	63	67					
Dom Store	2715	13%	13%	13%					
Domtar	2016	12%	12%	12%					
Dom Textile	1815	18%	18%	18%	Labatt	1333	24%	24%	24%
Douglas L	223	210	210	210	Labatt pr	760	23%	23%	23%
DRG Ltd	250	12%	12%	12%	Laidlaw M	120	12%	12%	12%
Dupont	1700	17%	17%	17%	L Omt Com	300	23%	23%	23%
Dyck Div	1104	8%	7%	7%	Lau Fin	2225	8%	8%	8%
Dylex D	900	7%	7%	7%	Leigh Int	620	8%	8%	8%

[illegible]

GN Power	700	19%	19%	19%
GN Capital	425	8	7%	7%
GN West Int	506	6%	6%	6%
GI W Life	200	45	45	45
GI West S	350	425	425	425
Gresham	3008	145	14%	14%
GSW C & I	500	91	91	91
GSW CL B	500	91	91	91
Gulf Trust	11530	132	12	12%
Guar Can	373	267	26%	26%

H Group	200	15	19	19
Hand Chem	105	59	5%	5%
Hartford	1800	115	110	115
Hard Carp	200	13%	13%	13%
Hard Crp A	3700	13	12%	12%
Harrin	1000	390	390	390
Harris J S	1125	250	245	250
S Harveys S	600	62	62	62
H Wood A	23	175	175	175
Hawley	392	240	240	240
Hawker pr	75	62%	62%	62%
Hays DNA	190	124	124	124
Hays DNA	6720	359	36%	36%
Horne Pitt	100	245	245	245
H Bramor	200	350	350	350
Hot Box Car	200	1%	1%	1%
HB Oil Co Gr	100	46%	46%	46%
HB Oil Co gr	175	37	37	37
Hunter D	150	14%	13%	13%
Burton Ent	1510	23	23	23
Husky	10696	19	18%	19
Husky D w	350	830	825	830

IAC	1768	19	18%	18%
IAC w	240	750	735	735
IAC w	620	750	735	735

Nabors Dig	100	12%	—	—
Nat Drug	300	71%	—	—
Nat Sec	200	91	91	91
Nat Trust	100	7	27	2%
Neomeex	510	35%	350	350
Negra	360	14%	14%	14%
Niang Struc	100	16%	—	—
NoRandia	7091	33%	33	33%
Nor Cl I G	8330	15%	15%	15%
Nor Cl I B p	1330	29%	26%	26%
Nor Tar Ch	15	30	—	—
Nor T	5	13%	—	—
Nor L	100	91	—	—
NS Savnag	400	11%	—	—
NSI Maric	2000	345	340	345
Nu West D	850	9%	8%	8%

Ocen Cam	100	27	—	—
Oil Patch	100	210	—	—
Okmagam	7100	6	5%	6
OSF Ind	960	9%	5%	9%
Oshawa A	4015	12%	12%	12%
Overland	100	11%	—	—
Overind P 2	300	440	—	—

Pac Pete	1310	35%	35%	35%
Pan Can I	1700	25	25%	25%
Peel Elder	100	16	—	—
Pembina A	109	6%	—	—
Pembin B A	50	7	—	—
Pennington	3300	11	—	—
Petrol	25	18%	—	—
PJ wtl A	50	16%	—	—

[illegible]

reventures incertaines.

Par la Presse Canadienne

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIES

Titres	ventes	haut	bas	ferm. ch.
Alcan	56900	200	195	+ 5
Pin Coll	16000	14%	13%	14% + 1/4
Whitecap	1600	10%	9%	10% + 1/4
Drum	8900	37	37	+ 6
Macle	7603	12%	12%	13% + 1/2

Titres	ventes	haut	bas	ferm. ch.
Alcan	2257	19%	12%	12%
Algonia SA	402	12%	12%	12%
Aquitaine	452	26	27%	26
Asbestos	625	33%	33%	33%
All Sugar	200	6%	6%	6%

Titres	ventes	haut	bas	ferm. ch.
Bank Mtl	1480	16%	16%	16%
Bank NS	6389	26%	26%	26%
Bank Can	300	14	14	14
Bq Deprg	205	12%	12%	12%
Bq Pz Can	335	12%	12%	12%
Bell Canada	1169	45	44	45
Bed A pr	60	52	52	52
Bed B pr	440	53%	53%	53%
Borier C	1225	6	6	6
BP Oil Gas	800	70	69	69

Chez les titres canadiens inscrits à la Bourse de New York, le Canadian Pacific s'est hissé de 7-8 à \$72 5/8. Distilleries Seagrams de 3-4 à \$60 1-4 et Dome Mines de 1-4 à \$64 1-4. Par contre Walker Gorderham a fléchi de 1-4 à \$37 1-8 et Hudson Bay Mining de 1-8 à \$22 1-2.

Chez les titres canadiens inscrits à la Bourse américaine, le Brasecan a fléchi de 1-4 à \$19 1-4 et Canadian Javelin de 1-4 à \$12 3-4. Scurry Rainbow s'est hissé de 1-4 à \$18.

Titres	ventes	haut	bas	ferm. ch.
Bank Mtl	1480	16%	16%	16%
Bank NS	6389	26%	26%	26%
Bank Can	300	14	14	14
Bq Deprg	205	12%	12%	12%
Bq Pz Can	335	12%	12%	12%
Bell Canada	1169	45	44	45
Bed A pr	60	52	52	52
Bed B pr	440	53%	53%	53%
Borier C	1225	6	6	6
BP Oil Gas	800	70	69	69

Titres	ventes	haut	bas	ferm. ch.
Avon	139	137	100%	96% 100%

Titres	ventes	haut	bas	ferm. ch.
B				
Babek	50	84	29%	38% 29
Bath	20	10	37%	37 37
BenA	50	16	15%	15 15
Bed H	60	33	45%	45% 45
BenF	160	35	61%	61% 61%
Bethst	130	301	26%	26 26
Bid	22	12	15%	15 15
BoisC	25b	259	27%	27% 27
Bristl	129	139	25%	27% 28
Borgwa	120	56	26%	25 25
Bordm	120	139	61%	61% 61%
Brenwk	12	105	34%	34% 34
Bucy	120	178	31%	31% 31
Burnt	140	52	42%	42% 42
Burrghs	60	159	130	128 129%
C				
CallabnM	10	16%	10%	10%
Camp	10	28%	28%	28%
CashP	150	63	10%	10%

TRES		ventes	haut	bas	firm.
A					
ACF 2 40	42	57%	57	57	
Admir 40%	37	37%	37	37%	
Admiral	37	17%	17%	17%	
Alean 1	31	18%	18%	18%	
Al 100	31	17%	17%	17%	
AlHesC 10g	96	13%	13%	13%	
AlHesC 20g	260	13%	13%	13%	
AlHesC 25g	369	53%	53%	53%	
AARL 40p	498	35%	35	25%	
A Brnd 2 20	26	44%	44%	44%	
AmCan 2 20	111	33%	33%	33%	
AmCan 1 23	49	23%	23%	23%	
AMHome 1 70	155	80%	80	80%	
AmHot 10	142	7%	7%	7%	
ASmet 1 90	170	23%	23%	23%	
ASoAf 70	9	45%	45%	45%	
AmStd 40	105	23%	23	23%	
AT T 2 60	423	43%	43	43%	
Ampex	157	17%	16%	16%	
Amxon 50p	452	15%	15	15%	
Armet 40	157	43%	43	43%	
Arme 80	154	42	40%	41%	
AtBlch 2 3	167	73	72	72%	
Avco	225	17%	15	17%	
B					
Bd 2 40	40	20%	20	20%	
Bd 3 25g	65	72%	71%	72%	
Bd 1 40	61	53%	53%	53%	
Celanese 2	129	78	77	77%	
Cineclon 30	18	44%	44	44%	
Chem 40	249	69%	69	69%	
CHRIST 1	34	6%	6%	6%	
Chrir 60	418	36%	29%	20%	
CISBY 2 20	80	45%	44%	44%	
Clarke 1 40	34	48	47%	47%	
ClarKO 40	23	17%	17%	17%	
COR 1 40	37	48	47%	47%	
CocaC 1 38	53	106%	106%	107	
CBS 1 40%	202	45%	43%	45%	
Comat 30	42	44%	44	44%	
ConEd 1 80	146	23%	23	23%	
ConCan 1 60	35	36%	36%	36%	
ConData 1	110	66%	66	66%	
ConPine 25p	50	28%	28	28%	
CPCLINT 1 70	167	32%	31%	32%	
Cro 1 40	27	43%	43	43%	
Cr sel 1 20	56	25%	25%	25%	
CurtWr 7	27	11%	11%	11%	
D					
Dart 30b	43	44	43%	43%	
Deere 2	23	49	46%	46%	

[illegible][illegible]

Wu-Wall	800	270	265	265
U				
Un Ace C 1 p	25	394	394	394
Un Carb	423	15	16	16
Un Gas	6245	134	151	134
Union Oil	280	50	481	80
U Corp A	230	193	194	180
Un Fm Mtg	230	74	71	71
U Sections	740	5	33	51
V				
Van Der	100	8	8	8
Van Ness	700	70	70	70
versaid	100	68	68	68
Verpeke	120	130	130	130
versatile	300	373	373	373
villcentre	350	91	91	91
vulcan Ind	200	10	10	10
W				
Wajah	1000	134	134	134
Walmsley O	1460	51	51	51
Waltz GW	1124	374	374	374
Waldwood	825	121	121	121
Welded r	12413	67	64	64
Wetburn	320	124	124	124
Wbur A p	330	40	40	40
Westest	1950	281	28	28
W Redest	100	8	8	8
W Beat A p	210	24	24	24
W Cdn Seed	600	450	450	450
W Pacif	15273	65	65	65
W Supplie A	210	74	74	74
Westhase	2200	15	15	15
Weston	210	174	174	174
Wre. E	210	174	174	174
E				
East Hull	910	200	275	275
F				
Farwest	1500	10	9	10
F Mar	2325	10	64	70
Fort Rei	20059	50	40	50
Frederic	18000	30	30	30
G				
Gnt Mact	2000	335	325	330
Gent Y	100	875	875	875
Grandroy	300	10	10	10
Grandy	3079	4	4	4
Grover	600	115	115	115
Green Pat	2500	36	36	36
Gulch	3079	4	4	4
H				
Hallnor	2200	85	85	85
Holling	13367	384	383	384
Huds Bay	6038	23	23	23
Hu-Pan	2050	16	16	16
Hydra Ex	4168	20	18	16
I				
Int Hallie	900	106	100	100
Int Mogul	825	900	900	900
Int Obask	400	40	40	40
Iron Bay T	100	310	310	310
Irish Cop	300	10	10	10
Iso	6239	147	142	146

[illegible][illegible][illegible]

L					RULES et CASE					
ab Min	100	36%	36%	36%	A	Alt East G	340	335	328	534
Dufault	1090	15%	15%	15%		Airmen	1450	990	300	384
akehead	500	10%	10%	10%		A Quaker P	600	625	500	509
Shore	200	790	290	300		Asamra	3000	19%	18%	19
La	320	320	300	300		Asland H	750	33%	33%	33
berian	2000	8	8	8	B	BP OG	7305	700	660	669
ugab	315	11%	11%	11%		Bruinr OG	2175	265	240	245
L. Lac	190	190	190	190		Calvert	1000	15	15	15
ort River	700	425	430	430		Braire	200	325	325	319
otton Mt	1369	160	150	150		C	C Geo	10900	124	137
M	2694	265	261	261	C New West		600	185	180	180
adelaine	100	80	80	80	Cs Pet		12300	635	360	630
Edarlie	2150	62	62	62	Cs W		1200	300	300	300
tan ar	6050	36	39	31	C Bonza		22100	150	142	150
artin	1000	81%	81%	81%	C Delbi	300	435	425	435	
atgini	400	23	23	23	C S Geo	8100	450	440	445	
edadam	5400	47	46	46	C Homestd	9670	104	10	10	
icentury	505	83%	83%	83%	CUL Pet	2500	62	61	61	
er	24	24	24	24	C Reserve	1300	655	610	610	
idrim	60	20	20	20	Cdn Sup O	800	44	44	44	
It Wright	1550	22	22	22	Cnt Del D	1363	16%	16%	16%	
ulti-Mt	3513	29	33%	33	Clark Cdn	1900	76%	75%	75%	
N	1705	495	480	460	C East Cr	200	178	178	178	
IBU Mine	120	10	10	10	D	Decra R	500	295	305	300
ew Cal	660	22	22	22						
Kelcoe	2000	16	16	16						
ewland	300	12	12	12						
Que Ragt	1340	730	675	675						
ieck Rim	2000	12	12	12						

Corbis	340	24	26	20
Corbis M	1760	30	32	34
Corbis-Ae	3030	42	37	37
Corbis-E	See list below.			
Corbis	220	76	76	76
Corbis Gold	5370	70	74	70
Corbis North	4800	130	129	130
Corbis Rock				
O				
Oregon	1750	104	689	900
Oregonian	3030	340	320	330
P				
Pacific	4060	375	370	379
Pacific Coper		210	206	208
Pacific Journal	370	194	194	194
Pacific Nat	225	720	720	720
Pacific Expl	3030	60	77	77
Pacific Crow	420	274	275	274
Pacific Point	320	274	274	274
Pacific	350	30	294	294
Pacific Creston	420	710	683	665
Pacific Silver	300	194	192	194
Q				
Quebec	1560	114	114	114
R				
Radiore	560	25	25	25
Radiore	140	135	135	135
Radiore	3600	130	130	130
Radiore	623	135	135	135
Radiore	100	745	745	745
Radiore	1570	695	675	680
S				
Santa Fe	1850	490	475	490
G				
Gr Plains	550	34	304	34
Gr Collate	1634	560	545	545
H				
Houston O	3702	344	340	340
I				
Inter Tech	609	65	66	66
L				
Lochiel	2650	120	101	102
M				
Midcon	6200	47	47	47
Mill C	42990	305	189	192
N				
Nat Peta	5460	325	320	320
Nat Con	13009	83	74	74
Nat Cols	685	685	680	680
Northland	2700	81	73	75
Nurac	7120	124	12	124
O				

stellite	260.0	8	7	5
stellite	2162	16%	16%	16%
livring	400	23%	23%	23%
taurac	220	45	45	45
teep II	2212	225	225	224
and Conf	450.9	40%	39	39
ulliven	1107	294	285	285
mbest E	6509	14	13	12

T				
ara	1520	14%	14%	14%
ck Cor B	225	570	570	570
ck Cor A	8333	490	470	490
ssol	10020	80	78	79
exmont	500	44	44	44
oon L	1000	39	39	39
onbill	300	71	71	71
ontine M	283	96	96	96
reag	1300	80	80	80

U				
Keno	215	460	440	450
2890	2890	283	275	280
pp Can	900	213	212	212
rian G	1000	6	6	6

V				
espar	2900	17%	17%	17%

W				
ent Mine	2375	200	200	200
estfield	500	130	130	130
estfield w	2100	78	78	78

Oakwood P	215	100	100	100
-----------	-----	-----	-----	-----

P				
Pan Ocean	3050	13%	13%	13%
Page Pet	940	205	190	205
Perno	32500	69	64	64
Pietrol	6000	147	145	146
Pinnacle P	2450	62	61	62
Place G	3000	125	122	124
Ponder	1300	46	46	46
Perty Oil	3453	245	240	245

R				
Ranger	9165	18%	18%	18%

S				
Scurry Rn	1300	18%	18%	18%
Steben	12670	920	905	916
Spoon	1800	178	166	171

T				
Total Pet	8058	750	700	750
Total P A &	250	16%	16%	16%
Tr Can Res	9000	216	215	216

U				
U Canso	2625	525	505	510
U Canso w	1825	150	148	141
Un Reef P	1000	18%	18%	18%
Unter Pet	4018	183	180	180

V				
---	--	--	--	--

[illegible]

range	1000	5%	5%	5%	velcro	175	16%	16%	16%
g Pete	450	38%	21%	33%	Walk GW	300	37%	37%	37%
g trofina	200	12%	11%	16%	Snedwood	200	12%	11%	17%
g Corp	220	21	21	21	Wildw	60	6%	6%	6%
g Corp	200	20%	29%	23%	Westcat	300	36%	28	26%
g Corp	200	400			W Pacific	2000	67%	67%	67%
g Corp	45	27%	27%	27%	Weston	200	15%	17%	17%
g Com	3485	8	8	8	Woodward	100	34	34	34
g ovigo	399	5%	5%	5%					
SP Lnd	100	12%	12%	12%	zeilers	4191	18%	18%	18%
idR 1.40	x21	24%	24	24%	SouPac 2	94	45%	44	45
idR 1.55	167	121%	119%	120%	Sparrin	10	10%	10%	10%
idR 2.60	121	50	49	50	Stair	40	31%	30%	30%
idR 1.10	x1	34%	34%	34%	idBr 1.60	44	43%	43%	43%
idR 1.60	168	90	48%	24%	SiOCAL 2.50	233	55%	54%	55%
idR 8.00	35	87	88	86	idIndn 2.30	59	65%	65%	65%
					SiOCAL 2.75%	73	73%	73%	73%
					Stud 1.20	12	58%	59%	58%
					SunOil 1.5	21	43%	43%	43%
					SunHam 52	10	9%	9%	9%
					Swift 70	90	42%	42%	42%
					Teledn 63F	183	34%	24%	24%
					Tenco 1.32	109	26	25%	26
					Teco 1.50	495	23%	23%	23%
					TGXS 60	167	15%	15%	15%
					TexInst 50	31	108%	107%	107%
					Texte 50	82	31%	31	31%
					Thook 40	49	12%	13%	12%
					Time 1.90	5	54%	53%	54
					Timkn 1.50	25	42%	41%	41%

Co 1	224	654	654	654	1,208	147	11%	41%	41%
AI 40e	64	654	604	62	TransC	147	11%	10%	10%
zer 60a	155	314	504	514		U			
IMC 1.10	14	314	414	414	Un Carb 2	166	48	47%	47%
IMC 2.10	97	69	604	567	UnC 1.50	91	23	32%	32%
ney B 68	47	704	35	254	UnCD .30g	73	64%	3	3
roid 32	331	1054	1044	1044	USFrt 1.40	24	28%	36	28%
eG 1.50	79	73%	72%	73%	USGVS 3	179	70%	70%	70%
mn 2	34	564	564	564	USSll 1.60	196	21%	31%	31%
	81					X			
et 70	81	334	324	33	varianAs	93	16	15%	15%
A 1	364	334	324	334		W			
SI 1.60	31	25%	25%	25%	WalkH 1.20a	4	37%	37%	37%
er 1.0	27				WorL 1.30	160	74%	74%	74%
D 1.04g	122	40	39%	39%	Wearth	63	13%	13%	13%
	S				Weth 1.20	79	82	81%	82
ef 1.60	158	334	324	324		X			
PI 90	91	84	82%	83%	xetox 80	232	111%	111%	111%
AM	50	184	54	184		Z			
st Pap 1	430	1904	181%	19%	zenith 1.40	54	50%	50%	50%
R 1.40	930	931	924	934	ventes totales:	19,010.000			
cco 4.0	43	40%	41%	40%					
HO 2.40	190	474	46%	46%					
ger 2.40	87	68%	68%	68%					

Canadienne

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Les cotes des actions industrielles ont été en hausse à la Bourse de Montréal, lundi, à la suite de la baisse de la monnaie américaine.

TITRES

Titre	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500

MINES ET PETROLES

Titre	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500

Américaine

Titre	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500

Indices Dow Jones

Titre	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500

Dividendes

Par la Presse Canadienne

International Utilities Corp.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Grissold Foods Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Hiram Walker Gooderham and Wors.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Prêts aux entreprises

Par la Presse Canadienne

Canadian Pacific Investments Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Grissold Foods Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Hiram Walker Gooderham and Wors.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

n'importe où au Canada

Presque tous les genres d'entreprises peuvent bénéficier des services de la BEI: fabrication... commerce de gros et de détail... tourisme et divertissement... construction... agriculture... transport et entreposage.

Si vous avez besoin de financement pour établir, développer ou moderniser votre entreprise n'importe où au Canada, communiquez avec nous.

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCIER À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

QUÉBEC, P.Q. 925, chemin St-Louis — Téléphone: 681-6341

Cours de la monnaie

New York (P.C.) — Le dollar canadien était à la baisse de 1-64, lundi sur le marché new-yorkais et valait 98 15-32 en valeurs américaines.

La livre sterling était à la hausse de 1-32 et valait \$2,46 9-64.

Montréal (P.C.) — Le dollar américain était à la baisse de 1-32, hier à la Bourse de Montréal, et valait \$1,01 9-16 en valeurs canadiennes.

La livre sterling était aussi à la baisse, de 1-10 et valait \$2,50.

Tendance à Londres

Londres (Reuter) — Les rapports du commerce britannique d'aujourd'hui ont provoqué lundi un léger ralliement à la Bourse de Londres, mais sans continuité.

Les spéculateurs s'inquiètent des demandes des syndicats, qui ont nui aux maisons de placements.

Les titres canadiens: baisse de Hiram Walker, Consolidated Balmert, Hawker; hausse de Alcan et de BP Oil.

Bénéfices

Par la Presse Canadienne

MacLaren Power and Paper Co.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Bassey-Ferguson Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Northern Tar, Chemical and Wood Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

OSF Industries Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Seaway Multi-Corp. Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Teck Corp. Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Triglav Mining Co. Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Voyager Petroleum Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Freehold Gas and Oil Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Halifax Developments Ltd.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Les Laiteries Leclerc Inc.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,05 par action, payable le 15 octobre 1971.

Le marché des obligations

Canada et garanties

Titre	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500

Provinciales et garanties

Titre	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts	100 parts
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500
Alcan	4500	4500	4500	4500	4500

FRUITS ET LEGUMES

Montréal (P.C.) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures ce matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: Melba, \$1,50 à \$2,00 le boisseau; Lobo, \$2,00 à \$2,25 le boisseau; Yume, \$1,75 à \$2,00 le boisseau; Wolf River, \$1,75 à \$2,00 le boisseau; Wenhly, \$1,50 le boisseau; McIntosh, \$2,00 à \$2,25; Lobo, \$2,25 pour quatre paniers; pommes, \$3,50 à \$4 le boisseau.

Légumes: Ail: gros \$9,00 la douzaine de paquets; petits, \$5,00 la douzaine de paquets.

Aubergines: \$3,00 à \$3,25 le minot.

Butterfats: 50 la douzaine; 75 les 25 livres; \$1,50 les 50 livres.

Blé d'Inde: 25 à 30 la douzaine.

Brocoli: \$2,50 à \$3,00 la douzaine.

Carottes: 6 5/8 la douzaine de paquets; \$1,75 à \$2,00 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres; \$1,00 à \$1,50 les 50 livres.

Céleri: \$2,25 pour 24 pieds. Chicorée et escarole: \$1,25 à \$1,50 pour 16.

Choux: rouge, \$1,50 à \$1,75 la douzaine; vert, \$1,25 à \$1,50 la douzaine; Savoy, \$1,50 à \$2,00 la douzaine.

Choux chinois: \$2,00 à \$2,50 la douzaine.

Choux-fleurs: \$1,50 à \$1,75 la douzaine.

Choux de Bruxelles: \$4,00 à \$4,25 les 16 pintes.

Ciboulette: \$1,00 à \$1,25 la douzaine.

Citrouilles: \$3,00 à \$4,00 la douzaine.

Concombres: 20 à 25 la douzaine; à mariner, \$3,00 à \$7,00 le minot, suivant la grosseur.

Courges: Hubbard, \$2,50 la douzaine; Marrow, \$1,25 le boisseau; Zucchini, \$1,25 les 20 livres; Butternut, \$2,25; Buttercup, \$2,10; Pepper squash, \$2,50 à \$3,00 le minot.

Dents-de-lion: \$3,00 pour 24 paquets.

Échalotes: 90 à 100 la douzaine de paquets.

Fèves, jaunes et vertes: \$2,50 à \$3,50 les 20 livres.

Laitue: Boston \$2,25 pour 16; Romaine, \$1,75 pour 16; Iceberg, \$2,50 à \$2,75 pour 16.

Oignons: jaunes, gros, \$2,50 à \$3,00 les 50 livres; moyens, \$1,75 à \$2,00 les 50 livres; rouges, \$2,50 à \$2,75 les 50 livres; jaunes, \$1,00 les 25 livres; 35 les 10 livres.

Panais: \$2,00 les 20 livres; \$3,50 les 40 livres.

Persil: 80 à 100 la douzaine de paquets.

Piment: vert, \$1,50 la boîte; \$2,75 à \$3,00 le minot; les rouges, \$5,00 le minot.

Poireaux: 90 à 100 la douzaine.

Pommes de terre: nouvelles, 75 à 80 les 50 livres; 45 à 48 les 25 livres; 23 à 25 les 10 livres; lavées, \$2,00 à \$2,25 la boîte; \$3,00 pour 10 cellos de 5 livres; petites, 75 à 100 les 50 livres.

Radis: 65 à 70 la douzaine de paquets; \$2,50 pour 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga: \$1,25 à \$1,50 les 50 livres; \$1,75 le minot; 30 à 40 le paquet.

Tomates: roses et rouges, \$1,00 à \$1,50 pour les 20 livres; 80 les 15 livres; 45 les 4 pintes; 80 à 90 les 11 pintes.

CITE DE GIFFORD

APPEL D'OFFRES

Entretien de rues durant la saison d'hiver 1971-72

La cité fait un appel d'offres pour les travaux suivants:

- Déblaiement de la voie carrossable de l'avenue Bourg-Royal, entre le boulevard Hawey et les limites nord de la cité (approximativement 6,200 pieds linéaires).
- Déblaiement complet, y compris le transport de la neige, de la rue Chabanel approximativement 2,400 pieds linéaires.

Le devis et la formule de soumission s'appliquent à ces travaux, sont disponibles au secrétariat de la ville, 3080, chemin Royal, Giffard (Qc).

Les soumissionnaires auront jusqu'à 5 heures de l'après-midi, le mardi, 21 septembre 1971, pour remettre, sous pli cacheté, l'offre de soumission pour entretien de rues, leur offre au soussigné à l'adresse précitée.

La cité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Giffard, le 15 septembre 1971.

Le Greffier,
JACQUES SIMONEAU, o.m.s.

Cours des denrées

Montréal (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92, points, 67, 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: Blanc, 72,1; Jaune, 72.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs, 25 1-2 à 29 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 25 1-2 à 26 1-2, pour nourrissement, 23 à 24.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement: 22 1-2 à 23 1-2 la livre, poudre de lait 6 à 1-2.

Prix des oeufs, prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 51 1-4, A-gros 50 1-4, A-moyens 40 1-4, A-petits, 30 1-4.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros 48; A-gros 46; A-moyens 35; A-petits 25, peewee, 18.

Pommes de terre: prix de gros, blanches, 75 à 80 les 50 lbs; lavées, \$2,00 à \$2,25 les 50 lbs.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

NO 37-827

DANS LA COUR PROVINCIALE

NOEL DESCHÊNES demanderesse

HENRI PAUL MATHIEU défendeur

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24ème jour de septembre, 1971, à dix heures de l'avant-midi, à 3225, Dumas, Québec.

Lesdits biens consistent en: Télévision, automobile Meteor, trailer, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, 14 septembre 1971.

A. Blais, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

NO 76-432

DANS LA COUR PROVINCIALE

DORION, DORION & AL. demanderesse

RAYNALD CLOUTIER défendeur

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24ème jour de septembre, 1971, à dix heures de l'avant-midi, à 3225, Dumas, Québec.

Lesdits biens consistent en: Set de salon, télévision, tables, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, 14 septembre 1971.

A. Blais, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

NO 76-432

DANS LA COUR PROVINCIALE

DAME MADELINE R. TAYLOR demanderesse

DAME GERMAINE BOILEY défenderesse

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24ème jour de septembre, 1971, à dix heures de l'avant-midi, à 3225, Dumas, Québec.

Lesdits biens consistent en: Fauteuil, télévision, set de salon, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, 14 septembre 1971.

A. Blais, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

NO 76-432

DANS LA COUR PROVINCIALE

DAME MADELINE R. TAYLOR demanderesse

ROSALIE FLEURY défendeur

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24ème jour de septembre, 1971, à dix heures de l'avant-midi, à 3225, Dumas, Québec.

Lesdits biens consistent en: Portes, chaises et chaises en aluminium, camion Chevrolet, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, 14 septembre 1971.

A. Blais, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

NO 76-432

DANS LA COUR PROVINCIALE

PAUL LAFERRIERE demanderesse

ROSALIE FLEURY défendeur

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24ème jour de septembre, 1971, à dix heures de l'avant-midi, à 3225, Dumas, Québec.

Lesdits biens consistent en: Set de salon, tables, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, 14 septembre 1971.

A. Blais, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

NO 76-432

DANS LA COUR PROVINCIALE

PAUL LAFERRIERE demanderesse

DENIS PICARD défendeur

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24ème jour de septembre, 1971, à dix heures de l'avant-midi, à 3225, Dumas, Québec.

Lesdits biens consistent en: Set de salon, tables, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, 14 septembre 1971.

A. Blais, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

NO 76-432

DANS LA COUR PROVINCIALE

PAUL LAFERRIERE demanderesse

ROSALIE FLEURY défendeur

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24ème jour de septembre, 1971, à dix heures de l'avant-midi, à 3225, Dumas, Québec.

Lesdits biens consistent en: Set de salon, tables, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, 14 septembre 1971.

A. Blais, H.C.S.

Marché des bestiaux

Montréal (P.C.) — Les arrivages ont été nombreux, la demande bonne, les cours fermes et les transactions actives, lundi, au Marché des bestiaux de Montréal.

Les arrivages comprenaient 744 bêtes à cornes, 1,042 veaux, 42 porcs et 152 agneaux et moutons.

Les bœufs de choix étaient cotés à \$34-\$34,75, de bonne qualité \$31,75-\$33,75, moyenne \$30-\$31,25 et ordinaire \$25-\$29,75.

Les génisses de choix \$26-\$27,50, de bonne qualité \$25,50-\$27,50, moyenne \$23,50-\$24,75 et ordinaire \$20,75-\$23,75.

Les vaches de bonne qualité \$23-\$24,50, moyenne \$21,25-\$22,75 et ordinaire \$19,50-\$21,75, tandis que celles destinées aux conserves et à la charcuterie \$15-\$19,75.

Les veaux de bonne qualité \$42-\$46,50, moyenne \$37-\$42 et ordinaire \$24-\$38,50.

Les agneaux de qualité mixte \$24-\$25 les 100 livres.

Les arrivages de porcs n'ont pas été suffisants pour justifier des cotes.

AVIS PUBLIC

M. Jean-Marie Thibault, bricoleur, domicilié à 8, rue du Faubourg Cap-Rouge.

Dame Simone Piquet, épouse du dit M. Jean-Marie Thibault, CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL.

AVIS est par le présent donné que M. Jean-Marie Thibault et son épouse Dame Simone Piquet, ci-haut identifiés, actuellement mariés sous le régime de la communauté légale de biens, ont l'intention de modifier leur régime matrimonial et d'adapter leur régime de biens de la séparation de biens, tel que prévu dans un acte reçu par le Notaire Raymond Bélanger, 766, rue St-Joseph, Québec, le 2 juillet 1971, sous le numéro 1200, ses minutes.

Une requête en homologation du dit acte de modification sera présentée devant le Cour supérieur, siégeant en pratique pour et dans le District de Québec, le 12 octobre 1971, à dix heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Québec, le 9 septembre 1971.

Raymond Bélanger, Notaire Procureur.

Etat du Québec

Ville St-Jean-Christostôme

Conté de Lévis

AVIS PUBLIC

A TOUS LES PROPRIETAIRES DE LA VILLE DE ST-JEAN-CHRISTOSTOME, COMTE DE LEVIS.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CAJETAN ALAIN, secrétaire-trésorier de la Ville de St-Jean-Christostôme, comté de Lévis.

Que le règlement numéro 71208 a été adopté par le conseil à son assemblée du 7 septembre 1971.

Que les intéressés pourront consulter le règlement au bureau de la Corporation.

Que ledit règlement numéro 71-208 entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNE: A ST-JEAN-CHRISTOSTOME, CE 13ème JOUR DE SEPTEMBRE 1971.

Cajetan Alain, o.m.s. Secrétaire-trésorier

Index Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)	DIVERS (400)
105 Argent à prêter	405 Accessoires de bureaux
110 Argent demandé	408 Animaux
112 Associés demandés	411 Antiquités
120 Hypothèques	414 Appareils électriques
125 Occasions d'affaires	417 Appareils photo
	420 Articles de sport
SERVICES (200)	423 Avis divers
205 Arbres et parterres	426 Bicyclettes
208 Assurances	429 Camping
211 Cartes professionnelles	432 Clavagrophes
214 Cours - Enseignement	435 Divers à vendre
217 Déménagement - Transport	438 Divers à louer
220 Entrepôts	441 Divers demandés
223 Entrepreneurs	444 Embarcations
226 Extinction (vermine)	450 Machines à coudre
229 Garderies	453 Machinerie
231 Imprimerie	456 Matériaux de construction
235 Infirmeries	459 Meubles
238 Photographie	462 Monnaie - timbres
241 Plomberie - Chauffage	465 Musique
244 Remplacement	468 Papiers - timbres
247 Réparation - entretien	471 Radio - T.V. - Stéréos
250 Réceptions - restaurants	474 Souffleries à neige
253 Salons de beauté	477 Tapis - tapisseries
256 Services divers	480 Tableaux - peintures
	483 Tissues - vêtements
	486 Tissues - vêtements
LOGIS (300)	EMPLOIS (500)
305 Chalets à vendre	510 Couples demandés
306 Chalets à louer	520 Emplois demandés
307 Chalets demandés	520 Femmes - filles demandées
310 Chambres à louer (Champlain)	540 Hommes demandés
311 Chambres à louer (Limoilou)	550 Hommes et femmes demandés
312 Chambres à louer (Montcalm)	560 Professeurs
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	570 Professionnels
314 Chambres à louer (St-Roch)	580 Représentants
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	590 Service domestique
316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
317 Chambres à louer (Rive-Sud)	
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	
320 Chambres à louer (Banlieues)	
321 Chambres demandées	
322 Chambres et pension	
326 Chambre et pension demandées	
330 Logements à louer (Champlain)	
331 Logements à louer (Limoilou)	
332 Logements à louer (Montcalm)	
333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
334 Logements à louer (St-Roch)	
335 Logements à louer (St-Sauveur)	
336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)	
337 Logements à louer (Charlebourg)	
338 Logements à louer (Rive-Sud)	
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
340 Logements à louer (Banlieues)	
341 Logements meublés à louer	
342 Logements à partager	
343 Logements demandés	
344 Maisons à louer	
345 Maisons seules à vendre	
346 Maisons à louer - vendre	
347 Maisons demandées	
348 Maisons mobiles	
349 Terrains à louer	
350 Terrains à vendre	
351 Terrains demandés	
352 Terrains à louer	
353 Terrains à vendre	
354 Terrains demandés	
355 Terrains demandés	
356 Terrains demandés	
357 Terrains demandés	
358 Terrains demandés	
359 Terrains demandés	
360 Terrains demandés	
361 Terrains demandés	
362 Terrains demandés	
363 Terrains demandés	
364 Terrains demandés	
365 Terrains demandés	
366 Terrains demandés	
367 Terrains demandés	
368 Terrains demandés	
369 Terrains demandés	
370 Terrains demandés	
371 Terrains demandés	
372 Terrains demandés	
373 Terrains demandés	
374 Terrains demandés	
375 Terrains demandés	
376 Terrains demandés	
377 Terrains demandés	
378 Terrains demandés	
379 Terrains demandés	
380 Terrains demandés	
381 Terrains demandés	
382 Terrains demandés	
383 Terrains demandés	
384 Terrains demandés	
385 Terrains demandés	
386 Terrains demandés	
387 Terrains demandés	
388 Terrains demandés	
389 Terrains demandés	
390 Terrains demandés	
391 Terrains demandés	
392 Terrains demandés	
393 Terrains demandés	
394 Terrains demandés	
395 Terrains demandés	
396 Terrains demandés	
397 Terrains demandés	
398 Terrains demandés	
399 Terrains demandés	
400 Terrains demandés	

TARIF DES PETITES ANNONCES

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les annonces ordinaires sont composées en caractères 6 points minuscules. Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Reconnaissance ou remerciement pour faveur obtenue:

Sans photo \$1.50 Avec photo \$5.00

Fiançailles, prochain mariage, (sans photo) \$3.00 (Publiés en page féminine)

Prières, (sans photo) \$5.00

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.



214 Cours - Enseignement

ÉCOLE BLUTEAU cours commercial, jour, 3e à 12e année. Programme et certificat. Ministère de l'Éducation ou Commercial agréé. Position assurée. 473, Canadienne, Québec. Tél.: 524-3215. 1-26520 9-9 (24 ts) 214

FINANCE (100)

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 24 mois hypothèque par et sans remboursement. Tél.: 663-6006. 1-26494 28-8 (24 ts) 105

ARGENT À PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrière & Laroche, 28, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637. 1-26526 31-8 (24 ts) 105

VOTRE SPECIALISTE en hypothèques depuis 10 ans à votre service. 1ère et 2e hypothèque pour besoin de toute sorte. Prêts P.M. du Québec, courtiers, 1406, St-Cyrille Ouest 686-1624, soir 626-1513. 1-26629 3-9 (24 ts) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de crédit sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4191. 1-26338 18-8 (24 ts) 105

PAR CORRESPONDANCE, Secondaire 11, 12, 13, 14, V. Secrétariat, Sténodactylo, comptabilité, informatique, conversation anglaise. Examen et certificat ministériel de l'Éducation, 722, 3e Avenue, Québec, 4. 529-3764. 1-25754 26-8 (24 ts) 214

217 Déménagement - Transport

Petit camion pour faire tout genre de livraison et transport, chauffeur bilingue. Compotey S.V.P. 832-2959. 3-26664 10-9 (24 ts) 217

247 Réparation - entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. SERVICES & PIÈCES

Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479. 1-26641 (mar.j.s. au 30-10) 247

256 Services divers

J.-G. Montigny, vente, pose, réparation, nettoyage de tapis, salle d'habitation jour et nuit. 219, 47e Rue Est, Charlebourg. 626-0913. 1-26722 10-9 (24 ts) 256



LOGIS (300)

305 Chalets à vendre

Chalet 14 x 22 avec terrain situé sur le bord de rivière Etchemin. Convient pour bricoleur ou menuisier. Intérieur pas fini. Tél.: 837-0816. 1-26463 8-9 (12 ts) 305

325 Chambre et pension

Chambre et pension pour personnes retraitées, étudiants, etc. S'adresser au 2420, chemin Ste-Foy, Tél.: 683-0986 jour, 653-8943 soir. 1-26668 8-9 (24 ts) 325

331 Logements à louer (Limoilou)

St-François-d'Assise, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, très propre, demi sous-sol. \$75.00 par mois. Tél.: 626-2918. 3-26488 24-8 (1 ms) 331 Limoilou

337 Logements à louer (Charlebourg)

St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, \$115.00. Tél.: 626-0611 ou 633-7014. 1-26458 24-8 (24 ts) 337 Charlebourg

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2

Appartements modernes meublés, si désiré, bien situés dans des services d'un immeuble de prestige. Tél.: 651-9443, 658-0107, 656-9693. 1-26518 8-9 (24 ts) 339 Ste-Foy

340 Logements à louer (Banlieues)

Logement à sous-louer, luxueux bachelier, meublé, colonie, service inclus. Tél.: 522-6112. 3-26709 9-9 (6 ts) 344

342 Clavagrophes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. LANGELIER. 525-4692. 1-26711 10-9 (24 ts) 432

343 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadienne. 485, 2e étage, 213, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-3764. 1-26459 31-8 (24 ts) 21

344 Logements à louer (Banlieues)

POLYON Polypropylène, laine Phenex (en gros). S'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél.: 623-9638. 1-26642 7-9 (24 ts) 21

345 Divers à vendre

Situé à Lévis, loin à vendre, excellente affaire, s'adresser à M. Armand Charbonnet, St-Laurent, 1e d'Orléans, P.Q. Tél.: 828-2487. 1-26455 27-8 (24 ts) 435

346 Divers à vendre

ASPHALTE, chemin, cour, trottoir, garage, excavation, estimation gratuite, vente de pierre, sable et gravier. Tél.: 527-7337. 1-26634 3-9 (24 ts) 18-A

347 Divers à vendre

Anguilles fraîches, sardines fraîches, petite morue, poisson salé, morue fraîche, 130, 100, 3000 machines sur toile à cigarettes à sacrifier. 39 ts, chacune, tabac coupé à pipes assorti naturel \$1.45 la boîte, sables de Virginie à cigarettes \$1.45 boîte, 400 tubes filtres 84 ts chacun. Remise 20%. St-Vallier, Québec. 1-26492 26-8 (mar.j.s. au 19-10) 435

348 Divers à vendre

AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue. 1-26487 24-8 (24 ts) 435

349 Divers à vendre

MARCHANDS corporels, porteur attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement vous descriptif, renseignements, adresses et commandes pour hommes, dames et enfants. Une visite vous convaincra de l'immense choix à prix défiant toute concurrence. Montréal Jobba, L. 516, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. 1-26723 14-9 (24 ts) 435

350 Maisons à louer

CHARLESBOURG Jardin de Savoie Inc. MAISONS UNIFAMILIALES en rangée A LOUER

2 ET 3 CHAMBRES A COUCHER

Tous les services incluant l'électricité

CHARLESBOURG Entrée: Rue Chénouin (par la 10e Avenue Est)

Pour renseignements: **626-0826**

351 Logements meublés à louer

Beauport — 2 pièces meublées, chauffé, éclairé, stationnement, laveuse-sécheuse. Tél.: 661-3904 jour, 661-3489 soir. 3-26623 3-9 (1 ms) 341

352 Maisons à louer

2 logements de 5 pièces, sur la rue Alexandre, à Giffard, s'adresser à 661-5858. 1-26437 21-8 (24 ts) 370

353 Maisons à louer

2 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

354 Maisons à louer

Maison à louer à vendre Ste-Foy, 6 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

355 Maisons à louer

GIFFARD

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces meublées et non meublées

Tous services inclus.

Période gratuite à discuter. Prix surprenant.

Pour visiter: 3475 Peticlerc, app. 17; ou 3465, app. 201 663-9029 — 661-5266

1-26619 8-9 (24 ts) 340 Banlieue

356 Maisons à louer

2 logements de 5 pièces, sur la rue Alexandre, à Giffard, s'adresser à 661-5858. 1-26437 21-8 (24 ts) 370

357 Maisons à louer

2 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

358 Maisons à louer

Maison à louer à vendre Ste-Foy, 6 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

359 Maisons à louer

Maison à louer à vendre Ste-Foy, 6 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

360 Maisons à louer

Maison à louer à vendre Ste-Foy, 6 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

361 Maisons à louer

Maison à louer à vendre Ste-Foy, 6 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

362 Maisons à louer

Maison à louer à vendre Ste-Foy, 6 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

363 Maisons à louer

Maison à louer à vendre Ste-Foy, 6 logements de 5 pièces, bon placement 9 x 10 1/2, tél.: 656-9465. 3-26718 9-9 (24 ts) 370

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT

consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une MAISON UNIFAMILIALE MAISON A REVENUS COMMERCES EN GENERAL Courtage immobilier

YVES GERMAIN LTEE

321, ST-PAUL, QUEBEC TEL.: 529-8121 1-26344 28-8 (s. au 18-9) 370

380 Maisons demandées

Avons acheteurs sérieux maison seule ou revenue, Québec Banlieue, payons comptant dans tous les secteurs, pour un succès assuré, différenciez-vous par des Canadiens c'est certain. Immeubles Canadiens "Courtiers", 529-6178. 1-26340 18-8 (24 ts) 380

391 Terrains à vendre

Lac St-Charles, boisés ou près d'un lac privé, prix \$350.00 payable \$25.00 par mois. Tél.: 842-2841 ou 839-9374. 1-26334 18-8 (24 ts) 391

392 Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion. Raymond Bélanger, notaire. Tél.: 523-5352. 1-26600 2-9 (24 ts) 391

396 Terres à vendre

Neuchâtel, près Château d'Eau, 1 arpent à 28,560.00. Tél.: 842-2841 ou 839-9374. 1-26547 28-8 (24 ts) 396

408 Animaux

Doberman 2 mois, prix \$100; 1 878-2110. 1-26724 10-9 (6 ts) 408

429 Camping

Camion campeur motorisé, équipement complet, état neuf, 1971, 2 portes, directement du propriétaire, prix d'abandon, finance désirée. 527-7744. 2-26398 19-8 (1 ms) 192-A

432 Clavagrophes

Kourette à vendre, 12 pieds, 1971, équipé, au complet, prix d'abandon \$1,500.00, ou à discuter. Tél.: 832-2959. 3-2662 10-9 (24 ts) 429

433 Divers à vendre

GARAGE André Bélanger, dépositaire roulettes Rocket et Holiday. Aussi maisons mobiles "Commodore". Poste d'Attachement. Vente service, 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. Tél.: 527-0742. 1-26714 14-9 (24 ts) 429

434 Divers à vendre

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. LANGELIER. 525-4692. 1-26711 10-9 (24 ts) 432

435 Divers à vendre

E. LACOUTURE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1531. 1-26459 31-8 (24 ts) 21

436 Divers à vendre

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accessoires, 302 Durocher, 525-8601. 1-26425 21-8 (mar.j.s. au 23-10) 465

471 Radio - T.V. - Stéréos

Télévision couleur "RCA" 26 pouces Accouleur automatique, couleur instantané, cadran lumineux, meuble fini en bois, 3/29. Spécial d'été \$525, aucun comptant 36 mois pour payer, tél.: 626-1108. 1-26460 30-8 (24 ts) 21

477 Tapis - tapisseries - prélatris

TAPIS OZITE \$2.58 vg. carrée

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

478 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

479 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

480 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

481 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

482 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

483 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

484 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-3731. 1-26491 25-8 (24 ts) Tapis-tuiles

485 Tapis - tapisseries - prélatris

Centre d'ameublement, 239, St-Vallier, 523-3731. Tél.: 523-373

Collision inouïe :

200 autos et camions

Manchester (AFP) — Dix personnes ont été tuées lundi et 61 blessées au cours de la plus fantastique série de carambolages qui se soit jamais produite sur les routes britanniques. La tragédie s'est déroulée tout près de Manchester sur l'autoroute M.6, où un épais brouillard matinal avait rendu la visibilité pratiquement nulle. Elle a eu lieu en deux temps. Vers sept heures, huit camions semi-remorques roulant en file dans le sens sud-est se percutèrent les uns les autres. En quelques instants, une centaine de voitures vint s'écraser sur les camions qui obstruèrent totalement la route sur plusieurs dizaines de mètres.

Peu après, à quelques km de là, mais dans l'autre sens, se joua le second acte, simple répétition du premier mais en plus important encore : deux cents véhicules, dont de nombreux camions, s'embourbèrent dans le chaos.

Ce gigantesque accident pose avec acuité le problème de la circulation sur les autoroutes. La police estime que les voitures roulaient beaucoup trop vite étant donné l'absence de visibilité. M. s. comme il est notoirement connu que les

La météo

Montréal (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides :

Pluies aujourd'hui. Maximum, près de 65. Minimum cette nuit, 55 à 60. Nébulosité variable mercredi avec quelques averses. Maximum mercredi, 70.

Régions de Québec et Cantons de l'Est :

Pluie aujourd'hui et cette nuit. Généralement nuageux mercredi avec quelques averses. Maximum aujourd'hui et mercredi, près de 65. Minimum cette nuit, 55 à 60.

L'horoscope

MERCREDI, LE 15 SEPTEMBRE 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous découvrez un secret qu'on vous avait jalousement caché. La fin du mois s'annonce belle et profitera à tous les natiés de ce signe. Relaxez.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne cultivez pas de préjugés. Il importe de ne pas juger les autres à la mesure de votre taille, mais de vous efforcer de les connaître, tels qu'ils sont.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Votre imagination vous joue un vilain tour. Vous décidez de faire, des affaires compliquées. Ne fendez pas les cheveux en quatre.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — La nouveauté exerce un puissant attrait sur vous. Vous avez à déceler une affaire compliquée. Ne fendez pas les cheveux en quatre.

24 juillet au 23 août (Lion) — Le temps est un grand maître, convenez-en et travaillez de pair avec lui. Vous exprimez des préférences qui étonnent vos proches.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne craignez pas de vous lancer dans de nouvelles entreprises. Le mouvement des astres réussira à plusieurs catégories de personnes nées sous ce signe.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Votre naturel aimable et votre souci de plaire seront deux puissants facteurs de succès au cours de la prochaine période. Soirée reposante.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous chargez pas pour des riens. Vous faites une découverte intéressante en causant tout bonnement avec des amis.

23 novembre au 31 décembre (Sagittaire) — Influences planétaires stimulantes pour les financiers, les étudiants, les apprentis et les isolés. Vous recevez un encouragement.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Les besoins domestiques vous semblent dotés d'un intérêt accru. Soyez raisonnablement ambitieux sur le plan financier. Influences mixtes.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous aurez des documents importants à consulter. Ne négligez aucun détail. Vous recevez une invitation qui vous réserve de bons moments.

nouveaux intérêts. Une rencontre amicale vous fournit nouveaux intérêts. Une rencontre amicale vous fournit l'occasion d'exprimer vos opinions librement et vous en éprouvez une grande satisfaction.

Calendrier

MARDI, 14 SEPTEMBRE 1971

Exaltation de la Ste Croix

Les marées de mardi le 14 sept.

Hautes : 1.45 a.m. — 2.50 p.m.

Basses : 9.35 a.m. — 9.30 p.m.

Demain :

Quatre-Temps

Notre-Dame des Sept Douleurs

Les marées de mercredi le 15

Hautes : 3.10 a.m. — 4.05 p.m.

Basses : 10.55 a.m. — 10.50 p.m.

SOLÉIL :

Lever : 5.37

Coucher : 6.12

LUNE :

Lever : 1.22

Coucher : 4.35

Phases de la LUNE en SEPTEMBRE

Pleine lune le 4, à 11 h. 03 p.m.

Dernier quartier le 11, à 1 h. 23 a.m.

Nouvelle lune le 19, à 9 h. 42 a.m.

Premier quartier le 27, à 9 h. 17 a.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier.

A.P.



Reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier.

Dividendes

Lewy Industries Ltd., 18 cents l'action privilégiée série A, payable le 30 septembre, inscription le 20 septembre.

M. E.P.C. Canadian Properties Ltd., sept cents, payable le 30 septembre, inscription le 17 septembre.

Niagara Structural Steel Co. Ltd., 49 cents l'action privilégiée à 6 1-2 p. c. série A, payable le 30 septembre, inscription le 22 septembre.

Seaway Multi Corp. Ltd., 16 7-8 cents l'action privilégiée convertible de série A, payable le 30 septembre, inscription le 20 septembre.

G. Tamblin Ltd., 20 cents, le 1er octobre; inscription le 17 septembre, 50 cents l'action privilégiée payable le 1er octobre, inscription le 17 septembre.

Banque Toronto Dominion, 19 cents, payable le 1er novembre, inscription le 30 septembre.

United Westburne Industries Ltd., 78 1-8 cents l'action privilégiée à 6 1-4 p. c. série A, payable le 1er octobre, inscription le 20 septembre.

Maple Leaf Garden, 25 cents, le 15 octobre, inscription le 1er octobre.

Mindustrial Corp. Ltd., 10 cents, le 30 septembre, inscription le 15 septembre.

Nécrologie

AUCLAIR — A Québec, le 12 septembre 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Marcel Auclair, époux de Dame Marie-Laure Marcher, demeurant au 574, Arago Ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

14-9 (1 fs)

AUGER — A Québec, le 13 septembre 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Noël Auger, Agent d'Immeubles Belvédère, époux de Dame Rose Aubin. Il demeurait au 112, Des Frères.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.

Départ de Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 10 heures 45, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière Belmont.

13-9 (3 fs)

BRETON — A St-Michel de Bellechasse, le 13 septembre 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Juliette Breton, fille de feu M. Adélard Breton et de feu Dame Alma Gosselin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 septembre 1971, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Ruelland, à 1 heure 50, pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial.

14-9 (2 fs)

COUPEL — A Lévis, le 12 septembre 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Pierre Coupel, époux de Dame Marie-Blanche Lacroix, père de Jacques (Suzanne Morin), Joseph (Monique Guay), Gérard (Ginette Breton), Robert (Gisèle Gagné), Louise (Mme Denis Couture) et Jacqueline, il demeurait au 645, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon.

13-9 (2 fs)

FILLION — A St-Lambert de Lévis, le 12 septembre 1971, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé M. Wilbrod Fillion, époux en 1ères noces de feu Dame Marie-Rhéaume et en secondes noces de Dame Juliette Larouche, père de Jeanne (Mme Aimé Vallières), Jules (Lucille Hudon), Véronique (Mme Jean-René Hudon), Florian (Gilberte Lemay), Germain (Mme Léonard Drouin), Pauline (Mme Donat Nadeau), Michelle (Mme Jean-Paul Vallières), Cécile (Mme Alexandre Belanger), Marcel (Cécile Florent). Il demeurait à St-Lambert de Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la salle municipale de St-Lambert, à 9 heures 45, pour l'église de St-Lambert et de là au cimetière paroissial.

14-9 (1 fs)

HEBERT — A l'hôpital St-Sacrement, le 12 septembre 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Lucina Turcotte, épouse de feu M. Charles Hébert. Elle laisse dans le deuil : M. et Mme Clotilde Turmel (Cécile), M. Léonidas Hébert, M. et Mme Maurice Hébert (Jeanne), M. et Mme Léonce Lachance (Julienne), M. et Mme Mathias Gagnon (Marie-Reine), M. et Mme P.-E. Landry (Eliane), M. Jean-Luc Hébert, M. et Mme Alban Turmel (Chislaine), M. et Mme Marcel Pelletier (Françoise), M. et Mme Georges Monchomp (Louissette). Elle demeurait à Joly (Co. Lotbinière).

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires R. Ferland & Fils, Joly, à 2 heures 50, pour l'église de Joly et de là au cimetière paroissial.

13-9 (2 fs)

JOLICOEUR — A Québec, le 11 septembre 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Georgiana Cook, épouse de feu M. J.-H. Jolicoeur. Elle demeurait au 1091, 8e Avenue, Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Belmont.

13-9 (2 fs)

LEBOEUF — Le Père Joseph-Edmond Leboeuf, religieux de la Fraternité Sacerdotale et supérieur de la maison de Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, est décédé à l'âge de 60 ans à l'Hôtel-Dieu de Québec, après une courte maladie.

Le Père Leboeuf est né à Trois-Rivières le 29 août 1911 du mariage d'Octave Leboeuf et d'Elisabeth Morin.

Après ses études classiques au séminaire de Trois-Rivières, il entra dans la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale le 6 août 1932. Il fut envoyé à Rome pour y faire son noviciat puis en France pour y terminer ses études philosophiques.

Ordonné prêtre le 29 juin 1938 à Tours en France par son Excellence Mgr Gaillard, Archevêque de ce même diocèse, il revint au Canada pour y exercer son ministère sacerdotal.

Il fut durant plusieurs années professeur au séminaire de la Fraternité Sacerdotale puis supérieur de plusieurs maisons, tant en France qu'au Canada.

Il laisse dans le deuil : ses frères : Antoine du Cap-de-la-Madeleine et Louis-Georges de Trois-Rivières ainsi qu'une sœur : Reine, religieuse Abbat de Béthanie; ses belles-sœurs : Mme Antoine Leboeuf du Cap-de-la-Madeleine, Mme Louis-Georges Leboeuf, Mme Marcel Leboeuf et Mme Roch Leboeuf de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à Pointe-du-Lac où auront lieu les funérailles mercredi le 15 septembre, à 3 heures de l'après-midi.

13-9 (3 fs)

MOREAU — A Drummondville, le 12 septembre 1971, est décédée Dame Lauretta Marois, épouse de M. Marcel Moreau. Elle demeurait au 425, 23e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 14 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14 heures 15, pour l'église de St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Congnaze Valois & Fils Ltée.

14-9 (2 fs)

NOLIN — A l'hôpital Ste-Jeanne-D'Arc, Montréal, le 12 septembre 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Eugène Nolin, époux en 1ères noces de feu Dame Yvonne Carrier et en 2es noces de Dame Juliette Carrier, père de Germain (Rolande Bussières), Roger (Françoise Roy), Philippe (Juliette Latulippe), Paul (Gisèle Guay), Jeanne (Mme William Pitt), Thérèse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. Vital Nolin, Mme Darius Bourget, Mme Roch Lalonde, Sœur Delphine Nolin, Mme François Robarge, Mme Wilfrid Marcoux, Mme Isidore Carrier, M. et Mme Jules-Henri Lasnier, Mme André Guilbault, M. et Mme Jean-Guy Carrier et Mme Jean-Paul Carrier. Il demeurait à 31, rue Carrier, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière de Lauzon.

13-9 (2 fs)

PINAULT — A Québec, le 12 septembre 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Valérie St-Laurent, épouse de feu le Dr Henri Pinault. Elle laisse dans le deuil : son époux, ses fils, sa fille, ses belles-filles, son gendre : M. et Mme Camille Brouard (Marthe), M. et Mme Roger Pinault (Nélie Bouchard), M. et Mme André Pinault (Béatrice D'Amours), Dr et Mme Paul Pinault (Michèle Langlais) et ses petits-enfants; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Emile St-Laurent, M. et Mme Maurice St-Laurent, Mme Hector Lalonde (Henriette), Mme Marc-Aurèle Noël (Gagella), Mme Emilio Noël (Germaine), Mme Edouard St-Laurent, Mme Antonio Lavoie (Maria), M. et Mme Lionel Blanchet (Thérèse), M. Sylvio Poitras, Mme Maurice Brodeur, M. et Mme Moïse Gagnon. Elle demeurait au 1105, des Laurentides, app. 1.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 septembre, à 9 heures.

Départ de la maison funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Marguerite et de là au cimetière de Roberval.

13-9 (2 fs)

ROY — A Québec, le 13 septembre 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Caus Roy, marchand général de Beauceville, époux de Dame Eliza Poulin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre : M. et Mme Laurent Roy (Olivette), son petit-fils : Serge, ses frères et ses belles-sœurs : M. Joseph Roy, M. et Mme Raymond Roy, Mme Emile Roy, Il demeurait au 2169, boulevard Laurier, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 14 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 14 heures 15, pour l'église de St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.

14-9 (3 fs)

TERREAU — A l'Hôpital Général le 12 septembre 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Henri (Harry) Terreau, autrefois vice-président de Terreau & Racine, époux de Dame Berthe Vézina. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles : M. Robert Terreau, M. Jean-Paul Terreau, Dr et Mme Marc Plamondon (Jeanette), ses beaux-frères et belles-sœurs : M. Ulric Cloutier, Mme Louis-Charles Terreau, Mme Alfred Terreau, Mme Jacques Terreau, Mme Bruno Dumas, M. et Mme Henri Leblond, M. Alphonse Pouliot, M. et Mme Charles Emond, M. et Mme Raymond Roy, M. et Mme Camille Brassard, Mme Paul Carrier, Mme Alfred Vézina, Mme Wilfrid Vézina. Plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants. Il demeurait au 3061, rue Raudot, Ste-Foy.

Victor Vézina. Il demeurait au 3061, rue Beaudet, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 septembre, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 15, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière Belmont.

13-9 (2 fs)

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST NOUS TOUS



Remerciements à Marie Reine des Coeurs pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.



Reconnaissance et remerciements au Père Pio pour faveur obtenue et promesse de faire publier.

Mme A.L.



Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un comptable, soit C.A. ou R.I.A., possédant 4 à 5 ans d'expérience. Tél.: 694-3057.

Des menuisiers de moins de 55 ans et des briqueteurs pour différents entrepreneurs de la région. Tél.: 694-3491.

Un professeur de menuiserie pour enseigner au niveau de secondaire II et III pour une commission scolaire de la banlieue. Doit posséder un cours technique ou l'équivalent, et au moins 5 ans d'expérience. Tél.: 694-3743.

Des garçons de table, avec expérience du grand service. Tél.: 694-3157.

Des ouvriers et des ouvrières d'abattoir de volailles. Agés de 16 à 35 ans, ils doivent avoir une bonne santé. Tél.: 694-3206.

CHEZ LES FEMMES

Un professeur féminin, âgée de 27 à 35 ans, pour enseigner l'anglais au niveau de secondaire IV et aussi la personnalité féminine. Tél.: 694-3743.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration

dans le Québec métropolitain.

Tarifs de publication

Avis de décès, Services anniversaires :

Formule régulière (sans photo) : \$3.50

Mots additionnels chacun : 0.05

Photo : \$10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies

Formule régulière : \$3.50

Mots additionnels chacun : 0.05

Compte rendu de funérailles

Sans photo : \$20.00

Photo : \$10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

POURQUOI VOUS CONTENTER D'UNE AUTRE MARQUE DE L'AN DERNIER ?
 Nous vous offrons maintenant les...

modèles d'automne Magnavox avec nouveau système TV couleur amélioré entièrement automatique!

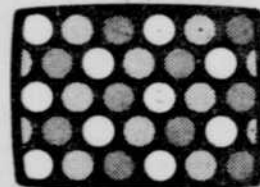


Jouissez d'images de 21 pouces de diagonale... en plus d'un joli meuble compact. A. Contemporain - modèle 6332. B. Américain antique - modèle 6334. C. Style Méditerranéen - modèle 6336. Tous des valeurs exceptionnelles.



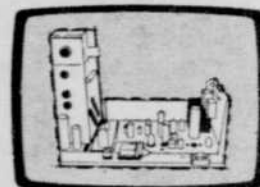
Nouveau!

SYNCHRONISATEUR DE COULEUR amélioré tout automatique, pour une facilité de sélection, et des couleurs plus uniformes.



Nouveau!

LAMPE-ECRAN pour des images ultra-rectangulaires plus brillantes et plus précises.



Nouveau!

CHASSIS "MAGNA-POWER" pour un rendement accru et une plus longue durabilité.

L'appareil Magnavox "Total Automatique Color" est un système électronique complet. TAC vous débarrasse de l'ennuyeuse synchronisation en conservant les teintes naturelles et la précision de l'image. TAC vous assure instantanément et automatiquement, sur tous les canaux, en tout temps une image et des couleurs parfaites. La nouvelle lampe-écran ultra-rectangulaire et ultra-brillante — contrairement à plusieurs autres — a une substance noire opaque qui entoure chaque point de couleur pour des images beaucoup plus contrastées, plus brillantes et plus précises. Le nouveau chassis "Magna-Power" avec ses multiples circuits imprimés assure une meilleure performance et une plus grande durabilité. N'acceptez rien de moins qu'un superbe Magnavox au nouveau système TAC amélioré.

Votre choix parmi
 les styles illustrés...

\$649

Magnavox

Plus de 250 produits pour la détente, composant le plus vaste et le plus beau choix de • TELEVISION • MEUBLES CONSOLES • COMPOSANTES et ACCESSOIRES • PORTATIFS • ENREGISTREUSES • RADIOS.

AVANT-GARDE
 ET EXCELLENCE
 EN ELECTRONIQUE
 DEPUIS 1911

CHEZ NOUS,
 VOUS
 SUGGEREZ LES
 MODALITES
 DE PAIEMENT

CHEZ MAGUIRE,
 LE SERVICE
 EST GRATUIT



Maguire

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. a.m. à 6h. p.m. Jeudi, vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, de 9h. a.m. à 5h. p.m.

PLACE
 FLEUR
 DE LYS
 529-4915

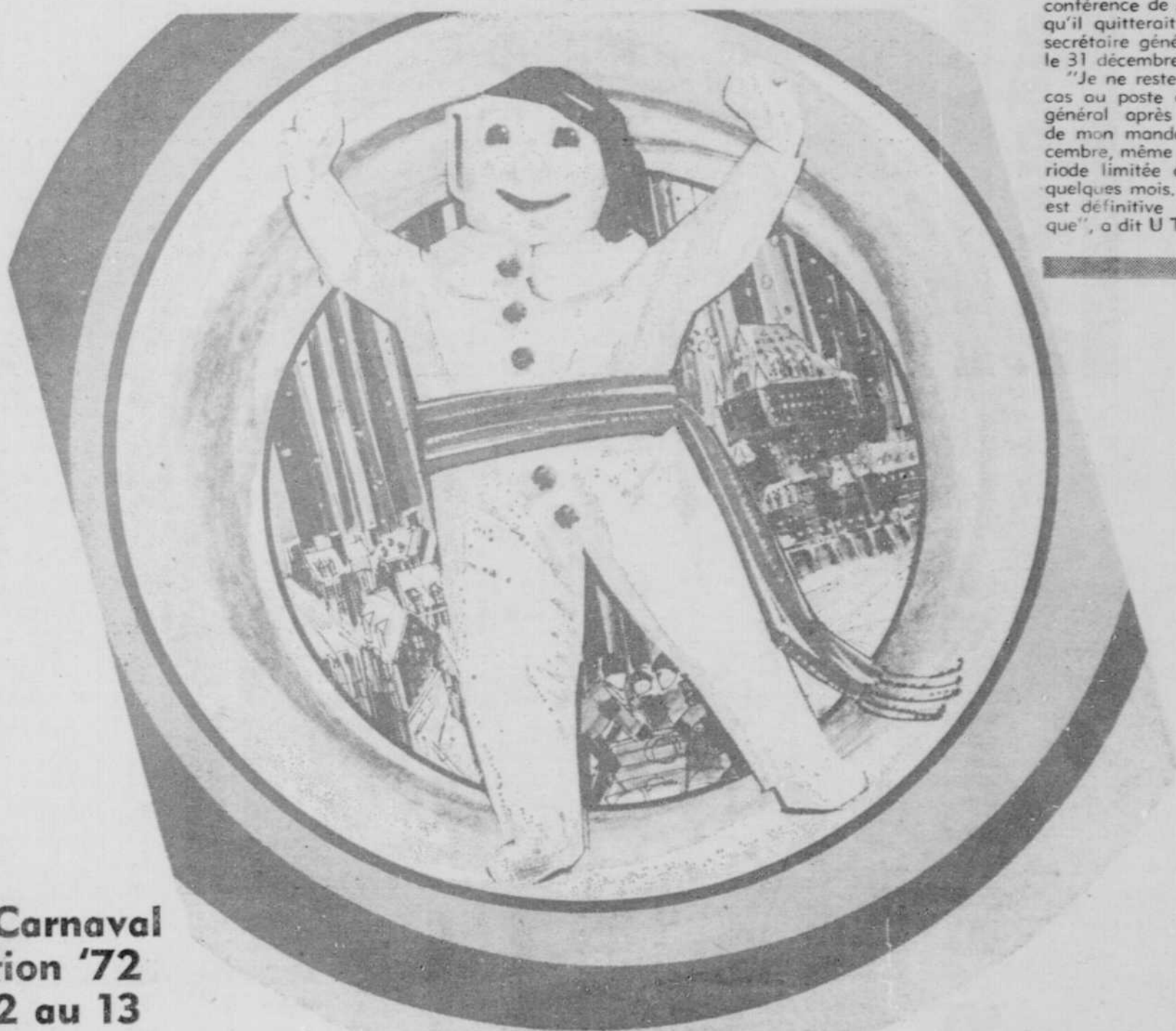
Sillery
 681-4124

PLACE
 LAURIER
 653-4038

U Thant quitte l'Onu

Nations unies (AFP) — U Thant a déclaré catégoriquement au cours d'une conférence de presse mardi qu'il quitterait le poste de secrétaire général de l'Onu le 31 décembre prochain.

"Je ne resterai en aucun cas au poste de secrétaire général après l'expiration de mon mandat le 31 décembre, même pour une période limitée d'un an ou quelques mois. Ma décision est définitive et catégorique", a dit U Thant.



**Le Carnaval
édition '72
du 2 au 13
février**

— Page 3

Véritable boucherie à la prison d'Attica

— détails page 1